

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - Histoire civilisations patrimoine

Parcours - Cultures de l'écrit et de l'image

**Jean-François-Didier d'Attel de
Luttange et le catalogue de sa
bibliothèque ; un bibliophile lorrain du
XIXème siècle.**

Tome 1 : Texte

BARBIER Gaëtan

Sous la direction de Dominique Varry
Professeur des universités – Ecole nationale supérieure des sciences de
l'information et des bibliothèques

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de mémoire, le professeur Dominique Varry, pour ses précieux conseils et les remarques qu'il a pu formuler sur mon travail.

Je remercie également Jean-Christophe Blanchard, Isabelle Guyot-Bachy, Jean-Marie Flamand et l'ensemble du programme de recherche de la Maison des Sciences de l'Homme de Lorraine, pour m'avoir transmis leurs précieux travaux et m'avoir aidé lorsque j'avais des interrogations.

Mes remerciements vont aussi à Michaël George, conservateur, et à l'ensemble du personnel de la Bibliothèque d'étude de Verdun, pour l'accueil auquel j'ai eu droit lors de mes visites et pour l'aide qu'ils ont pu m'apporter.

Merci également à Philippe Martin et Fabienne Henryot pour avoir répondu à mes questions.

Et enfin merci à mon grand-père Claude et à Lana pour leur relecture attentive et à ma famille et mes amis pour leurs encouragements.

Résumé :

Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, est un érudit verdunois du XIXème siècle, qui parmi toutes ses passions, s'est consacré à la collection de livres anciens. Sa particularité est d'avoir rédigé, lui-même, le catalogue de sa bibliothèque, en 1857. Il laisse ainsi derrière lui un état des lieux d'une bibliothèque d'un petit bibliophile lorrain, mais surtout des notes précieuses, sur les ouvrages qu'il a collectionné tout au long de sa vie, riche de curiosités.

Descripteurs :

Jean-François-Didier d'Attel de Luttange – bibliophilie – XIXème siècle – catalogue – collectionneur -

Abstract :

Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, is a verdunish scholar in the 19th century, who, beyond all his passions, consecrate himself into ancients books' collection. His particularity relies on the fact that he drawn up, by himself, his own library's catalog, in 1857. He leaves behind him, a state of time of a lorraine minor bibliophile's library, but above all this, some precious notes, on books he collected, through all his life which was also full of curiosities.

Keywords :

Jean-François-Didier d'Attel de Luttange – bibliophile – XIXème century – catalog – collector

Droits d'auteurs

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	8
LA BIBLIOPHILIE D’UN LORRAIN AU XIXEME SIECLE..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
La bibliophilie au XIXème siècle.....	Erreur ! Signet non défini.
<i>Le XIXème siècle : le siècle du collectionnisme</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>Le monde du livre en Lorraine.....</i>	<i>20</i>
Jean-François-Didier d'Attel de Luttange.....	24
<i>De l'Italie à la Lorraine : brève généalogie de la famille.....</i>	<i>24</i>
<i>Un intellectuel de réseau.....</i>	<i>29</i>
Un bibliophile particulier	36
<i>Bibliophile, bibliomane ou fou littéraire ?.....</i>	<i>36</i>
<i>Un collectionneur-écrivain.....</i>	<i>42</i>
UN COLLECTIONNEUR DOUBLE D’UN LECTEUR..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
Le catalogue de sa collection.....	46
<i>La formation de sa bibliothèque.....</i>	<i>46</i>
<i>L'établissement d'un catalogue domestique</i>	<i>59</i>
Un lecteur assidu.....	65
<i>Une lecture suivie de ses livres.....</i>	<i>65</i>
<i>Le reflet d'une culture particulière.....</i>	<i>70</i>
ANALYSE GRAPHIQUE DU CATALOGUE DE JEAN-FRANCOIS-DIDIER D'ATTEL DE LUTTANGE.....	78
La classification des libraires de Paris	78
Les formats	82
La valeur de sa bibliothèque	84
Les lieux d'éditions	89
Les langues	94
CONCLUSION	96
SOURCES.....	97
BIBLIOGRAPHIE.....	98
ANNEXES.....	101
TABLE DES MATIERES.....	126

Sigles et abréviations

A.D. 57 : Archives départementale de Moselle

BNF : Bibliothèque Nationale de France

MSH Lorraine : Maison des Sciences de l'Homme de Lorraine.

SNAF : Société Nationale des Antiquaires de France.

Introduction

La bibliophilie est souvent victime dans l'opinion, d'une image caricaturale. Or il faut plutôt mettre en avant l'éminente valeur intellectuelle et culturelle de la bibliophilie, car bon nombre de pratiques actuelles dans la conservation de collections patrimoniales procèdent en grande partie de méthodes et de réflexions forgées au XVIIIème et au XIXème siècle par ce que l'on qualifierait, d'amateurs du livre, mais qui en réalité s'en trouvent être des experts de bonne qualité. Il faut commencer par se mettre d'accord sur la définition de la bibliophilie. Dans le *Grand dictionnaire universel du XIXème siècle*¹, à l'entrée « Bibliophilie » on peut lire : « de *Biblion*, le livre et *philos*, ami, [...] celui qui aime les livres, qui recherche les livres rares et précieux et principalement les bonnes éditions. ». La définition de base est donc l'amour du livre, par des personnes qui les collectionnent pour leur rareté et pour la beauté du texte. Toute personne collectionnant des livres rares et précieux peut donc être qualifiée de bibliophile. La bibliophilie peut même être considérée comme un art, avec ses règles, pour constituer le chef œuvre final que sera la bibliothèque qui contiendra tous ses livres. La notion de bonne édition est également très importante, ce qu'il faut c'est une édition qui ait subi le moins de changement possible depuis son impression, tant du point de vue du texte qu'au niveau de la reliure.

Pour avancer dans la connaissance de la bibliophilie à un moment donné, ici le XIXème siècle, il est toujours intéressant de faire de la prosopographie. Avec cette science auxiliaire de l'histoire et à travers l'étude de personnages précis nous pouvons voir des continuités ou des ruptures dans des cycles plus ou moins longs. Par le biais d'une analyse de notre érudit verdunois et de son catalogue, il serait intéressant de voir à travers ses origines, ses convictions politiques et ses liens avec la société, comment sa bibliophilie a pu être conditionnée. Nous ne sommes plus dans la description générale d'un phénomène mais dans l'étude de ceux qui y participent, pour avoir une vision plus précise et nuancée.

¹ P. Larousse, *Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle*, Paris, Larousse, 1866-1879.

En effet, un catalogue de bibliothèque comme celui-ci écrit de la main de son propriétaire est une source importante pour l'historien du livre. Il est vrai que ce catalogue manuscrit est une source originale, relativement détaillée. Il faut néanmoins la traiter avec précaution car c'est un travail fait par un connaisseur de ses livres, qui peut parfois prendre des libertés ou commettre quelques erreurs. De manière générale pour étudier les bibliothèques de particuliers au XIX^{ème} siècle, nous disposons de trois sources, malheureusement toutes sont biaisées². Les premières sont les inventaires après décès, ces inventaires ne répertorient que ce qui a de la valeur et qui est donc vendable. On laisse donc de côté les livres qui paraissent usés c'est-à-dire ceux qui ont été le plus utilisés. Cela nous donne donc une vision partielle de la bibliothèque d'un défunt. De plus, lors de ces inventaires, les livres sont souvent rangés par paquets ce qui fait que l'on ne détaille pas ce qu'il y a dedans. Là encore cette source ne peut pas être entièrement satisfaisante. Après nous possédons également des catalogues de ventes publiques. Ces catalogues sont également biaisés car lorsqu'il y a un catalogue imprimé c'est que la collection est suffisamment importante et estimable pour faire imprimer un catalogue de vente. Ces documents concernent donc uniquement des ouvrages de collections et ne reflètent donc pas une bibliothèque dans son intégralité et ne prennent pas en compte les petites collections de livres.

Et enfin nous avons comme source les catalogues domestiques, ce qui nous intéresse ici. Ces catalogues, écrits de la main du collectionneur, sont relativement rares et de nature variée puisqu'il n'y a pas de règles établies, chaque collectionneur construit son catalogue comme bon lui semble. De plus, souvent, ces manuscrits ne sont pas tenus à jour régulièrement, ce qui fait que là aussi cette source n'est pas totalement satisfaisante bien qu'elle apporte un intérêt que n'ont pas les autres sources, qui sont les remarques que fait le collectionneur sur les livres qu'il possède. Cette source que nous allons ici analyser doit donc être prise avec prudence et ne peut pas être considérée comme une généralité.

L'étude de ce catalogue, ms 325 de la Bibliothèque de Verdun, s'inscrit dans toute une tradition d'étude de bibliophile et de leur catalogue. Les amateurs de livres rares sont relativement discrets jusqu'au XIX^{ème} siècle, et c'est seulement

² Ceci est source de complication puisque c'est justement au XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles que l'on trouve le plus grand nombre de ces sources.

depuis ce siècle que l'on commence à s'intéresser vraiment à eux. Cette étude du catalogue de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange s'effectue en parallèle d'un programme d'étude mené à l'université de Lorraine. La Maison des Sciences de l'Homme de Lorraine étudie cet érudit verdunois dans le cadre d'un programme de recherche intitulé : *Attel de Luttange, savant ou fou littéraire ?*

Une des difficultés de cette étude fut l'éloignement des sources. Il fallait donc retenir toutes ces interrogations jusqu'au moment où l'on peut aller consulter les sources. De plus la personnalité atypique de ce collectionneur n'a pas facilité la comparaison avec d'autres bibliophiles de la même époque ou même du XVIIIème siècle. Ajoutons également que certains livres ont été perdus ou des personnes peu scrupuleuses se sont accaparées certains ouvrages, donc certaines questions restent en suspens ou ne peuvent pas être développées à leur maximum. D'autre part certaines archives familiales se trouvent aux archives départementales de la Moselle, notamment dans les séries J et L, mais celles-ci n'ont pas eu la chance d'être épargnées pendant la seconde guerre mondiale ce qui fait que certaines archives sont aujourd'hui disparues.

Cependant à travers ce catalogue nous essayerons de voir à quoi ressemble la bibliothèque d'un petit collectionneur de province ? Comment une bibliothèque peut-elle être représentative de la personnalité du bibliophile ? Et quelle est la culture pour un érudit de l'Est de la France au milieu du XIXème siècle ?

Pour cela nous commencerons par aborder le contexte de la bibliophilie au XIXème siècle, plus particulièrement en Lorraine et comment notre érudit atypique s'y insère. Puis nous verrons de quelle manière il entre en possession de ses livres, comment rédige-t-il son catalogue et dans quelle mesure sa collection constitue un reflet de sa personnalité et de sa culture. Et enfin nous aborderons ce catalogue d'une manière plus statistique en essayant de décomposer sa collection, pour l'examiner sous plusieurs aspects, tels que les sujets abordés par ses livres, leur reliures, leur formats ou encore leur lieux d'éditions afin de voir à quel niveau se trouve Jean-François-Didier d'Attel de Luttange dans le monde de la bibliophilie.

Partie 1 : La Bibliophilie d'un lorrain du XIXème siècle

I/ La Bibliophilie au XIXème siècle

1. Le XIXème siècle : le siècle du collectionnisme

Il n'est pas rare de considérer le XIXème siècle comme le grand siècle du collectionnisme, et les livres n'échappent pas à ce que l'on pourrait appeler un phénomène de société. Mais le fait de collectionner des livres n'est pas un phénomène nouveau, il n'y a qu'à se souvenir de la « librairie » de Charles V³ mais le XIXème siècle lui donne une tournure particulière. Il faut cependant nous entendre ici sur le sens à donner au terme « collection ». Pierre Larousse définit dans son *Grand dictionnaire universel du XIXème siècle*⁴ la collection comme : « la réunion d'un grand nombre de choses du même genre, comme des tableaux, des médailles, des coquilles, des minéraux ». La formation d'une collection comprend donc deux actes, c'est à la fois la réunion d'objets et d'autre part la sélection de ces objets. Il faut également ajouter un troisième critère qui est la dimension tant quantitative que qualitative des objets collectionnés. Dans notre cas présent, que sont les 3000 volumes de la bibliothèque de Jean-François-Didier d'Attel de Lutange, si ce n'est une collection.

Il faut dire que la formation d'une bibliothèque relève en premier lieu d'une démarche intellectuelle. C'est à cette démarche que s'ajoute la notion complémentaire de conservation.

Collectionner des livres peut aussi vouloir dire posséder une partie du savoir et cette fois-ci non plus dans une perspective culturelle et intellectuelle mais dans une démarche de prestige. Jusqu'au XVIIIème siècle cette notion de prestige était

³ Alors que la plupart des bibliothèques de l'époque sont composées de textes classiques de l'Antiquité et de livres religieux et liturgiques, majoritairement en latin, la bibliothèque de Charles V regroupe un nombre important de textes en langue « vulgaire », qui traite de tous les domaines du savoir (théologie, histoire, politique, astrologie...).

⁴ P. Larousse, *op.cit.*, t. IV, 2e partie, p. 597

synonyme de pouvoir. A partir du XIX^{ème} siècle cette idée de pouvoir n'est plus mais le prestige reste quand même présent. C'est encore plus vrai dans le cas de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, qui est issu d'une famille noble désargentée. Le fait d'avoir une belle collection de livres est une manière comme une autre de ne pas se faire oublier et de rester proche des milieux encore élitistes de la culture. Et nous sommes ici en présence d'un homme qui ne se contente pas de collectionner des livres⁵. Cet érudit fut également collectionneur de médailles, de tableaux ou encore de mobiliers. Si l'on en croit son testament⁶, Attel de Luttange a légué ses tableaux « à l'huile et entre autres Suzanne au bain, le portrait de l'évêque de Triest que l'on dit un Van Dick. [...] tous mes objets d'art, savoir : deux figurines en bronze : Bacchus et Antinoüs, quatre statuettes en biscuit-porcelaine : François Ier et sa maîtresse, Charles VII et Agnès Sorel, ainsi que les deux beaux vases en porcelaine qui les accompagnent dont l'un est signé Laroche et l'autre provient de l'Impératrice Joséphine [...] Je lègue encore [...] ma belle pendule que l'on dit provenir d'un des châteaux impériaux de Napoléon Ier et qui le représente sous le costume d'un Empereur romain dans le char de la victoire et protégé par L'Egyde de Minerve ».

En effet le problème avec le XIX^{ème} siècle, est que tout le monde commence à collectionner, il faut donc réussir à se distinguer, avec tout d'abord des critères portant sur les objets collectionnés, le vrai/le faux, l'ancien/le moderne, le rare/le commun. Le fait de vouloir se distinguer, peut être l'une des explications de l'éclectisme des objets collectionnés par Attel de Luttange même si sa bibliothèque reste la principale de ses collections. Et même à l'intérieur de sa bibliothèque il essaye de se distinguer, en ayant acquis par exemple ce qu'il dit être la Corinne⁷ de Madame de Staël ayant appartenu à Napoléon Ier lui-même. Pourtant il n'avait pas de prédestination particulière à acquérir cet ouvrage, n'étant ni un passionné de Napoléon, ni de Madame de Staël. Mais l'attrait du beau livre, du livre rare reste avant tout la préoccupation première du bibliophile

⁵ Le XIX^{ème} siècle n'est pas uniquement le siècle de la bibliophilie, mais du collectionnisme en général. C'est un phénomène qu'étudie déjà les intellectuels de l'époque. Le meilleur exemple est Théophile Gautier qui va utiliser les collections comme objet d'observation. Une étude sera d'ailleurs consacrée au travail de Théophile Gautier par Cettina Rizzo, professeur de Langue et Littérature françaises à l'Université de Catania, dans son livre : *Le collectionnisme au XIX^{ème} siècle, Théophile Gautier et les préfaces aux catalogues de ventes aux enchères*, l'Harmattan, 2015, 252 pages.

⁶ Testament de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, le 25 mars 1854, devant maître Blondeau. A.D. 57, cote 116J18. Voir annexe N° 1.

⁷ N° 1584 du catalogue d'Attel.

Bien que le XIX^{ème} soit le siècle des collectionneurs, il ne faut pas chercher à travers tout ce collectionnisme l'identité du siècle. Certains comme Mirbeau diront que « ce siècle est voué à la copie et à la restitution »⁸, sous-entendu que le XIX^{ème}, après la Révolution, n'arrive pas à retrouver une identité qui lui soit propre et à créer son propre style. Cela n'est pas entièrement vrai dans le domaine du livre. Dans notre cas ce sont des livres imprimés au XIX^{ème} siècle qui forment l'une des parts les plus grandes de la bibliothèque de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange. Et cela est une généralité chez les bibliophiles, et ce déjà au XVIII^{ème} siècle. Même s'il est vrai qu'une partie de ces ouvrages sont des rééditions. Mais nous détaillerons plus loin, le fait que la plus part des livres collectionnés, par un bibliophile, sont des livres qui lui sont contemporains.

Jean-François-Didier d'Attel de Luttange est bien représentatif de ce collectionnisme du XIX^{ème} siècle. C'est un homme aux goûts éclectiques, dont la bibliophilie n'est qu'une des facettes. Mais c'est la bibliophilie qui occupe néanmoins la plupart de son temps. Il est réellement attiré par les livres, ce qui l'amena à accumuler près de 3.000 volumes qu'il conserva à la fois à Metz, à Verdun et à Paris. Attel de Luttange habite à Metz, profite du logement de sa mère à Verdun pour y mettre une partie de sa bibliothèque et aura un logement temporairement à Paris où il déposera une petite partie de ses livres.

Cependant il ne faudrait pas s'y méprendre, la bibliophilie au XIX^{ème} siècle ce n'est pas uniquement des petites collections réunies par de modestes aristocrates de province. La bibliophilie au XIX^{ème} siècle c'est bien plus que cela, c'est un art et comme dans tout art il y a de grands artistes. En commençant par les bibliographes eux-mêmes, ces derniers qui guident par leur ouvrages les collectionneurs de livres, sont eux aussi de grands bibliophiles, on peut, pour n'en citer qu'un, évoquer le nom de Charles Nodier. Nodier qui était bibliothécaire, écrivain et grand bibliophile. Il fut même à l'origine du *bulletin du Bibliophile*⁹, qui reste encore aujourd'hui un périodique utile aux bibliophiles contemporains. Ensuite parmi les grands bibliophiles de ce siècle nous ne citerons que quelques noms, tel celui d'Henri d'Orléans duc d'Aumale¹⁰, qui fut considéré comme le

⁸ Mirbeau, « Bibelots », dans *Le Gaulois*, 4 mars 1885.

⁹ Créé en 1834, avec l'aide d'autres bibliophiles et/ou bibliographes de renoms tels que Paul Lacroix, Gabriel Peignot ou encore le libraire Techener.

¹⁰ Henri d'Orléans, 1822-1897, ne fit pas comme Attel de Luttange, le catalogue de sa bibliothèque, mais il fit un document tout aussi précieux et intéressant, qui est un historique de sa collection, de manuscrit uniquement. Cet

« prince des bibliophiles », avec une bibliothèque d'environ 50000 livres. Ce siècle aura aussi quelques femmes bibliophiles parmi lesquelles Marie-Caroline duchesse de Berry¹¹, qui réunie près de 8000 volumes dans son château de Rosny. Enfin même si nous venons de citer de belles et grandes bibliothèques privées, il faut quand même dire, pour défendre Attel de Luttange, que ce n'est pas le nombre d'ouvrages réunis qui fait un bibliophile. Nous en prenons pour preuve le baron Léopold Double¹², qui fut un grand collectionneur français mais dont la bibliothèque ne comprenait que 184 ouvrages. Cela s'explique par la rareté de ces ouvrages, dont certains portent notamment les armes des différents rois de France. D'autres grands noms sont connus mais pas pour les bonnes raisons. Ce fut notamment le cas pour le comte Libri¹³, dont le nom est connu pour des affaires de vols et de mutilations de livres anciens.

Si l'on regarde à une échelle régionale, nous verrons un peu plus loin que la Lorraine ne compte que quelques bibliophiles, tandis qu'à Lyon par exemple l'on trouve environ 70 bibliothèques privées dignes d'être évoquées au XIX^{ème} siècle, on peut citer les plus connues telles que celle de Nicolas Yemeniz, de Jean-Antoine Louis Coste¹⁴ ou encore celle de Léon Cailhava.

Et enfin, pour terminer cette brève parenthèse sur le panorama de la bibliophilie au XIX^{ème} siècle, il faut garder en tête que ce qui se passe en France, se passe aussi à l'étranger. Le bouleversement du marché du livre français profite aussi aux collectionneurs étrangers. On peut ici citer l'exemple de Joaquim Gomez de La Cortina, marquis de Morante¹⁵, ce collectionneur espagnol, né au Mexique,

historique fut publié en 1900. Pour aller plus loin : Éric Woerth, *Le duc d'Aumale : L'étonnant destin d'un prince collectionneur*, L'Archipel, 2006.

¹¹ Marie Caroline Ferdinande Louise de Naples et de Sicile, duchesse de Berry, 1798-1870, réunit des ouvrages très rares et très précieux, notamment par leur reliure. La duchesse ayant une préférence pour les reliures réalisées par René Simier, l'un des relieurs les plus à la mode au XIX^{ème} siècle. Nous remarquerons qu'Attel de Luttange n'a apparemment pas dans sa bibliothèque des livres reliés par Simier. Pour aller plus loin : Laure Hillerin, *La duchesse de Berry : l'oiseau rebelle des Bourbons*, Paris, Flammarion, 2010.

¹² Joseph-Louis Léopold Double, 1812-1881, était un grand bourgeois. Tout comme Attel de Luttange, il avait commencé une carrière militaire avant de s'abandonner entièrement à la collection. Pour aller plus loin : Ludovic de Magny, *Le Nobiliaire universel*, vol. 3, Paris, Direction des archives de la noblesse, 1868.

¹³ Guglielmo Brutus Icilius Timeleone Libri-Carucci dalla Sommaja, 1803-1869. Lorsqu'il fut rattrapé par ses affaires il s'enfuit en Angleterre où il essaya de se faire rapatrier 30000 de ses livres et manuscrits, on se trouve ici à une bibliothèque dix fois plus importante que celle de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange.

¹⁴ Sa bibliothèque est estimée à environ 15000 ouvrages. Voir : Gérard Bruyère, « Pro Patria colligit : le bibliophile Louis Coste (1784-1851) et sa Bibliothèque Lyonnaise », dans *Union des sociétés historiques du Rhône, Actes des Journées d'études*, Caluire-et-Cuire et sa région, [Lyon], USHR, 2013, p. 57-93.

¹⁵ Le marquis de Morante 1808-1868, acquiert et fait relier la majorité de ses livres en France. Il est connu pour sa grande bibliothèque mais aussi par sa mort tragique, en effet il tomba de l'échelle de sa bibliothèque. Nous

qui réunit près de 120 000 ouvrages dans sa bibliothèque ce qui n'est pas si courant pour une bibliothèque privée.

L'une des questions, ici importante à se poser est : pourquoi collectionner ? Si l'on continue dans la définition de Pierre Larousse, il ajoute que collectionner c'est la « réunion d'objets assemblés pour l'instruction, le plaisir, l'utilité ». C'est en effet trois facettes qui sont valables pour la bibliophilie. Comme nous l'avons déjà dit, posséder des livres, c'est posséder le savoir ; Attel de Luttange est un érudit, qui lit avec attention ses livres et qui par ce moyen acquiert une grande connaissance. Nous examinerons un peu plus loin ses domaines de prédilections. Et à cette soif de connaissance s'ajoute aussi le plaisir de collectionner. Le fait de posséder des beaux livres et d'avoir une bibliothèque qui soit belle à regarder, est une satisfaction pour le collectionneur. Dans son catalogue Attel de Luttange, fait de nombreuses allusions à la beauté de ses livres, tant pour leur belle qualité d'impression (texte et gravure), que pour leur reliure. Et pour finir ce triptyque, il reste à évoquer l'utilité. En effet chez certains bibliophiles, on trouve dans leur bibliothèque des exemplaires en double. Cela s'explique par le fait que l'un sert d'objet de collection et que le double sert d'objet de travail, sur lequel on peut écrire, faire des annotations et donner son avis. On ne trouve pas trace de cette pratique chez Attel de Luttange, il possède certains livres en double, mais en les examinant on ne trouve pas d'annotations particulières dans l'un ou l'autre des exemplaires. Mais dans certains ouvrages, notamment dans les sujets qui l'intéressent comme les mathématiques, on trouve des annotations dans les marges. Ces livres ne sont donc pas des livres de collections mais des livres « utilitaires ». C'est une distinction qu'il faut faire dans ce genre de bibliothèques privées d'érudit, il ne faut pas croire que tous les livres présents dans la bibliothèque de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange sont des livres de collection, rares et précieux. On peut par exemple parler des outils bibliographiques tel que le *Manuel du libraire et de l'Amateur de Livres* de Jacques-Charles Brunet¹⁶ ou le *Manuel du bibliophile ou traité du choix des livres*¹⁷ de Gabriel Peignot, qui sont considérés à l'époque comme des ouvrages utiles, plus que comme des ouvrages de collection.

remarquerons que, comme Attel de Luttange, le marquis de Morante, était célibataire. Nous noterons que cette situation de célibat est souvent une caractéristique qui se retrouve chez les bibliophiles.

¹⁶ N° 198 dans le catalogue d'Attel

¹⁷ N° 922 dans le catalogue d'Attel

Le nombre de collectionneur étant de plus en plus important en France, on voit apparaître ces spécialistes du livre rares et curieux¹⁸, qui publient des ouvrages pour commencer dans la collection, ou pour orienter les collectionneurs déjà chevronnés.

Ce genre d'ouvrage est notamment utile car vers 1830, on assiste à une révolution dans le domaine de la bibliophilie. Et cela est dû notamment à la Révolution française. Cette dernière avec toutes ses confiscations (royales, ecclésiastiques, biens des émigrés), a produit un véritable raz de marée de livre. Des millions de livres sont devenus bien de la nation et le marché du livre a gonflé en conséquence. Les libraires en ont profité pour se façonner leurs propres bibliothèques mais également pour constituer leurs stocks. Ce sont ces stocks qui ont fait leur fortune lorsque la bibliophilie a repris de la vigueur.

En effet le problème est qu'il n'y avait plus de bibliophiles. Soit ils étaient en exil, soit ils étaient ruinés. Car sous l'Ancien Régime, la bibliophilie était une affaire de noble et de personnes argentées, ordre totalement bouleversé et en reconstruction. Cela a pour conséquence qu'il n'y a presque plus de marché du livre en France et que celui-ci s'exporte dans des pays comme l'Angleterre.

Il faut donc attendre le début du XIX^{ème} siècle pour que les marchands et les bourgeois, reprennent à leur compte la collection de livres précieux. Et c'est exactement ce qui est arrivé avec Jean-François-Didier d'Attel de Luttange. Sa famille était noble, son oncle était un petit bibliophile, son père était colonel dans l'armée du roi et a lui aussi possédé quelques livres. A la Révolution son père royaliste a été considéré comme émigré et ses biens ont été confisqués. Jean-François-Didier, lui était rentier. C'est un noble qui vit dorénavant de manière bourgeoise. Il commença donc sa collection de livre au XIX^{ème} siècle, dans un contexte favorable puisque la première moitié de ce siècle est considérée, a posteriori, comme l'époque la plus glorieuse de la bibliophilie française.

Cela peut s'expliquer par le fait qu'avec tous ces livres qui se retrouvent maintenant à disposition, il faut faire des choix, et l'on essaye de catégoriser les livres. Il y a les livres dits utiles, qui servent souvent et qui donc se dégradent. Les livres dits inutile que l'on peut jeter. Et enfin les livres qui ont pour destinée de devenir des objets de collection. Pour faire partie de cette dernière catégorie, il

¹⁸ Comme le veut la désignation traditionnelle

faut que le livre allie qualité du texte et de l'édition et beauté dans sa condition. La condition extérieure du livre va devenir importante, cela va faire entrer en jeu une nouvelle variante qui est celle de la reliure. Pour qu'un livre soit collectionnable il faut qu'il réponde à quatre paramètres : la condition, l'état (de conservation), la provenance et la rareté¹⁹.

C'est ce qu'écrit avec ses mots Attel de Luttange au N°756 de son catalogue : *Les amours pastorales de Daphnis et Chloé* (traduites du grec en franc par Jacques Amyot), 1718, petit in 8°, « ces exemplaires étaient d'une condition irréprochable, tant sous le rapport de la reliure que de l'intérieur de livre et de plus provenaient de Bibliothèque célèbre. Nous remarquerons encore qu'il a été tiré des exemplaires de cette Edit., sur deux sortes de pap. ; L'un un peu plus blanc et plus grand que l'autre, et surtout plus fort et d'une meilleure qualité. En faut-il d'avantage pour faire faire des folies à des amateurs ? »

Mais il y a un fort changement avec la Révolution française et celui-ci s'accroît dès les années 1830. En effet entre 1830 et 1850 la courbe du marché du livre ne cesse de croître, tout comme le prix des ouvrages qui lui aussi ne cesse d'augmenter. Car petit à petit le marché se régule et la quantité de livres sur le celui-ci redevient gérable et les prix se réajustent en fonction.

Jean-François-Didier, est-il un collectionneur tel qu'on l'imaginait au XIX^{ème} siècle ? Pour essayer d'imaginer ce que pouvait être l'imaginaire du collectionneur on peut regarder dans les textes littéraires ou les chroniques journalistiques de l'époque, qui le mette souvent en scène. C'est le cas notamment de Balzac, qui prend le collectionneur comme exemple dans sa *Physiologie du rentier de Paris et de province*²⁰, qui décrit le «vêtement peu soigné», les «cheveux épars», la «figure détruite» du rentier-collectionneur. Jean-François-Didier était certes rentier et avait les cheveux épars, mais néanmoins la description de Balzac reste caricaturale.

Le collectionneur est passé du marginal à l'aristocrate, cela montre bien une transformation dans les représentations et témoigne du changement culturelle et sociale de la première moitié du XIX^{ème} siècle. En effet l'aristocrate-collectionneur est encore une figure importante du XIX^{ème} siècle, Attel de

¹⁹ Jean Viardot « Les nouvelles bibliophilies », dans *l'Histoire de l'édition française*, tome III, Le temps des éditeurs, sous la direction de Henri-Jean Martin et Roger Chartier, Paris, Promodis, 1985, p. 343-363.

²⁰ Balzac Honoré (de), *Physiologie du rentier de Paris et de province*, Paris, Martinon, 1841, p.79

Luttange, peut être considéré comme un aristocrate-collectionneur, et chez ce genre de personnage, la collection a souvent pour noyau, un héritage, et c'est plus ou moins le cas de notre érudit, mais nous développerons ce point un peu plus tard. Nous pouvons dire que ce type de l'aristocrate-collectionneur, connaît également sa fin au XIX^{ème} siècle. Si l'on regarde le cas de notre bibliophile lorrain, il décéda sans descendance. Et c'est le cas de beaucoup de familles aristocrates qui verrons leur lignée s'éteindre à la fin du XIX^{ème} et au début de XX^{ème} siècle. C'est un phénomène de société réel, on en voit le reflet dans la littérature. L'essayiste, et lui-même collectionneur d'art, Paul Bourget, dans son roman *l'Emigré*²¹, met en scène un aristocrate, qui a vu sa lignée s'arrêter.

De plus il y a aussi un réel déséquilibre entre parisiens et provinciaux, cela est valable au XVIII^{ème} siècle, mais perdue au XIX^{ème} siècle. Il n'y a pas eu d'étude globale réalisée pour le XIX^{ème} siècle, mais Michel Marion s'est attelé à faire une analyse²² sur les collectionneurs du XVIII^{ème}. Attel de Luttange est né en 1787, il est donc dans la parfaite continuité de ces collectionneurs du XVIII^{ème} siècle. Michel Marion, entre 1715 et 1789, relève 1032 noms de collectionneurs, dont seulement 71 sont implantés en province. Et la plupart dans la zone septentrionale de la France. Cette différence entre la Nord et le Sud de la France n'est pas sans rappeler la division traditionnelle historique, une différence de richesse, de culture, d'alphabétisation et de production de documents écrits. Si nous essayons de dresser le portrait type du collectionneur du XIX^{ème} siècle, ce serait un parisien d'une classe sociale plutôt aisée. Jean-François-Didier n'est pas parisien, bien qu'il y séjourne quelques années et qu'il détenait des livres dans ce logement parisien²³. Mais il fait effectivement partie d'une classe sociale aisée, tous les hommes de sa famille sont des nobles, qui ont tous fait partie de l'armée du roi de France. Attel de Luttange est un homme, cette information n'est pas nécessaire, sauf à faire la comparaison avec les autres collectionneurs de livres lorrains du XIX^{ème}. On s'aperçoit donc que se sont tous des hommes, nous citerons ici comme exemple quelques personnalités lorraines tel : Jean-Nicolas

²¹ Paul Bouget, *L'émigré*, Paris, Nelson éditeur, 1927, 371 pages.

²² Marion Michel, *Collections et collectionneurs de livres au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 1999, 570 pages.

²³ Attel de Luttange le dit clairement dans son testament : « je lègue à la dite bibliothèque de Verdun [...] tous les livres que je posséderais dans tout autre endroit et partout à Paris, si la mort venait me surprendre dans cette ville ».

Beaupré²⁴ ; Wiener père²⁵ et fils²⁶, Nicolas Victor Servais²⁷ ou encore Othon Cuvier²⁸. Si on s'intéresse à l'âge des collectionneurs, on peut encore une fois se baser sur l'étude de Michel Marion²⁹, pour le XVIIIème siècle, il est dit que « 75% des collectionneurs franchissent la barre des soixante ans et plus de deux tiers celle des 70 ans ». Attel de Luttange lui décéda à l'âge de 71 ans en 1858. Nicolas Beaupré est décédé à l'âge de 74 ans en 1869, Lucien Wiener est décédé à 81 ans en 1909, Nicolas Victor Servais quant à lui décéda à l'âge de 82 ans en 1885.

« Collectionner n'est pas une ridicule manie ; c'est un besoin de notre tempérament, presque une loi de la nature, comme celle qui pousse l'abeille à faire son miel, le ver à soie à tisser son cocon et la fourmi à réunir en été les provisions d'hiver »³⁰

Une relation toute particulière unit une collection à son collectionneur, et fait que parfois ce dernier peut paraître coupé du reste du monde et de sa famille. Et même si Attel de Luttange fut considéré par ses proches comme un doux rêveur, il n'en est pas moins que c'est lui qui attire l'intérêt des chercheurs et que c'est lui qui a contribué à la renommée de la bibliothèque de Verdun. Il ne reste cependant qu'une figure locale, connue uniquement par quelques chercheurs lorrains. La Lorraine justement est un contexte particulier pour un bibliophile du XIXème, il est donc bon de voir, à travers les informations que nous livre le catalogue d'Attel, à quoi pouvait ressembler le monde du livre en Lorraine dans cette première partie du XIXème siècle.

²⁴ Jean Nicolas Beaupré (1795-1869), était un magistrat, conseiller à la cour impériale. Il est l'un des fondateurs de la Société d'archéologie Lorraine. Une partie de ses archives se trouvent d'ailleurs encore aujourd'hui au Musée Lorrain à Nancy.

²⁵ Lucien Wiener (1828-1909), était un libraire et relieur nancéen, membre de l'Ecole de Nancy dès sa fondation. C'était également un grand collectionneur, dont la collection vint enrichir le Musée Lorrain, dont il fut le conservateur de 1889 à 1907.

²⁶ René Wiener (1855-1939), était un relieur, éditeur et libraire nancéen. Ce fut également un grand bibliophile, il légua comme son père une partie de sa collection au Musée Lorrain.

²⁷ Nicolas Victor Servais (1803-1885), était chef de division à la préfecture de la Meuse. Il légua sa collection de livres et de manuscrits à la bibliothèque de Bar-le-Duc (55).

²⁸ Othon Cuvier (1812-1896), était pasteur à Nancy. C'était un amoureux des beaux livres, il partagea même sa passion avec les plus jeune, c'est ainsi qu'un autre bibliophile, Henri Dannreuther (1855-1911), eût comme mentor le pasteur Cuvier. Leur collection se trouve également à la bibliothèque de Bar-le-Duc.

²⁹ Michel Marion, op.cit.

³⁰ P. Eudel, *Collections et Collectionneurs*, Paris, G. Charpentier, 1885.

2. Le monde du livre en Lorraine

Dans ce contexte de développement du marché du livre et de la bibliophilie au XIX^{ème} siècle, il est bon d'avoir en tête, une image globale de l'imprimerie, des éditeurs et plus généralement du monde du livre en Lorraine. La Lorraine n'a jamais eu comme image, celle d'une région de la culture, ou à l'origine d'un quelconque changement culturel. Henry Contamine dans sa thèse³¹, expliqua qu'en dehors du théâtre les distractions intellectuelles restent assez rares.

Cette région est soit connue pour son industrie, soit connue par les faits militaires qui s'y déroulent. La Lorraine en marge du territoire et balance entre France et Allemagne. On pourrait croire que dans cette région la bibliophilie, l'imprimerie ou encore les éditeurs-libraires ne soient pas très présent, or ce n'est pas le cas.

Il est pourtant vrai qu'au départ l'imprimerie ne s'y développe que tardivement. Il faut attendre 1482 pour que le premier livre lorrain soit imprimé à Metz. L'imprimerie s'installe doucement en Lorraine, il faudra attendre la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle, pour que celle-ci s'implante durablement. Mais en tant que région frontalière, elle sera régulièrement touchée par les conflits et après 1630, la guerre de Trente ans touchera durement la Lorraine et l'imprimerie en pâtira.

A partir du XVIII^{ème} le milieu du livre se renouvelle, de nombreux imprimeurs et éditeurs-libraires ouvrent leur boutique un peu partout en Lorraine. Cela se voit dans le catalogue de la bibliothèque de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, notamment dans ce que l'on pourrait appeler son fonds d'histoire locale. Une histoire lorraine faite par des auteurs le plus souvent lorrains et souvent imprimée et éditée par des ateliers lorrains. Ce sont ces noms d'imprimeurs et d'éditeurs que nous allons observer³².

³¹ Contamine Henry, *Metz et la Moselle de 1814 à 1870. Etude de la vie et de l'administration d'un département au XIX^{ème} siècle*, Tome 1, Nancy, Société d'impression typographiques, 1932, page 83. Cette étude à l'avantage de se baser sur des sources aujourd'hui disparues.

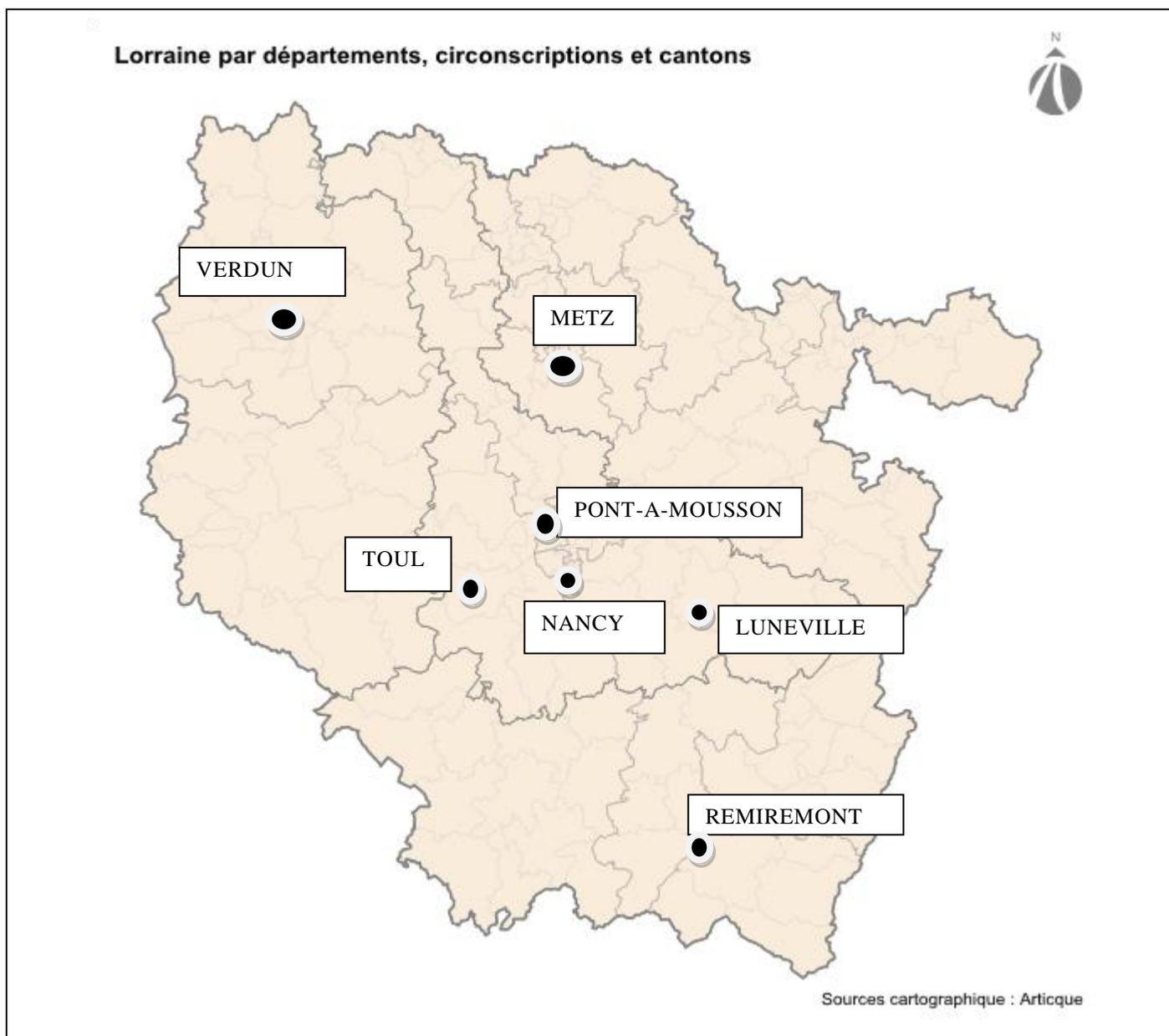
³² Liste des imprimeurs lorrains du XIX^{ème} siècle présent dans le catalogue d'Attel, avec les titres publiés, Voir annexe n°2.

On arrive à environ 80 titres, présents dans le catalogue d'Attel de Luttange, qui ont été imprimés en Lorraine au fil des siècles. A partir de ces chiffres on remarque que l'imprimerie n'est pas très développée en Lorraine. Par rapport à d'autres grands centres d'impression tels que Paris, Lyon ou Rouen. Et en regardant les titres des ouvrages fabriqués par les ateliers lorrains, on constate que ce sont avant tout des livres traitant de l'histoire de la province, de l'histoire locale. Ce sont donc généralement des auteurs locaux, qui font imprimer leurs ouvrages dans l'atelier le plus proche, pour une diffusion restreinte dans l'espace. Même si certains auteurs comme Dom Calmet, ont eu une renommée nationale. Ce nombre de 80 titres imprimés par des ateliers lorrains, est un peu décevant notamment pour un homme, qui comme nous le verrons plus loin, s'est voulu historien, notamment en essayant de faire une histoire du Verdun. 80 est à la fois un petit nombre par rapport au 1586 titres de sa bibliothèque mais en même temps un chiffre qui montre quand même un intérêt pour sa région. Sur certaines notes il écrit que certains livres qu'il possède ne sont intéressants que pour un lorrain. C'est le cas par exemple pour le N° 475 du catalogue : *Discours des choses advenues en Lorraine depuis le décès du Duc Nicolas en 1473, jusqu'à celui du duc René (par Nic. Remi)*, Pont-à-Mousson, 1605, petit in 4 « Ouvrage curieux et recherché en Lorraine³³. »

Si on observe une carte de Lorraine, on remarque que ces imprimeries sont dispersées sur tout le territoire. Il y a un maillage, peut-être faible, mais qui néanmoins recouvre l'ensemble du territoire. Surtout que l'on connaît aussi des imprimeurs à Commercy (Meuse), à Bruyères (Vosges), à Neufchâteau (Vosges) et dans d'autres villes dont on ne trouve pas trace dans le catalogue. Certains de ces imprimeurs n'existent d'ailleurs plus au XIXème siècle ; une grande partie des livres de notre collectionneur datant de ce même XIXème siècle, cela explique aussi que l'on ne retrouve pas dans son catalogue la réalité de l'évolution de l'imprimerie lorraine. Mais en se basant uniquement sur le catalogue, nous retrouvons déjà beaucoup d'éléments de ces métiers tournant autour du livre et qui sont des relais essentiels pour tout bibliophile. On peut également s'étonner de ne pas trouver de livres venant de l'imprimerie d'Epinal, pourtant si connue et

³³ Cette référence se retrouve aussi aux numéros 737 et 1155 du catalogue d'Attel.

productive déjà au XIXème siècle, même si Epinal est très spécialisé dans la production de lithographie.



De manière générale le monde de l'édition évolue en Lorraine et en France au XIXème siècle, et même ce dès la fin du XVIIIème siècle, on assiste à une spécialisation dans le commerce de la librairie.

Une distinction de plus en plus forte, s'achevant au XXème siècle, se fait entre les

libraires vendant des nouveautés et les libraires qui vendent plutôt des livres de seconde main, qui ont souvent un intérêt pour leur rareté ou pour leur reliure, tout ce dont le bibliophile se délecte. C'est une spécialisation des marchands avec laquelle les bibliophiles vont devoir compter. Et cela peut aussi faire une distinction entre les bibliophiles. Nous verrons un peu plus bas que Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, a la majorité des livres qui composent sa bibliothèque qui lui sont contemporains. Nous verrons aussi qu'il fait de temps en temps référence à des libraires parisiens mais assez peu à des libraires lorrains. Les seuls qu'il cite sont ceux chez qui il vend ses propres livres.

Si on observe le peu de mention de nom de relieur présent dans le catalogue, on remarque qu'aucun n'est lorrain. Alors que pourtant les Wiener père et fils étaient de grands relieurs attachés au mouvement artistique, aujourd'hui mondialement connu, de l'Ecole de Nancy.

La Lorraine est donc une région qui est loin d'être délaissée par le milieu des imprimeurs-libraires et encore moins au XIXème siècle. Le catalogue de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, nous en apporte la preuve avec de nombreux ouvrages viennent de ces ateliers. En effet Attel de Luttange est très attiré par sa région lorraine même s'il faut préciser qu'il est d'origine italienne. Il convient donc de faire plus ample connaissance avec notre érudit en nous attardant un peu, sur sa généalogie, qui a somme toute configuré sa bibliophilie.

II/ Jean-François-Didier d'Attel de Luttange

1. De l'Italie à la Lorraine : brève généalogie de la famille

Jean-François-Didier d'Attel de Luttange est né le 3 juin 1787 à Verdun, en la paroisse de Saint-Amand. Il est le fils de Louis Alexandre, baron d'Attel de Luttange Weinsberg et de Christine Suzanne Le Moyne d'Aubermesnil, baronne d'Attel. Il a deux sœurs : Elisabeth née le 13 septembre 1789, puis Angélique née le 30 octobre 1791 ; mais celles-ci meurent en bas âge, ce qui fait de lui le seul héritier de sa branche. L'unique et le dernier puisque Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, ne se maria pas et n'eut pas d'enfants.



Jean-François-Didier d'Attel de Luttange en 1833. Dessin de Maurin et lithographie de Lemercier.

La famille Attel acquiert ses lettres de noblesse quand elle quitte l'Italie, en 1436, pour la Lorraine. Son aïeul était alors gentilhomme de René le Bon, roi de Naples. Mais René était aussi duc de Bar, depuis son adoption par son oncle le cardinal-duc Louis 1^{er} de Bar et également duc de Lorraine depuis son mariage avec Isabelle (fille de Charles II de Lorraine). Dans le cadre de la guerre de Cent Ans, René soutenu le roi de France Charles VII (qui était son beau-frère) ce qui lui vaut d'être retenu prisonnier par le duc de Bourgogne, Philippe le Bon de 1431 à 1436. C'est à cette date après un passage par Naples, que René le Bon partit rejoindre sa femme sur ses terres de Lorraine et avec lui l'aïeul de notre collectionneur.

C'est donc en Italie qu'on trouve l'origine du nom d'Attel, il est écrit dans l'armorial de la famille, intitulé *Généalogie de la noble famille d'Attel*, à la page XI, écrit à l'encre rouge : «Il est présumable que la famille d'Attel tire son nom de la ville d'Atella ou d'Attella dans l'ancienne Campanie (Royaume de Naples). Cette ville qui fut célèbre pour ses comédies dites Atellanes se nomme aujourd'hui Sant'Arpino et est située dans la terre de Labono. A l'époque où N. d'Attel vient en France, on ajoutait ordinairement à son nom de baptême, le nom de la ville où l'on était né et par corruption ou plutôt pour franciser son nom, le dit N. d'Attella aura écrit d'Attel ; ce qui a souvent été imité par des familles italiennes venues en France : les Broglie au lieu de Broglio, les Bérenger au lieu de Berenghieri, les Clermont au lieu de Ciaramonte etc etc ».³⁴

Son père Louis Alexandre était un militaire, chevalier des ordres de Saint-Louis et de Saint-Lazare. Il servit sous les ordres du marquis de Saint Simon lors de la guerre d'indépendance des Etats-Unis. Il finit sa carrière colonel au 19^e régiment d'infanterie, quand il démissionna de son poste en juin 1792. Il a continué de se battre dans les rangs des armées royalistes en exil notamment dans l'armée de Condé. C'est-à-dire qu'il veut libérer la famille royale et rétablir la monarchie de droit divin en France. Le fait qu'il fasse partie de l'armée des « émigrés » a eu pour conséquence la confiscation de ses biens. Ces derniers,

³⁴ *Généalogie de la noble famille d'Attel*, de Louis-Alexandre d'Attel, 20 avril 1784, Ms 330, B.M. Verdun. Voir Annexe n° 3.

consistent en 1 pré, 30 hectares de terre et une parcelle de vigne, ainsi que des livres. Il fut retiré de la liste des émigrés le 29 fructidor de l'an IX³⁵ (16 Septembre 1801). Il ne rentra en France qu'en 1802 où il est placé sous la surveillance³⁶ du maire de Verdun. Là où sa femme et ses enfants avaient trouvé refuge chez la grand-mère maternelle de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange. Notre bibliophile est donc issu d'une noblesse d'épée. Louis Alexandre décéda le 19 mai 1819.

Sa mère, Christine Suzanne le Moyne d'Aubermesnil est verdunoise, née en 1769. Elle décéda un an après Jean-François Didier d'Attel de Luttange, en novembre 1859. Elle fut d'ailleurs son exécutrice testamentaire³⁷.

On sait peu de chose sur sa formation avant qu'il ne devienne rentier³⁸. Il aurait commencé une formation militaire, pour continuer la lignée familiale, mais il aurait arrêté pour des raisons de santé. Jean-Julien Barbé³⁹ écrit que d'Attel de Luttange : « sortit de l'école d'application de Metz et devint lieutenant de Génie, mais il renonça plus tard à l'état militaire pour cultiver les lettres et la musique ». Avant cela au lycée il était un excellent élève mais il était néanmoins très turbulent.

Comme le prouve la lettre que reçoit sa mère en 1804, de la part du directeur du lycée Buvignier où Attel de Luttange était scolarisé : « Madame, votre fils a été convaincu d'avoir crayonné sur les murs du collège des saletés révoltantes et tenu des propos indécents à une jeune personne du sexe ; De plus, il est fortement soupçonné d'avoir écrit des lettres infâmes à des camarades. Il a, par ces désordres créé un très grand scandale dans le collège. En conséquence, j'ai l'honneur de vous prévenir que je lui ai déclaré qu'il ne serait point admis dans ma classe à moins qu'il ne se soit justifié de ce dont il est soupçonné par tous les écoliers et il faudra en outre qu'il répare par une satisfaction convenable le scandale des infamies dont il a été convaincu. Il m'est pénible, Madame, de vous donner de si tristes nouvelles, mais le devoir de ma place m'y oblige ». Ce lycée était un collège impérial mais lorsqu'Attel de Luttange y était, c'était une école centrale. Les

³⁵ Extrait des minutes du département de la Moselle, An IX, A.D. 57, 116J17. Voir annexe n°4

³⁶ Extrait du registre du conseil général du département de la Moselle, 1793, A.D. 57, 116J17. Voir annexe n° 5

³⁷ Voir annexe n°1

³⁸ A en croire sa carte d'électeur. Voir annexe n°6

³⁹Jean-Julien Barbé, *A travers le vieux Metz. Les maisons historiques*, imp. Lorraine, 1913, 476 pages.

écoles centrales sont des écoles secondaires créées par la loi du 7 ventôse an III⁴⁰ (25 février 1795), pour remplacer les collèges d'Ancien Régime, c'est en 1802 qu'elles sont supprimées par Napoléon qui les remplace par des lycées. Il a, par la suite, continué ses études à Nancy. C'est une hypothèse émise par Jean-Marie Flamand⁴¹, qui se base sur l'existence d'une correspondance retrouvée dans les papiers d'Attel, avec plusieurs lettres⁴² signées « Lamoureux aîné ». Qui n'est autre que Jean-Baptiste François Xavier Lamoureux⁴³, professeur de langues anciennes au lycée impérial de Nancy de 1804 à 1811.

Par la suite Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, fut donc rentier, en continuant de louer les terres familiales, tout en se consacrant à sa collection de livres et à l'écriture. Notre érudit n'est pas connu pour autre chose que cela, on ne trouve pas dans sa vie de faits remarquables à mentionner ici.

Jean-François-Didier d'Attel de Luttange décède le 6 décembre 1858, de maladie, au 4 rue des Parmentiers à Metz : on ne sait pas exactement laquelle. Mais à partir de certaines de ces notes⁴⁴ manuscrites on peut voir évoluer son état de santé. On peut y lire que notre bibliophile souffre d'un ulcère à la lèvre supérieure et qu'il utilise de l'iodure de potassium, substance utilisée pour soigner un certain type de lésions dermatologiques. Dans un autre document, écrivant à un médecin de Metz, Attel de Luttange décrit « un ulcère cancéreux qui m'est survenu il y a 5 ou 6 ans à la lèvre supérieure [...] J'ai toujours hésité jusqu'à présent à me confier à un médecin de notre ville et même à ceux de Paris craignant toujours d'empirer le mal. Cet ulcère ne me cause aucune douleur et n'a aucune odeur. En l'espace de 6 ans, il a atteint la longueur d'une pièce d'un franc ». Il poursuit en soulignant que: « De plus, j'ai eu plusieurs fois la syphilis ».

⁴⁰ 25 février 1795, loi Lakanal

⁴¹ Jean-Marie Flamand, « Jean-François Didier d'Attel de Luttange : helléniste, philhellène », dans le volume prochainement publié (2017) dans le cadre du programme de recherche soutenu par la MSH Lorraine : *Attel de Luttange, savant ou fou littéraire*.

⁴² Lettre du 27 août 1844 (ms.367 de la bibliothèque de Verdun) envoyée à « Monsieur d'Attel de Luttange, Membre correspondant de la Société Royale des Antiquaires de France, rue des Clercs n°17, Metz » et écrite par Jean-Baptiste François Xavier Lamoureux. En 1844, Jean-François Didier d'Attel de Luttange lui adressa d'ailleurs son ouvrage « L'héroïne d'Orléans ».

⁴³ Fils d'un chirurgien réputé, il est devenu lui aussi médecin, même s'il était davantage intéressé par les Lettres classiques et le grec ancien. De 1796 à 1815, il a été professeur de langues anciennes, puis de rhétorique au lycée de Nancy. De 1826 à 1838, il changea d'orientation comme professeur d'histoire naturelle à l'École royale forestière de Nancy. Correspondant depuis 1823 de la Société des Antiquaires de France et membre de plusieurs autres compagnies savantes : la Société Philomathique de Verdun, la Société minéralogique de Saint-Pétersbourg et la Société royale à Nancy dès son rétablissement en 1802.

⁴⁴ Manuscrit 367 de la bibliothèque de Verdun.

Il fut enterré au cimetière du Faubourg-Pavé de Verdun : « L'an de grâce mil huit cent cinquante-huit, le neuf décembre, a été inhumé après les autorisations exigées par la loi, dans le cimetière de cette ville [c'est à dire Verdun], le corps de Jean François Didier d'Attel, décédé à Metz le six du présent mois à l'âge de soixante-dix ans ». Dans une tombe qui n'a plus sa plaque nominative. Mort à Metz, il a rédigé un dernier testament le 25 mars 1854 enregistré chez M^{es} Toussaint et Gilbrin à Metz, où il stipule : « Je déclare vouloir mourir dans la religion catholique apostolique et romaine ; je désire que mon enterrement soit selon mon état et je veux être mis aux pieds de ma bonne grand-mère, Madame d'Aubermesnil née d'Arbon à Verdun ». Ces dernières volontés ont donc été respectées. Il passa une vie assez tranquille sans trop vouloir participer aux assemblées politiques et culturelles de sa région mais il convient néanmoins de regarder avec qui notre bibliophile était en contact.

2. Un intellectuel de réseau

Jean-François-Didier d'Attel de Luttange devrait être un homme de réseau. En bibliophilie la notion de réseau est importante. Être en lien avec les bonnes personnes permet d'avoir accès à certains livres avant les autres ou permet de recevoir des livres en cadeau et d'être informé des ventes qui se tiennent, à Paris notamment. A toutes les époques et toujours au XIX^{ème} siècle le livre est quelque chose que l'on offre. Au Moyen-Age, le livre était un objet précieux, il était très onéreux à fabriquer et n'était donc pas à la portée de toutes les bourses. Au XIX^{ème} siècle le livre s'est popularisé et son coût s'est amoindri, c'est donc le livre de collection qui devient un objet que l'on offre comme cadeau de valeur.

Le réseau de notre érudit lorrain est formé d'abord, potentiellement par la franc-maçonnerie. Cette dernière est considérée comme une société de réflexion et de propagation des idées. De plus la franc-maçonnerie est sans frontière, ni territoriale, ni de classe ; tout le monde tant qu'il est initié peut faire partie de la franc-maçonnerie. Attel de Luttange faisait peut-être partie de la loge « Les Amis de la Vérité » de Metz. C'est d'ailleurs la seule loge de Moselle entre 1830 et 1848⁴⁵. La bibliothèque de Verdun conserve de nombreux cahiers maçonniques qui témoignent de cette appartenance à la loge messine. Jean-François-Didier d'Attel de Luttange possède d'ailleurs deux très beaux ouvrages manuscrits⁴⁶ reliés en cuir rouge, estampés à chaud, qui sont datés de 1834, l'un pour les grades de Chevalier Rose-Croix (18^{ème} degré) et l'autre pour le Chevalier Kadosh (30^{ème} degré⁴⁷). On peut donc supposer qu'il était au rang de Chevalier Kadosh. A cela s'ajoute une vingtaine de cahiers maçonniques. La question touchant à la franc-maçonnerie est délicate. On ne peut pas affirmer avec certitude qu'Attel de Luttange était franc-maçon. Il n'est pas impossible que notre bibliophile ait été Chevalier Rose-Croix, car alors que tous les autres grades insistent sur l'universalité de la sagesse, ce grade est le seul à être spécifiquement chrétien, ce qui correspond en effet à Jean-François-Didier d'Attel de Luttange. Cette tradition ou du moins se respect pour la

⁴⁵ Article de l'express du 9 novembre 2006.

⁴⁶ Ms 345 et Ms 346 de la BM de Verdun.

⁴⁷ Ces grades font partis du Rite Ecossais Ancien et Accepté (REAA), un rite fondé en 1801 dont les bases remontent au milieu du XVIII^{ème} siècle.

religion chrétienne se voit très bien dans les notes qu'il laisse en commentaire de ses ouvrages, il est très virulent envers ceux qui sont irréli­gieux. Ainsi au numéro 815 de son catalogue, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte. Nouvelle édition augmentée d'un tiers*, A Moropolis, chez le Libraire de Momus à l'enseigne du Jésuite démasqué, 1732, il met en note « un libraire stupide et ignorant, et vraisemblablement aussi quelque peu irréli­gieux (les gens de cette classe désignent le Clergé sous le nom de la Calotte), a cru faire merveille, en plaçant l'ouvrage en question, dans la catégorie des livres ayant rapport à la Théologie. Et c'est en plein XIXe siècle que l'on commet de pareilles balourdises. *Risum teneatis amici ?* ». Rien que l'adresse laisse, sans en connaître le contenu, deviner un texte qui ne sera pas tourné en faveur de l'Eglise. De même il critique Voltaire⁴⁸, en écrivant : « [...] tout Littérateur, tout en déplorant les excès irréli­gieux et antisociaux de l'auteur est cependant presque forcé de lui donner une place dans sa bibliothèque ; mais nous conseillons toujours aux jeunes gens de s'abstenir avant l'âge mur de la lecture d'une grande parties des Oeuvres du philosophe [...] En résumé, Un jeune homme qui se respecte ne doit connaître de Voltaire que son théâtre, la henriade, le siècle de Louis XIV et la Vie de Charles XII. Le reste est parfaitement inutile pour l'esprit ou dangereux pour le cœur et les Mœurs ». Son jugement est donc sans appel, et l'on voit bien chez lui un côté Ancien Régime qui se retrouvera dans sa bibliophilie aussi bien que dans ses écrits.

Ensuite ce qui paraît plus douteux, c'est le fait que ses deux manuscrits maçonniques ont l'air de dater de la même année, à savoir 1834. En revanche l'ex-libris d'Attel dans les deux cas est accompagné de la date de 1856⁴⁹. Peut-on passer plusieurs grades en une année ? D'Attel a-t-il pu récupérer des manuscrits maçonniques sans être franc-maçon ? Plusieurs interrogations se posent mais rien ne permet d'affirmer avec certitude que Jean-François-Didier d'Attel de Luttange faisait partie de la loge de Metz ; d'autant plus que les manuscrits ne sont pas nominatifs. Enfin si l'on regarde les cahiers maçonniques, on ne trouve aucune mention du nom d'Attel. Ce ne sont que de petits éléments, même si la question reste ouverte et si des doutes subsistent, il semblerait quand même que d'Attel

⁴⁸ N° 1141 du catalogue d'Attel : Voltaire (françois-Maris Arouet de), *Ses Œuvres (avec des notes de M.M. Renouard, Clogenson et autres)*, Paris, Renouard, 1819-25, 66 vol, in 8.

⁴⁹ *Le Rose Croix Rectifié*, manuscrit maçonnique, 1834, B.M. Verdun, Ms 345. Voir Annexe n°7

avait des liens avec la loge des Amis de la Vérité de Metz, voir même était franc-maçon.

Jean-François-Didier fut également élu à la société nationale des antiquaires de France (SNAF), le 9 mars 1829. Il y est dit membre résidant. En 1833, il deviendra associé correspondant national. Il y est présenté comme « homme de lettres ».

— *Meuse.* M. Denis, homme de lettres, à Commercy.
Moselle. MM. Bégin, docteur-médecin, à Metz. — D'Attel de Luttanges, homme de lettres, *ibid.*
Nièvre. M. A. Grasset, homme de lettres, à la Charité.
Nord. MM. Leglay, archiviste, à Lille. — Duthillœul, bibliothécaire de la ville, à Douai. — Arthur Dinaux, homme de lettres, à Valenciennes. — Lebeau, président du tribunal de première instance, à Avesnes.
Pas-de-Calais. M. Piers, bibliothécaire à Saint-Omer.
Puy-de-Dôme. MM. Tailhand, président à la Cour royale, à Riom. — Bouillet, homme de lettres, à Clermont-Ferrand.

Liste des correspondants nationaux de la SNAF, extrait des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, Paris, 1840, page 504.

DE LA SOCIÉTÉ.

XXV

pêchaient également d'y assister, ont cessé de faire partie de notre société. M. Rolle, ancien conservateur de la bibliothèque de la ville, MM. de Roquefort, d'Attel de Luttanges, qui ont quitté Paris, et M. Auguis, qui ne l'habite plus qu'à l'époque de la session de la Chambre des députés, ne comptent plus au nombre de vos membres résidents, mais vous appartiennent encore comme associés correspondants. MM. Alexandre Lenoir et Amédée Jaubert, deux de vos plus anciens collègues, et M. le vicomte Siméon, pour qui la société conserve une forte reconnaissance des services qu'il lui a rendus, vous appartiennent aussi désormais à titre de membres honoraires. Mais vous avez perdu pour toujours MM. Willemin, Lerouge et Cousinéry; la notice biographique du dernier sera publiée à la suite de ce compte rendu. Vous

Nom des associés correspondants de la SNAF, extrait des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, Paris, 1835, page xxv.

Cette société savante fut créée en 1804 et prendra son nom de société nationale des antiquaires de France en 1813. Une ordonnance de Charles X, en 1829, explique que cette société doit poursuivre des : « recherches sur les langues, la géographie, la chronologie, l'histoire, la littérature, les arts et les antiquités celtiques, grecques, romaines et du Moyen Âge mais principalement des Gaules et de la nation française jusqu'au XVI^e siècle inclusivement ». Elle siège tous les mercredis au musée du Louvre depuis 1854. Avant 1854, elle se réunissait rue du Pont des Augustins. Les membres résidants tels qu'Attel de Luttange avait trois séances mensuelles : les 9, 19 et 29 de chaque mois. Notre bibliophile était donc souvent à Paris. On sait par exemple qu'en 1831, il habitait au 36 rue de Seine (dans le sixième arrondissement). C'est d'ailleurs dans cette rue, au numéro 29 que se trouve l'éditeur Charpentier⁵⁰. C'est chez cet éditeur que d'Attel de Luttange fera éditer certains de ses livres, tel que *l'Héroïne d'Orléans*, en 1844⁵¹. On peut également inclure dans son réseau les libraires, ceux chez qui ses livres se vendaient. Selon le journal littéraire du Figaro⁵² de février 1829, l'ouvrage de Attel de Luttange *L'épouse ou Mystère et Fatalité*, se vendait chez Lenormant père, rue de Seine-St-Germain et chez Renduel, rue des Grands-Augustins⁵³.

Son adhésion à la SNAF se traduit aussi par le fait qu'il possède dans sa bibliothèque des ouvrages écrits par ses confrères de la société des Antiquaires de France. Il possède par exemple *Des esprits et de leur manifestation*⁵⁴, de Jules-Eudes de Mirville⁵⁵. Il détient ce livre pour trois raisons : c'est l'ouvrage d'un des sociétaires de la société ; c'est un livre qui parle de la ville natale de sa mère (Cideville, en Normandie) ; et c'est un livre qui parle de la sorcellerie et des superstitions ce qui fascine la France post-révolutionnaire.

⁵⁰ En 1833 il devient exclusivement éditeur. Domicilié d'abord 4 rue Montesquieu [1^{er} arrondissement], en 1833-1834, puis 31 rue de Seine [VI^e arrondissement], de 1834 à 1837, il déménagea 6 rue des Beaux-arts [VI^e arrondissement] en 1837, puis revint au 29 rue de Seine.

⁵¹ On retrouve d'ailleurs un mot de Charpentier qui demande à Attel de Luttange de lui faire parvenir un certain nombre de livres. Lettre de M. Charpentier, 12 mars 1844, à Attel de Luttange ; A.D. 57, 116J18. Voir Annexe n°8

⁵² Le Figaro : journal littéraire : théâtre, critique, sciences, arts, mœurs, nouvelles, scandale, économie domestique, biographie, bibliographie, modes, etc., etc., 23/02/1829 (numéro54), page 4. Voir Annexe n°9

⁵³ Dans le même quartier que l'endroit où se réunit la SNAF.

⁵⁴ Numéro 1179 du catalogue d'Attel.

⁵⁵ Jules-Eudes de Mirville (1802-1873), était un écrivain et médium français, auteur de nombreux ouvrages sur le spiritisme.

Lorsque Jean-François-Didier d'Attel de Luttange n'est plus membre résidant, il devient correspondant pour le département de la Moselle, ce département comporte deux correspondants, le second est Emile-Auguste Bégin. Ce dernier a publié entre 1829 et 1832 la *Biographie de la Moselle*⁵⁶, qui vient enrichir le fonds d'histoire locale de notre collectionneur. On peut également penser que des livres ayant appartenu à Bégin se trouvent dans la bibliothèque de Attel de Luttange, puisqu'il écrit en note de l'ouvrage *Vocabulaire austrasien pour servir à l'histoire des Monuments du moyen âge*⁵⁷, « Notre exemplaire renferme des notes manuscrites de Bégin ».

En outre c'est aussi dans ce cadre de la SNAF qu'il fait éditer en 1838 et en 1844, deux ouvrages historiques. En 1838, *Un page de Charles le Téméraire, chronique du XVe siècle*. Et en 1844, *L'héroïne d'Orléans*.

Il n'était pas facile pour un bibliophile de province, modeste, de se faire éditer. Et cela doit être surtout pour cette raison qu'il faisait partie d'institutions telles que la SNAF. Il essaye d'ailleurs de se faire éditer notamment à travers des revues. C'est ainsi qu'il publia des poèmes ou des pensées. C'est le cas par exemple en 1819 d'une épigramme, dans *L'almanach des muses*: « Damon est ennuyeux, long, plat dans ses discours / c'est qu'en vrai fait, de lui Damon parle toujours⁵⁸ » et en 1820 : « Ci-gît notre pasteur, bon homme en vérité, car il crut fermement pratiquer, des apôtres, l'extrême humilité / En ne prêchant jamais que les sermons des autres ».

Cependant cette notion de réseau est toute relative notamment dans le cas de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, bien qu'il ait des liens avec la loge de Metz et qu'il soit membre de la Société Nationale des Antiquaires de France, on remarque que c'est néanmoins une personne indépendante. Cela se voit par le fait qu'il n'a fait partie d'aucune société savante en Lorraine, alors que se sont ces sociétés qui renouvellent le « paysage savant français », d'après l'expression d'Odile Parsis-Barubé⁵⁹. Il ne fait pas partie de la société philomathique de

⁵⁶ Numéro 445 du catalogue d'Attel.

⁵⁷ Numéro 1140 du catalogue d'Attel.

⁵⁸ *L'almanach des muses*, Paris, 1820, page 225

⁵⁹ Odile Parsis-Barubé ; *La province antique. L'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)* ; Paris, Éditions du comité des travaux historiques et scientifiques, 2011, 459 p.

Verdun⁶⁰, ni de l'Académie impériale de Metz, ni même de l'Académie Stanislas de Nancy. Cela explique que sur certains points sa culture notamment historique soit un peu datée⁶¹. On peut aussi remarquer que rien n'atteste qu'il eu fréquenté des cabinets de lecture.

Et si l'on regarde d'un peu plus près son rôle dans la SNAF, on remarque qu'il ne participe pas aux contributions érudités, il se contente d'apporter ses propres écrits. On peut donc dire qu'il est un peu à part de l'évolution érudite du XIX^{ème} siècle.

Une autre raison de relativiser, la notion de réseau, est le fait qu'il n'a pas de parenté bibliophilique, souvent les bibliophiles ont entre eux des relations familiales, entre cousins ou par alliance. La seule parenté qu'il puisse avoir est celle qu'il possède avec son père, mais on ne peut pas dire que son père soit un bibliophile. On ne retrouve pas non plus dans sa correspondance, de lettres échangées avec d'autres bibliophiles.

On pourrait également penser qu'un homme d'ancienne noblesse puisse faire de la politique. Or ce ne sera pas le cas de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange. Mais on peut quand même essayer de placer d'Attel sur l'échelle politique de l'époque et voir dans quelle mesure cela peut influencer sa pratique bibliophilique. Catherine Guyon⁶² le qualifiera de « légitimiste nostalgique de l'Ancien Régime et hostile aux idées nouvelles ». Cela s'explique par l'héritage de sa lignée, toujours restée fidèle au roi. Et cet amour pour la monarchie d'Ancien Régime est visible à travers certaines notes qu'il laisse dans son catalogue. Ainsi par exemple au numéro 206 ; *Bulletin du Tribunal révolutionnaire par Clément Bonnemain et autres Paris, 1792*, in 4, on peut lire en note : « C'est le sanglant Procès-Verbal de cette époque de sang qui a désolé la France, de cette époque si justement nommé le Terreur, et qui a pesé sur le plus beau royaume de la Terre [...] ». Lorsque Attel de Luttange écrit cela nous sommes sous le Second Empire, le fait d'utiliser de terme de « plus beau royaume de la Terre » montre bien sa nostalgie du gouvernement d'Ancien Régime et montre néanmoins, en même

⁶⁰ Alors que son ami l'Abbé Clouët (qui sera chargé de bon déroulement de la succession de notre collectionneur) était un membre actif de cette société.

⁶¹ Voir « un collectionneur-écrivain » un peu plus loin

⁶² Catherine Guyon, « Jean-François Didier d'Attel de Luttange et Jeanne d'Arc, l'Héroïne d'Orléans », dans le volume prochainement publié (2017) dans le cadre du programme de recherche soutenu par la MSH Lorraine : *Attel de Luttange, savant ou fou littéraire ?*

temps, un certain patriotisme. Ce dernier est devenu l'adage de toutes les couches de la population notamment avec les revers internationaux qu'a connu Napoléon III.

De manière plus générale, la première partie du XIX^{ème} siècle est un moment de trouble d'un point de vue politique, avec l'alternance régulière et répétée des différents régimes politiques. Et dans ces moments il est relativement classique que les milieux de l'érudition soient le refuge de nombreux aristocrates et ancien nobles⁶³. Jean-François-Didier d'Attel de Luttange n'essaye pas de s'implanter dans les villes dans lesquelles il réside, il a d'ailleurs une correspondance relativement timorée. Et si l'on regarde de plus près la ville de Metz, celle où il réside le plus souvent, l'on remarque que cette ville apparaît comme une ville d'ancienne bourgeoisie⁶⁴, avec une aristocratie confinée, légitimiste, vivant de leur rente foncière mais qui surtout ont reçu une éducation en langue française et latine, ce qui favorise leur attrait pour les livres, et notamment les livres anciens.

⁶³ Bertrand Goujon, *Monarchies postrévolutionnaires 1814-1848*, Paris, Points-Seuil, 2014, p. 309, évoque « de nombreux légitimistes qui trouvent dans [des] activités érudites un palliatif à leur marginalisation politique ».

⁶⁴ André-Jean Tudesq, *Les grands notables en France (1840-1849)-Etude historique d'une psychologie sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 1964, 2 volumes.

III/ Un bibliophile particulier

1. Bibliophile, Bibliomane ou fou littéraire ?

Il y a toujours eu un clivage entre bibliophile et bibliomane. La bibliophilie est une passion raisonnée, ce terme se traduit littéralement par « amour du livre ». La différence la plus importante est que le bibliomane recherche les livres avec la passion de la beauté du livre plus que pour le contenu. Il préfère la présentation, la reliure et les illustrations ; plus que le contenu, le texte ou l'auteur. Un bibliophile peut être plus ou moins bibliomane mais un bibliomane n'est pas obligatoirement bibliophile.

On trouve d'ailleurs ce terme dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, édition 1811⁶⁵. Avec comme exemple : « Il est bon d'être bibliophile, mais il ne faut pas être bibliomane ».

Marcel Dommergues dans *Les après-midi du libraire*⁶⁶ écrit : « trois tendances essentielles s'affrontent : les barbares, au nombre desquels figurent des gens fort distingués, méprisent le contenant et ne s'attachent qu'au contenu ; les civilisés veulent marier la matière et la forme ; les ultras ne s'intéressent qu'à la présentation ». Si l'on suit cette répartition de M. Dommergues, les barbares sont les bibliomanes tandis que les bibliophiles apparaissent plutôt sous le terme de « civilisés ». Le bibliomane a donc mauvaise presse, il faut donc faire attention de ne pas se faire cataloguer comme tel.

On assiste au XIX^{ème} siècle à des distinctions beaucoup plus nuancées. En 1867, Pierre Larousse, écrit dans le *Grand dictionnaire universel*⁶⁷ : « Du sublime au ridicule, il n'y a qu'un pas ; du bibliophile au bibliomane, il n'y a qu'une crise. Le bibliophile devient souvent bibliomane, quand son esprit décroît ou quand sa fortune s'augmente [...] ». On peut y lire aussi, à l'entrée Bibliophilie : « Le

⁶⁵ Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, tome I, Paris, Mame, 1811, page 140.

⁶⁶ Dommergues Marcel, *Les après-midi du libraire : réflexions à l'usage des bibliophiles et des libraires*, Paris, librairie Macel Dommergues, 1949, 104 pages.

⁶⁷ Larousse Pierre, op.cit.

bibliophile aime les livres, comme le bibliomane ; mais il les aime d'un amour plus éclairé, qui n'exclut pas l'amour de la science s'il ne les lit pas toujours au moins il sait ce qu'ils contiennent. »

Et pour en finir avec les citations, Charles Asselineau, dans *l'enfer du bibliophile*⁶⁸ : « Après tout, cet être mystérieux, fût-il un démon ou un vampire, était certainement bibliophile, son geste, son regard, son sourire étaient d'un connaisseur, et d'un connaisseur émérite. Il avait certainement une manie, un faible ; il ne s'agissait que de le trouver ».

A travers toutes ces citations, on remarque la différence faite entre l'art noble de la bibliophilie et la déviance quasi psychologique de la bibliomanie. Il n'est de même toujours pas simple pour le collectionneur lui-même de se situer sur cette échelle de jugement.

Avec un nouvel outil, le Google Ngram Viewer, nous pouvons dans les corpus de livres numérisés par Google, observer le nombre de fois qu'apparaît un terme dans tout ce corpus. Certes le corpus n'est pas exhaustif mais il est intéressant de faire cette expérience pour le terme de « Bibliomane ». Avec cela, on remarque que le terme n'apparaît que vers 1760. Et que c'est au XIX^{ème} siècle et notamment dans la première moitié du XIX^{ème} siècle qu'il y a un pic des occurrences de ce mot, dans les ouvrages. Cela montre bien que c'est au XIX^{ème} siècle que l'on prend conscience de ce concept de bibliomanie, et que l'on réfléchit sur cette déviance de la bibliophilie.

⁶⁸ C. Asselineau, *L'Enfer du bibliophile*, Paris, Editions des Cendres, 1985, page 29.

Graph these comma-separated phrases: case-insensitive
 between and from the corpus with smoothing of [Search lots of books](#)



De plus à travers les notes que l'on trouve quelques fois dans son catalogue Jean-François-Didier d'Attel de Luttange ne se considère pas comme bibliomane, les prenant même pour des gens qui manquent de connaissance dans le domaine du livre.

N°130 ; Baratotti (Galerana) ; *La simplicita ingannata* ; 1654 ; petit in 12 ; « ouvrage d'une religieuse vénitienne qui a déguisé son nom. A été vendu 35f50c le prix est peut être exagéré [...] nous pensons que des Bibliomanes ne rougiraient pas d'y mettre un prix beaucoup plus haut. »

N°898 ; *Origine (l') des Puces* ; Londres ; 1749 ; in 16 ; « ce livre n'a d'autre mérite que d'être entièrement gravé et de plus d'être extrêmement rare, deux qualités essentielles auprès des Bibliomanes. »

N°911 ; Parny (Evariste) ; *Œuvres choisies* ; Paris ; « il est déplorable que cet homme de talent et qui avait certainement le génie de la Poésie, l'ait employé à construire cette œuvre obscène. Heureusement ce livre est fort peu lu et recherché aujourd'hui. Les bibliomanes seuls parce qu'ils veulent tout avoir, mais sans être obligé de lire, recherche encore l'édition de l'an VII en 12 (le 5e vol). »

N°922 ; Peignot (Gabriel) ; *Manuel du bibliophile ou traité du choix des livres* ; Dijon, Lagier, 1823, 2 vol ; in 8 ; « Excellent ouvrage que les Bibliomanes plus encore que les bibliophiles feront bien de consulter. »

N° 958 ; Plutarchus ; *Les Vies des hommes illustres de Plutarque, revue sur les Manuscrits et traduites en français, avec des Remarques historiques et critiques &c par Mr Dacier* ; Amsterdam ; Welstein ; 1724 ; 9 vol, in 8 ; « Edition fort jolie, et quoique complète en 9 vol elle doit avoir un 10e vol contenant les vies omises par Plutarque trad. de l'Anglais de Th. Rowe par Fr. Bellanger. Toutefois on comprend que ce 10e volume est loin d'avoir le mérite et d'offrir l'intérêt des 9 premiers. Mais un bibliomane ne raisonne pas ainsi. Il lui faut absolument ce dixième volume, sans lequel il fait peu de cas de l'ouvrage. C'est toujours l'histoire de la bonne édition qui se reconnaît à la faute d'ortographe [sic] pag. &c. &c. O dementia !!! »

Le jugement des bibliomanes à travers ces cinq notes est assez sévère. Pour Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, ce sont des gens qui déjà ont à leur disposition des sommes d'argent relativement importantes pour acheter des livres très chers, le prix du livre faisant pour eux la valeur du livre, plus le livre est cher mieux c'est. Il dépense donc beaucoup pour des livres qui ne sont collectionnables que pour leur beauté ou leurs illustrations, il n'est donc pas nécessaire de les lire, les bibliomanes ont, pour notre érudit, des bibliothèques qui sont donc décoratives et qu'ils ne lisent pas.

Avec ces descriptions qu'il fait lui-même, on ne peut pas considérer Jean-François-Didier d'Attel de Luttange comme un bibliomane, car ce n'est pas vraiment la valeur marchande des livres qui l'intéresse. Même si cette notion de valeur marchande est importante en bibliophilie. Le fait qu'un livre ne soit qu'un objet de vente, tend à en banaliser la fonction érudite. Or cela ne semble pas être le cas pour Attel de Luttange qui lui est un vrai érudit, on ne trouve pas trace dans ses archives de quelconques transactions qui pourraient laisser penser que sa bibliothèque serait une sorte de coffre-fort dans lequel il puise, dans les mauvais moments ou qu'il revend certains livres pour acheter des ouvrages trop onéreux. Nous avons déjà vu, et allons continuer à voir que c'est un érudit « touche à tout », qui lit ses livres et qui les achète avec raison.

Mais on peut encore aller plus loin et se demander si Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, ne pourrait pas être un fou littéraire ?

La notion de fou littéraire peut prendre sens lorsque Charles Nodier publie en 1835 une bibliographie des fous littéraires⁶⁹. Il ne faut pas comprendre le mot fou dans un sens péjoratif. Ce terme sert juste à désigner des excentriques de la littérature. Un fou littéraire se définit par plusieurs caractéristiques : il doit écrire, sans se faire éditer ou alors éditer à compte d'auteur. C'est-à-dire que c'est l'auteur lui-même qui paie les frais d'édition. L'éditeur n'est là que pour assurer la partie technique mais il ne prend pas part au choix éditorial. Le tout sur un seul sujet particulier à tel point que l'on peut considérer ceci comme une manie. A cela s'ajoute le fait qu'un fou littéraire n'a obtenu aucune reconnaissance. Les sujets traités par ces auteurs sont toujours des sujets décalés. Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, lui, s'est attelé à essayer de résoudre la quadrature du cercle. Notre érudit avait comme un besoin de reconnaissance de la part de ses pairs, plus que du grand public. C'est donc pour cela qu'il envoya deux fois, en 1842 et en 1850, ses écrits à l'Académie des Sciences.

Le but de la quadrature du cercle, pour essayer d'expliquer ça simplement, est de construire un carré de même aire qu'un disque. Pour réaliser cela il est nécessaire d'utiliser la racine carré du nombre π . Ce qui pour des raisons mathématiques trop complexe à expliquer ici, est impossible. Ce problème a donc eu la réputation de ne pouvoir être résolu. Certaines personnes savantes ou ignorantes, vont donc se mettre à essayer de résoudre ce problème de la quadrature du cercle, soit parce qu'elles pensent que cette impossibilité à résoudre le problème a été arbitrairement décrétée ou juste par quête de gloire et de reconnaissance. Attel de Luttange, va lui aussi prendre ce problème comme cheval de bataille et chercha toute sa vie à le résoudre. Il va même écrire sur le sujet, il imprima en 1842, *Détermination du premier point de la quadratrice*⁷⁰ chez Humbert⁷¹ à Metz.

Peut-on réellement dire que Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, est un fou littéraire, car il n'est pas « fou » au point de certains autres. Même s'il est recensé dans l'ouvrage *Les Fous littéraires* d'André Blavier⁷². Ouvrage de

⁶⁹ Charles Nodier, *Bibliographie des fous : De quelques livres excentriques*, Paris, Techener, 1835.

⁷⁰ On ne trouve pas trace de son ouvrage dans son catalogue.

⁷¹ Nicolas Humbert, il exerça en tant qu'imprimeur à Metz de 1839 à 1844.

⁷² Blavier André, *Les fous littéraires*, Paris, Editions des Cendres, 2001, 1147 pages.

référence qui liste tous les fous littéraires en fonction de leur sujet de prédilection. On remarque d'ailleurs que notre érudit ne possède dans sa bibliothèque que peu de livres sur le sujet. On ne retrouve que trois titres traitant de la quadrature du cercle : le n°1403 *Recherches sur la quadrature du cercle* de Montucla et Lacroix (1831) ; le n° 593 *Histoire des recherches sur la quadrature du cercle* de Montucla (1754) et le n° 860 qui reprend le n°593. Est-ce un double ou une répétition dans le catalogue ? Difficile de savoir ces ouvrages ayant disparu. Il est donc difficile de réellement qualifier Attel de Luttange de fou littéraire.

Comme cela commence à se dégager et comme nous allons continuer de le montrer, Jean-François-Didier d'Attel de Luttange reste dans un registre encore très Ancien-Régime. Bien que « les consommateurs de l'Ancien Régime attachent autant d'importance à l'aspect matériel des livres qu'au message qu'ils contiennent » selon Robert Darnton⁷³, ce n'est pas totalement le cas de notre collectionneur. Mais si ce côté Ancien Régime ressort dans la bibliophilie d'Attel de Luttange, il est encore plus visible dans ses écrits.

⁷³ Darnton Robert, *L'aventure de l'Encyclopédie*, Paris, Point, 2013, pages 388.

2. Un collectionneur écrivain

Jean-François-Didier d'Attel de Luttange a cette particularité qui, en plus d'être un collectionneur de livres, fait de lui un auteur. En effet il écrivit une dizaine d'ouvrages et ce dans tous les domaines. Nous trouvons la trace d'une partie de ses œuvres dans son catalogue. Nous l'aurons compris d'abord dans le milieu des mathématiques. En 1842 chez Humbert, à Metz, furent édités deux ouvrages : *Détermination du premier point de la quadratrice* ; et *Essai sur quelques problèmes résolus par la géométrie plane précédé de considération sur le rapport qui existe entre la division duodécimale de la circonférence et les polygones que l'on sait inscrire*⁷⁴.

Les mathématiques en général sont l'un de ses sujets de prédilection. On trouve d'ailleurs dans ses correspondances conservées à la Bibliothèque municipale de Verdun, des lettres qu'il échange avec le mathématicien allemand Carl Friedrich Gauss⁷⁵, ce dernier ne réserve d'ailleurs pas à notre érudit un accueil très chaleureux comme l'atteste les lignes qui suivent :

« J'espère que ces lignes, écrites à la hâte suffiront pour éclaircir tous vos doutes ; mais je regretterai dans le cas contraire, de n'être pas dans l'état, d'y revenir une seconde fois »

A cela on peut ajouter la relation épistolaire que Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, a entretenue avec Mr. Gueneau d'Aumont⁷⁶, professeur de physique à Dijon. Notre érudit a certainement eu des premiers contacts avec Mr Gueneau d'Aumont, lorsque celui-ci exerçait à Nancy, puisque Attel de Luttange a sûrement été scolarisé à Nancy.

Attel de Luttange a également écrit des livres de littérature, son premier livre, qui d'ailleurs fut un livre illustré, s'intitule *L'épouse, ou mystère et fatalité*⁷⁷. Le moins que l'on puisse dire c'est que ses talents d'écrivain sont loin d'être

⁷⁴ N° 1242 du catalogue d'Attel.

⁷⁵ Carl Friedrich Gauss (1777-1855), mathématicien, astronome et physicien.

⁷⁶ Louis Guéneau d'Aumont (1791-1868) est professeur de mathématiques au lycée de Nancy entre 1804 et 1806, puis il devient censeur de ce lycée. Puis il partit pour Dijon en 1809 où il fut professeur de physique à la faculté des sciences.

⁷⁷ N° 1164 du catalogue d'Attel.

reconnus de tous. On trouve d'ailleurs une critique assez acerbe dans la *revue encyclopédique, ou analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans les sciences, les arts industriels, la littérature et les beaux-arts ; par une réunion de membres de l'Institut et d'autres hommes de lettres*⁷⁸ :

« Je voudrais bien que le même prétexte (la charité chrétienne) me dispensât de rendre compte de l'ouvrage de M. JFD d'Attel de Luttange (en trois volumes tout de même) ; mais les lecteurs trouveraient peut-être ce mode de critique trop expéditif. Je dirai donc, pour me tenir en paix avec tout le monde, que, dans cet ouvrage, tout est charmant, plein de sel, de grâce, de sentiment ; que M. JFD d'Attel de Luttange, est un grand écrivain ; que sa plaisanterie est légère et spirituelle, que sa prose est fort belle, et ses vers plus beaux encore ; que le romantisme, comme il le dit, est justifié par son œuvre. Nous ne devons pas oublier, plus que lui le jeune littérateur qui a bien voulu revoir son manuscrit avec une bienveillance toute particulière ; et nous finirons en remerciant M. Arnout, peintre, de ses effroyables images qu'il appelle de jolies lithographies ».

Ce qui définit le profil de cet érudit lorrain est avant tout son ambivalence, car il écrivit également des opéras, des nouvelles, des pièces de théâtre et des livres d'histoire. Comme citer plus haut, c'est un homme de réseau et il se sert de ce réseau pour publier ses œuvres. C'est au sein de la société des antiquaires de France qu'il publia ses ouvrages historiques que sont *L'héroïne d'Orléans* et *Un page de Charles le Téméraire, chronique du XVe siècle*. Il n'est rien d'étonnant à ce qu'un bibliophile écrive une œuvre historique, cela est typique des romans « troubadours », qui apparaissent de plus en plus dès le début du XIXème siècle. C'est l'une des curiosités intellectuelles qui marquent le début de ce siècle, les érudits de l'époque redécouvrent le Moyen Âge grâce à l'impulsion de la Révolution qui remet sur le marché des objets datant de cette époque (œuvres d'arts, objets archéologiques et bien sûr, livres). C'est également au XIXème siècle que sont traduits des auteurs anglais tels que Walter Scott, qui attirent le public dont les bibliophiles vers le Moyen Âge. On retrouve d'ailleurs dans le catalogue au numéro 1038, les œuvres complètes de Walter Scott ce qui représente pas moins de 84 volumes. Il mit d'ailleurs en note pour ces œuvres complètes : « Cette jolie

⁷⁸ « *Revue encyclopédique, ou analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans les sciences, les arts industriels, la littérature et les beaux-arts ; par une réunion de membres de l'Institut et d'autres hommes de lettres* », tome XLIII, Paris, juillet-septembre 1829, p. 478.

édition est certainement la meilleure et la plus commode du célèbre romancier, qui n'a et n'aura jamais de rivaux dans l'art si difficile de faire connaître les hommes et les choses du Moyen Âge. Nul historien est aussi vrai que lui. »

Si l'on en croit l'étude d'Isabelle Guyot-Bachy⁷⁹ qui analyse *Un page de Charles le Téméraire, chronique du XVe siècle*, de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, si nous croisons les données du livre avec les ouvrages présents dans son catalogue, on peut en déduire que la culture historique de ce bibliophile est vieillissante. Il collectionne de vieilles éditions et rarement les rééditions. Il n'est donc pas au courant des avancées et des nouveautés de la science historique. Il se contente donc des historiens d'Ancien Régime. Prenons comme exemple Philippe de Commines (numéro 388 du catalogue), cet historien est décédé en 1511, plusieurs rééditions de ses œuvres ont été publiées jusqu'au XIX^e (dans les années 1840, si l'on en croit le catalogue de BNF) et pourtant Attel de Luttange n'a dans sa bibliothèque que l'édition de 1706, donc pas la plus actualisée. Si l'on observe le catalogue on remarque donc que sa culture historique se base essentiellement sur les grandes histoires de France éditées au XVII^e et XVIII^e siècle. Il y a là un paradoxe car il n'actualise pas ses ouvrages historiques et se contente des vieilles éditions, mais néanmoins il dénonce régulièrement dans les notes de son catalogue la médiocrité ou l'insuffisance de ces ouvrages. On peut donc se poser la question de pourquoi a-t-il acheté ces livres ? Faisaient-ils partie de la bibliothèque de son père ? Ou est-ce son côté bibliomane qui ressortait ? Et il semblerait que ce soit une impulsion de bibliomane qui l'a poussé à acquérir ces ouvrages. En effet si on observe les livres qu'il juge médiocre (cf. *l'Histoire de France* de Anquetil, n°104) ou même ceux qui attirent encore ses faveurs (cf. *Les annales de la monarchie française* de Limiers n°736 ; ou encore l'abrégé chronologique de Hénault, n°584), tous sont accompagnés de « figures » et d'illustrations. Celui d'Anquetil comporte des figures en taille douce, celui de Limier comporte des figures et est imprimé sur grand papier⁸⁰ et celui de Hénault à la particularité d'avoir des figures de

⁷⁹ Isabelle Guyot-Bachy, « La plume de la nostalgie : le Moyen Âge au travers du roman *Un page de Charles le Téméraire* », dans le volume prochainement publié (2017) dans le cadre du programme de recherche soutenu par la MSH Lorraine : Attel de Luttange, savant ou fou littéraire ?

⁸⁰ Papier plus grand et de fort grammage. Exemplaires spéciaux imprimés sur peau de vélin ou sur papier de couleur pour les offrir à des protecteurs ou à des proches. Ce qui reste occasionnel pour un ouvrage du XVIII^e siècle (1724)

Cochin⁸¹. Les livres illustrés sont en effet aussi très recherchés et très appréciés des collectionneurs. Pour cette fois, c'est donc l'aspect des livres qui a compté plus que la véracité de leur contenu.

Pourtant il semblerait que notre érudit verdunois soit néanmoins au courant des débats historiographiques qui se jouent dans les années 1830⁸², mais qu'il n'adhère pas aux idées de renouvellement que ces débats engendrent. Il pense toujours l'histoire telle qu'elle se faisait avant la Révolution française et telle que le pensait encore les royalistes sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. Cela est sûrement dû à son enfance, avec un père royaliste, bercée par cette histoire d'Ancien Régime, et il y est resté fidèle jusque dans la constitution de sa collection livresque.

Outre des livres d'histoire Attel de Luttange a également écrit des nouvelles⁸³ mais qui n'ont pas du être publiées et qui ne se trouvent pas dans son catalogue.

Mais qu'en est-il de la diffusion des ouvrages d'Attel de Luttange ? On ne peut pas dire que ses écrits soient de grands succès. Ses ouvrages sont généralement peu diffusés. Catherine Guyon⁸⁴ qui a étudié l'ouvrage *L'héroïne d'Orléans*, montre que pour ce livre elle n'a pu répertorier qu'une dizaine d'exemplaires dans les bibliothèques publiques de France, dont 4 se trouvent en Lorraine. Les autres se retrouvent dans les grandes bibliothèques classiques de Paris (BNF et bibliothèque de l'Institut). Deux autres se trouvent dans des villes johanniques telles que Compiègne et Orléans, il n'est donc pas surprenant de les trouver dans ces villes. Sachant que notre érudit en avait dédié un exemplaire à la ville d'Orléans. Il est par contre plus surprenant de trouver un exemplaire de cet ouvrage en Angleterre, à la British Library. On peut cependant faire la conclusion, que la diffusion des ouvrages de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange se fait à une petite échelle qui reste dans un rayon local. Si des ouvrages se retrouvent plus loin c'est sûrement que notre érudit les a lui-même envoyés. Car même si notre auteur n'est pas très diffusé il reste néanmoins très fier de ses écrits. Quoique la presse de l'époque puisse en dire.

⁸¹ Charles-Nicolas Cochin (1715-1790), est un illustrateur du XVIIIème siècle, qui a eu une très longue longévité (1735-1790). En plus de faire de gravure pour des ouvrages, il sera même censeur royal. Ces illustrations sont très recherchées aujourd'hui mais au XIXème siècle déjà elles avaient de la valeur.

⁸² Ms 363 de la BM de Verdun, dans lequel il a rassemblé des notes "historiques et biographiques »

⁸³ « Le perroquet et la colombe » « Le cygne, le renard et la grenouille »

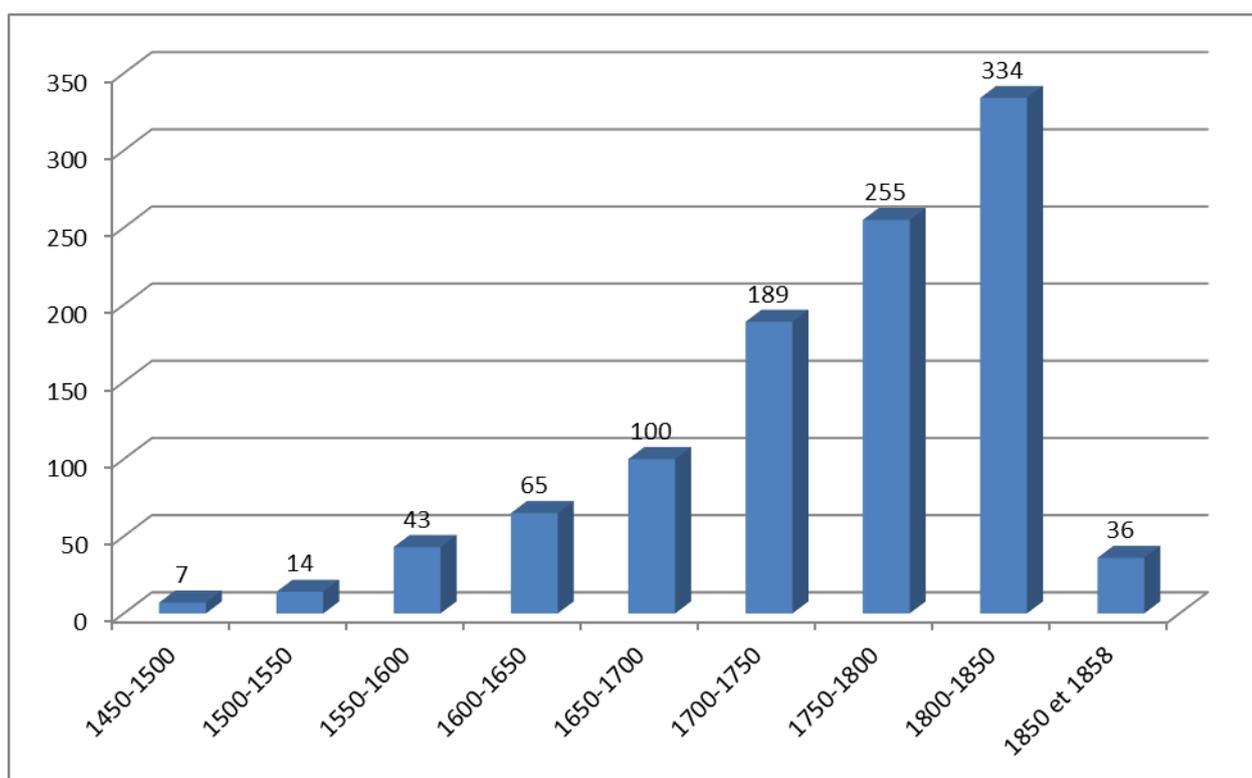
⁸⁴ Catherine Guyon, « Jean-François Didier d'Attel de Luttange et Jeanne d'Arc, l'Héroïne d'Orléans », dans le volume prochainement publié (2017) dans le cadre du programme de recherche soutenu par la MSH Lorraine : *Attel de Luttange, savant ou fou littéraire ?*

Partie 2 : Un collectionneur doublé d'un lecteur

I/ Le catalogage de sa collection

1. La formation de sa bibliothèque

Si on regarde les années de publication, on constate que c'est une collection récente, qui a donc été en partie constituée par Attel de Luttange et ne vient pas de legs. C'est donc une bibliothèque vivante. Si on se base sur le catalogue écrit de la main du bibliophile, avec les livres où il précise l'année d'édition, soit 1043 titres, on obtient le graphique suivant :



On constate donc qu'une grande proportion des livres (334), présent dans sa bibliothèque ont été édités entre 1800 et 1850, et sont donc contemporains du collectionneur. On remarque aussi qu'il continue d'acquérir des livres jusqu'à sa mort, trois livres de sa bibliothèque sont de la même année que celle de sa mort. La deuxième plus grande partie de ses livres date quant à elle du XVIIIème siècle. Il y

a quand même une certaines actualités dans sa bibliothèque, il ne se désintéresse pas à la production éditoriale de son temps, même si comme on l'a vu précédemment il ne met pas forcément à jour ses connaissances. Peut-être avait-il compris que les livres de son présent, deviendront les livres que les bibliophiles, qui lui succéderont, chercheront à acquérir.

Se pose donc ici la question de savoir si ce sont des livres qu'il a achetés lui-même ou si ce sont des livres qui lui ont été donnés ? C'est également la question plus générale de savoir s'il avait une base à sa collection ou s'il a commencé de zéro ?

Et en effet il n'est pas parti de rien. Son père qui faisait partie de l'aristocratie, même en tant que militaire, possédait quelques ouvrages, de plus ou moins grande valeur. Il nous est difficile de savoir ce que représentait cette bibliothèque, car son père lorsqu'il fut considéré comme émigré, c'est vu confisquer ses biens. Et les archives de la Moselle ayant été partiellement détruites on ne retrouve aucune mention de ces livres dans les archives. Nous savons juste que c'est en 1819 que Jean-François-Didier d'Attel de Luttange reçut la bibliothèque de son père. Le seul moyen de reconstituer cette bibliothèque paternelle serait de prendre tous les ouvrages et de chercher à l'intérieur l'ex-libris de Louis Alexandre d'Attel de Luttange qui est : *d'Attel de Luttange de Weinsberg, major au Regt. d'Auxerrois*.



Ex-libris de Louis-Alexandre d'Attel de Luttange de Weinsberg.

De plus nous savons aussi qu'Attel de Luttange hérite en 1818, de la bibliothèque de son oncle Pierre Jean-François. Il lègue sa bibliothèque par un testament établi le 16 décembre 1814 : à « Pierre Didier Dattel, [son] neveu, fils de Louis Alexandre Dattel, [son] frère, [sa] bibliothèque... ». Le testament n'indique pas le contenu de cette bibliothèque mais on en conserve un inventaire

manuscrit⁸⁵ fait par Jean-François-Didier lui-même. Celui-ci fait état de 85 volumes donnés par son oncle. Mais certaines occurrences sont tellement vagues qu'il est difficile de vérifier si tous les livres légués par son oncle se retrouvent bien dans son catalogue.

En revanche il ne paraît pas avoir été en sa possession sitôt le décès de son oncle. Si on prend l'exemple du « livre de blason »⁸⁶, l'ex-libris de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange est visible sur le premier feuillet : « Ex bibliotheca J. F. D. D'attel 1829 ». Si cette date de 1829 est celle de l'entrée du livre dans la bibliothèque de notre collectionneur, il se serait écoulé une dizaine d'année avant qu'il n'eût en sa possession les livres de son oncle.

La question qu'il faut se poser, est quelles étaient ses motivations ?

Acheter un livre ancien, peut-être le fait du hasard, d'un coup de cœur ou encore le résultat d'une étude approfondie de cette littérature spécialisée que sont les manuels d'amateur et autres bibliographies.

On ne peut pas dire qu'il ait construit sa bibliothèque, comme cela se faisait sous l'Ancien Régime, en fonction de son activité. Si des médecins collectionnent des livres de médecine et l'avocat des livres de droit, on ne voit pas ce que peut collectionner un rentier. C'est l'une des raisons pour laquelle sa bibliothèque n'est pas une bibliothèque spécialisée. C'est une bibliothèque assez éclectique, qui montre que ce collectionneur est un peu « touche-à-tout », bien que suivant les tendances que l'on pouvait observer dans les bibliothèques d'Ancien Régime⁸⁷.

En revanche la notion de plaisir est à prendre en compte. C'est une notion très difficile à évaluer car très personnelle à chaque personne. Il semblerait néanmoins qu'Attel de Luttange a un réel plaisir à collectionner et à lire des livres. Comme nous l'avons dit il ne collectionne pas les livres en fonction de son activité professionnelle, mais il les acquiert par plaisir de la lecture, cela se voit par exemple à travers les nombreux livres de poésie qu'il collectionne. Si l'on se base sur le classement des libraires de Paris⁸⁸, sur 282 livres de la catégorie « Belles-

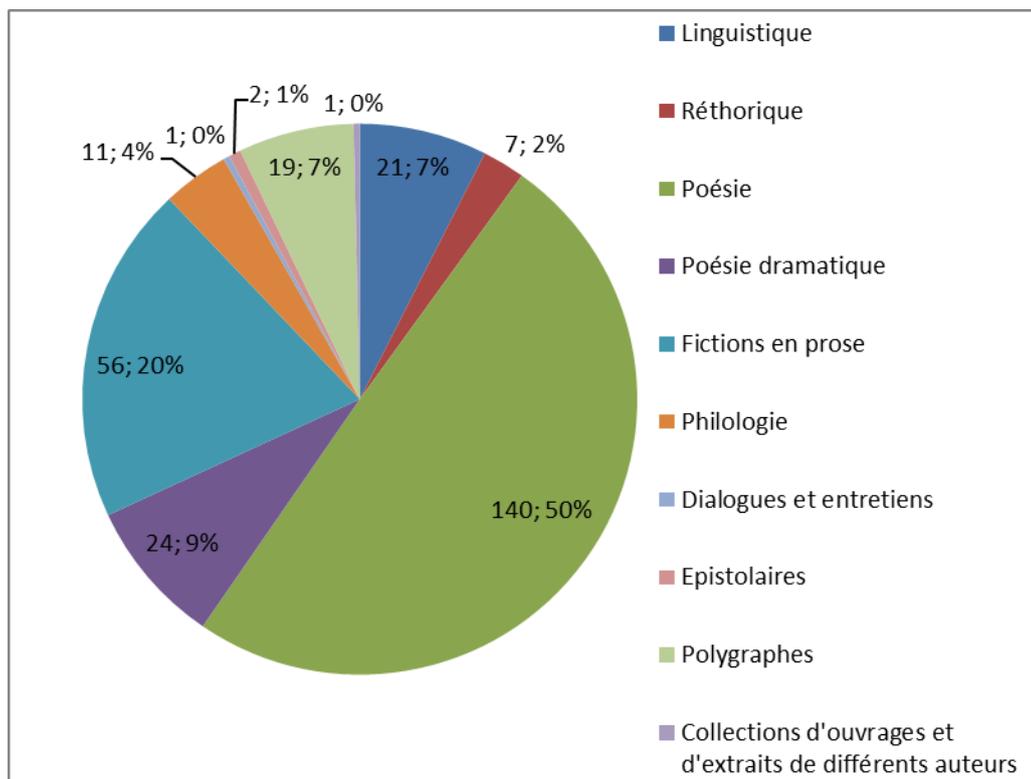
⁸⁵ Inventaire manuscrit des ouvrages légués par Pierre Jean-François d'Attel à son neveu Jean-François-Didier d'Attel de Luttange. Voir annexe n°10

⁸⁶ Jean-Pierre Blanchard, « Attel de Luttange, la généalogie, l'héraldique et l'image de la noblesse », dans le volume prochainement publié (2017) dans le cadre du programme de recherche soutenu par la MSH Lorraine : Attel de Luttange, savant ou fou littéraire ?

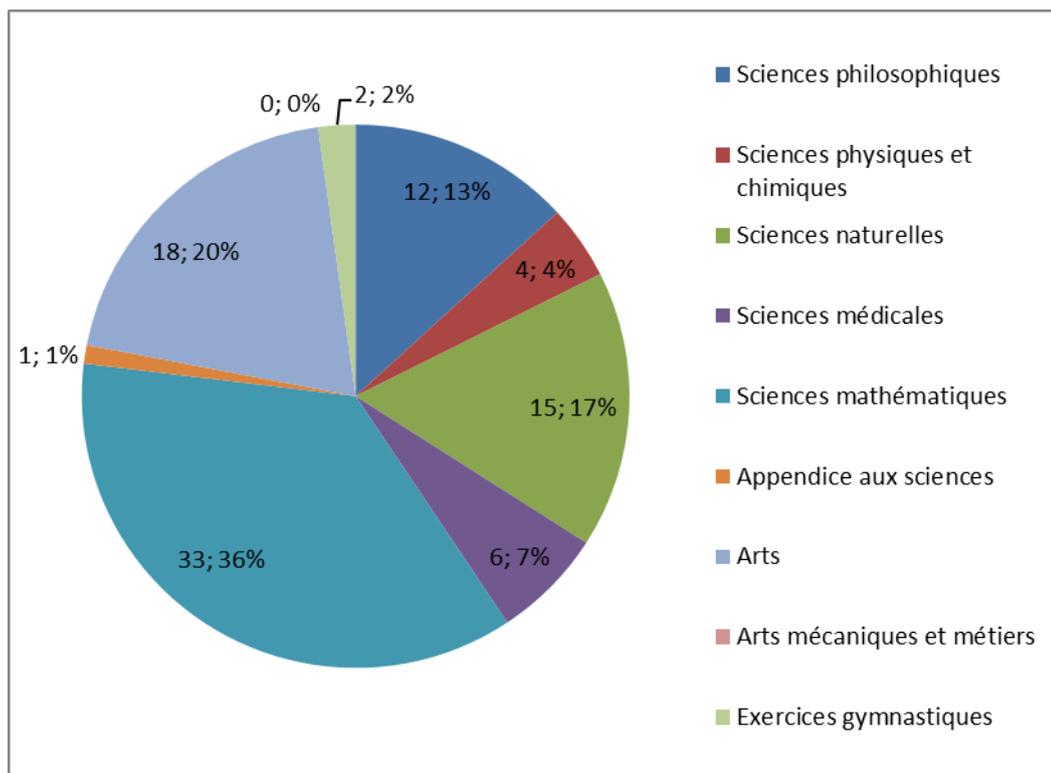
⁸⁷ Voir plus loin le chapitre sur Le classement des libraires de Paris.

⁸⁸ Sur les livres qui ont été retrouvés dans le Brunet

Lettres », il y en a 164, soit plus de la moitié, qui sont des ouvrages de poésie, comme le montre le graphique qui suit :



Cela montre bien que c'est une collection pour le plaisir de lire. On pourrait dire que c'est aussi parce qu'il s'essaye lui-même à la poésie qu'il possède de nombreux livres de poésie, comme pour s'en inspirer. C'est en effet peut-être un paramètre à prendre en compte. Mais à contrario, il essaya aussi toute sa vie de résoudre le problème de la quadrature du cercle et ce n'est pas pour autant qu'il possède de nombreux livres de mathématiques. Bien que les mathématiques représentent la plus grande part des ouvrages répertoriés dans la catégorie « Sciences et Arts », soit 33 livres de science mathématique sur les 91 livres de « Sciences et Arts » pouvant être répertoriés dans le *Manuel du Libraire et de l'amateur de livres* de Brunet.



Plaisir de lire mais aussi plaisir des yeux, car c'est aussi un plaisir pour lui que d'acquérir de belles reliures. Il y a environ 220 annotations dans ses notes sur l'état des livres, leurs reliures et leurs papiers. Toujours selon ses notes il y aurait dans sa bibliothèque quatre éditions *princeps*. Nous reviendrons plus tard sur ces aspects.

Il convient aussi de regarder les *ex-libris*, comme nous le verrons un peu plus loin, ceux-ci sont accompagnés d'une date qui pourrait être la date d'acquisition des ouvrages par Attel de Luttange. Ce qui donnerait dans ce cas, la date de début de la collection de notre érudit, à partir de quand cette passion pour la bibliophilie est née. La date la plus ancienne pour le moment relevée à partir des *ex-libris* est celle de 1826. Il y a de fortes chances pour que des dates antérieures puissent être trouvées car en 1826 Attel de Luttange avait déjà 39 ans et avait déjà hérité des livres de son père. Ce qui peut être aussi remarqué, en se basant sur ces dates, c'est que sa bibliophilie s'est accélérée vers la fin de sa vie notamment à partir de la seconde moitié des années 1840, début des années 1850, car les dates, par exemple, de 1852, 1853, 1855, se retrouvent très fréquemment sur les *ex-libris*.

Ensuite il convient également de lire avec attention les notes ou remarques d'humeurs que notre collectionneur laisse pour de nombreux ouvrages. Pour une

trentaine d'entre eux il fait une remarque sur la provenance du livre ou bien sur un possesseur antérieur.

Nous pouvons donc ainsi affirmer que Jean-François-Didier d'Attel de Luttange participa à la vente de livre du comte d'Emmery⁸⁹, le vendredi 27 avril 1849 à la salle du café turc à Metz. Car on peut lire en note du premier ouvrage de son catalogue, *histoire et mémoires de l'académie des inscriptions et belles lettres de 1701-1793* : « Mon exempl. provient de la biblio du cte Emery ». Cela est le cas aussi d'autres de ces livres mais il ne le mentionne pas en note, mais on le trouve dans des annotations sur les livres eux-même. C'est le cas par exemple du n° 317 : *Catalogue de la Bibliothèque de l'ordre des Avocats du Parlement de Metz*⁹⁰. Plusieurs raisons expliquent que notre érudit se soit intéressé au conte d'Emmery d'une part il est originaire de Metz et Attel de Luttange a une préférence pour l'histoire locale. D'autre part le comte d'Emmery fut également un grand collectionneur d'autographes et de livres⁹¹, il avait réuni une importante collection de documents, sauvés de la Révolution, notamment sur l'histoire de Metz. On peut également dire que le conte d'Emmery avait une idéologie politique proche de celle d'Attel de Luttange. Et enfin avant la mort du comte d'Emmery, notre collectionneur avait également correspondu avec le comte dans l'intention de lui acheter un livre sur la chevalerie lorraine. C'est aussi une manière d'acquérir des livres que d'aller démarcher chez d'autres collectionneurs dont on sait qu'ils ont les livres qui nous intéressent. Ainsi dans une lettre non datée de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange écrit :

« Mr le comte,

Je m'occupe déjà depuis plusieurs années, à rassembler des matériaux pour Nobiliaire de l'ancienne Chevalerie lorraine, dont vous faites partie. Vous avez, sur ce sujet si intéressant pour l'histoire de notre Province, un document précieux, dont j'ai beaucoup entendu parler. Peut-être vous en déferriez-vous, si

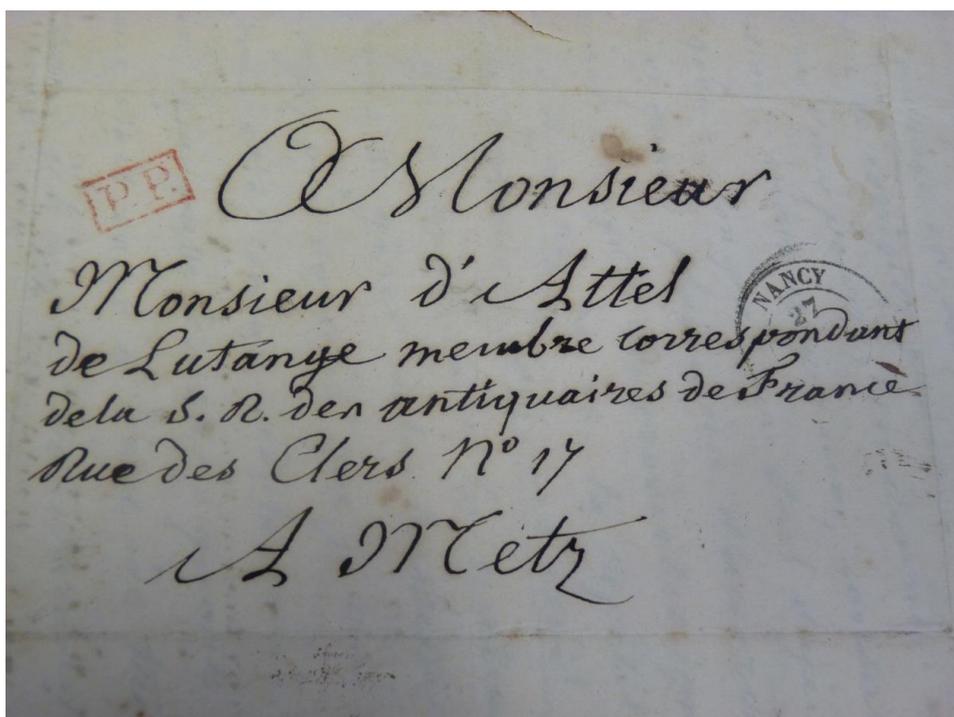
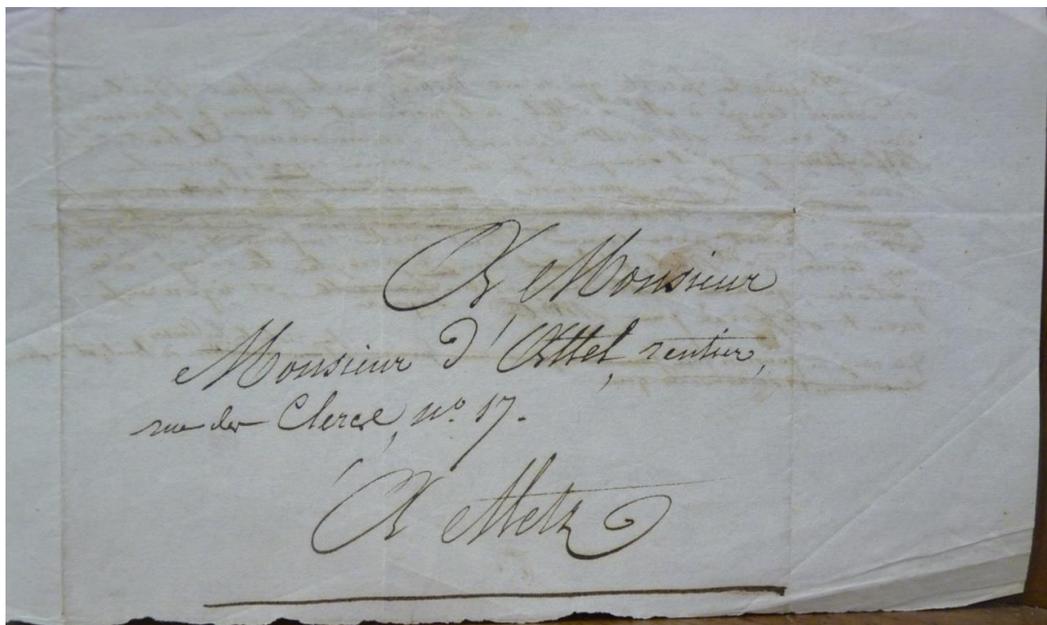
⁸⁹ Jean-Louis Claude Emmery, comte de Grozyeulx (1742-1823). Né à Metz, fils d'un procureur au Parlement de Metz. Il est avocat au moment de la Révolution française, dont il adopte les idées. Il sera même élu 2 fois président de l'Assemblée Constituante de septembre et octobre 1790 et au mois de janvier 1791. Un peu plus tard il adhèrera au coup d'état de Napoléon Bonaparte et participera à l'élaboration du code civil. En 1814 il vote la déchéance de Napoléon et sera la même année pair de France par Louis XVIII. Il décède en Moselle en 1823 à Augny, dans son château de Grozyeulx.

⁹⁰ *Catalogue de la Bibliothèque de l'ordre des Avocats du Parlement de Metz*, Metz, 1 volume, in 4°. Voir Annexe n°11, on peut se demander si l'ouvrage n'a pas été fait relier par d'Attel lui-même, l'ex-libris du comte d'Emmery étant partiellement rogné.

⁹¹ Sa collection rassemble environ 5 000 titres imprimés et 22 000 pièces d'archives. En 1849-1850, les héritiers du comte décident de démanteler cette collection, en cinq ventes publiques.

vous trouviez une occasion. Si telle était votre intention, permettez-moi, Mr le Comte, de me mettre sur les rangs [?] et de vous prier de vouloir bien me dire le prix que vous voudriez avoir de votre ouvrage. Veuillez m'excuser si je me suis trompé dans ma supposition, elle vous prouve le désir que j'avais de m'entourer de toutes les [?] possibles [...] »

La vente des livres du comte d'Emmery fut organisée par le libraire Lecouteux. Etienne-Jules Lecouteux, était libraire à Metz, au 24 rue des Clercs, Attel de Lutange, lui, habitait au 17 de cette même rue, comme le montre certains cachets des lettres qui lui étaient envoyés.



Jean-François-Didier d'Attel de Luttange participa à d'autres ventes mais pour acquérir des exemplaires bien précis, cela montre que c'est un bibliophile éclairé, qui n'achète pas n'importe quoi et qui prend le temps de regarder les catalogues de ventes pour préparer ses futures acquisitions. Il participa notamment à la vente Renouard de 1829⁹². Le catalogue avait pour titre, *Catalogue d'une collection d'Éditions Elzeviriennes et d'autres bons livres*. Les éditions issues des presses des Elzévier⁹³, sont en générale de très bonne qualité et donc souvent recherchées par les bibliophiles. Notre collectionneur lui-même possède de ces éditions, mais il n'en fait pas un thème de prédilection, car dans une vente qui proposait beaucoup de ces éditions néerlandaises, Attel de Luttange n'acheta que deux éditions d'Anacréon⁹⁴. Contrairement à la vente citée précédemment, celle-ci se déroulait à Paris⁹⁵. Notre lorrain n'hésite donc pas à bouger pour assister à de belles ventes. Il faut d'ailleurs ajouter qu'il avait peut-être autre chose à faire à Paris au même moment, puisque cette vente a eu lieu un mois avant son élection à la Société Nationale des Antiquaires de France, en mars.

On peut également dire qu'Attel de Luttange assista à la vente des livres d'une des bibliothèques de Louis-Philippe. Au numéro 619⁹⁶ de son catalogue, on peut lire en note : « Notre exemplaire sort de la Bibliothèque de Neuilly⁹⁷ de Louis Philippe et est richement relié ». En effet une vente a eu lieu en 1852, au 28 rue des Bons-Enfants, en la salle Silvestre. A partir du « 8 mars 1852 et les 26 jours suivants ». Notre collectionneur était présent à la séance du vendredi 19 mars, pour la session de vente dont le thème était « Sciences et Arts ». Car c'est à ce moment qu'Attel de Luttange a acquis le livre numéro 519 de la vente. On ne sait malheureusement pas à quel prix.

Sur ces deux ventes on constate que les deux ont eu lieu rue des Bons-Enfants, à la salle Silvestre. Cela nous donne donc des indications sur le type de lieu que fréquentait Attel de Luttange. En effet sur la salle Silvestre, Henri

⁹² Cette vente a eu lieu sur plusieurs jours, mais avec les acquisitions de d'Attel, on peut affirmer qu'il était présent à la séance du lundi 9 février 1829 où était présentés à la vente les éditions d'Anacréon. Voir *Catalogue de vente des livres de A.A.R. (A. A. Renouard), du 26 janvier à 10 février 1829*, Paris, Merlin, 1829.

⁹³ Voir plus loin le chapitre sur les lieux d'éditions.

⁹⁴ N° 36 et N° 46 du catalogue d'Attel, correspondant au N°423 et N°424 du catalogue de la vente Renouard.

⁹⁵ A la maison Silvestre, 30 rue des Bons-Enfants, salle du premier.

⁹⁶ Imbert, *Cours élémentaire de fortification*, Paris, 1830, in8.

⁹⁷ En effet Louis Philippe avait plusieurs bibliothèques, la vente à laquelle assiste d'Attel était la vente des bibliothèques du Palais-Royal et de Neuilly.

Rochefort⁹⁸ écrivait, dans *Les petits mystères de l'hôtel des ventes*⁹⁹ : « Il y a à Paris un endroit où l'on fait des ventes aux enchères comme à l'hôtel Drouot, avec le secours des commissaires-priseurs et des experts comme à l'hôtel Drouot, et qui pourtant ne ressemble pas le moins du monde à l'hôtel Drouot. C'est la maison Silvestre. La seule différence matérielle qui existe entre les deux maisons, c'est qu'à celle de la rue Drouot les ventes se font généralement le jour, et qu'à celle de la rue des Bons-Enfants elles se font d'ordinaire le soir. Quant aux différences morales, elles sont considérables.

Dans les salles de l'hôtel des commissaires-priseurs, l'erreur et la fraude sont continuellement suspendues sur la tête du malheureux acheteur qui s'y hasarde sans s'être muni d'armes suffisamment défensives. A la Maison Silvestre l'erreur est rare et la fraude presque impraticable. Pourquoi ? Parce qu'entre l'amateur de livres et l'amateur de tableaux il y a un abîme. Tandis que celui-ci tend complaisamment son porte-monnaie à tous les industriels en quête de pigeons, et qu'il se livre pieds et poings liés à toutes les fantaisies d'un expert souvent, aussi ignorant que lui, l'autre le bibliophile, sait ce qu'il fait, où il va et ce qu'il achète. A l'hôtel Drouot, les clients forment une cohue ; à la maison Silvestre, ils composent un public. L'amateur de tableaux est un rêveur, l'amateur de livres est un savant. Il n'y a pas un acheteur de la société habituelle de la maison de la rue des Bons-Enfants qui n'en sache autant, et plus, que l'expert chargé de lui présenter l'objet à vendre. Une faute y est aussitôt rectifiée que commise. Un Titien peut être de tout le monde, un Elzévir est d'Elzévir, non d'un autre. »

Cette salle de vente fut créée à la fin des années 1790 quai des Bons Enfants et ferma ses portes en 1935. Si l'on en croit Henri Rochefort, notre collectionneur fréquente donc un lieu assez sélectif où il y a peu de places et surtout un lieu peuplé d'expert où la bibliophilie est respectée.

On peut aussi à partir de ses notes, voir certains des libraires avec qui il est en contact, on peut par exemple dire que certains des livres de sa bibliothèque proviennent de chez le libraire Beck¹⁰⁰, un libraire parisien installé rue des Grands-

⁹⁸ Henri Rochefort (1831-1913), était un journaliste, polémiste et homme politique français. Il avait des positions assez radicale mais n'avait pas la langue dans sa poche, ce qui lui valu le surnom de « l'homme aux vingt duels et trente procès »

⁹⁹ Rochefort Henri, *Les petits mystères de l'hôtel des ventes*, Lausanne, Editions Ides et Calendes, 2001, 304 pages.

¹⁰⁰ Son activité aurait débuté à l'année 1842 jusqu'à sa mort en 1865.

Augustins. C'est notamment le cas de la *Biographie universelle ancienne et mod., en histoire par ordre alphabétique de la vie de tous les hommes qui se sont fait remarquer*¹⁰¹. Mais cet exemplaire a également la particularité d'avoir appartenu à une personne ayant eu une certaine renommée. Ici il s'agit de Claude Mangin, préfet de police de Charles X, entre 1829 et 1830. Sa renommée était surtout locale, car il était né à Metz. Jean-François-Didier d'Attel de Luttange était donc un bibliophile que l'on pourrait qualifier de bibliophile régional, du fait qu'il porte un grand intérêt aux auteurs, aux imprimeurs, aux libraires, aux personnalités et à l'histoire de sa région, certains de ses livres ne sont intéressants que pour un bibliophile lorrain.

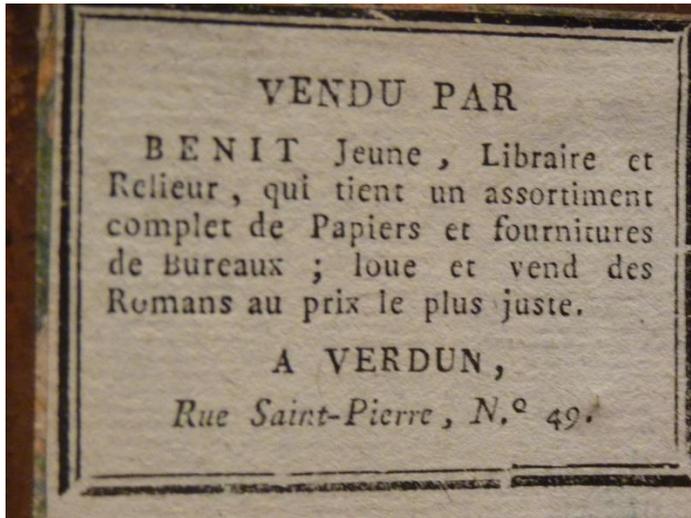
On sait également qu'il a l'habitude de s'approvisionner auprès d'un libraire nancéien nommé dans une lettre de 1854¹⁰², c'est-à-dire Jean Cayon, qui tenait boutique au 10 rue Stanislas. Il mentionne aussi d'autres libraires mais on ne peut pas les identifier, c'est le cas notamment d'un libraire du quai Voltaire que notre érudit évoque dans la note de l'ouvrage n° 528¹⁰³ : « Nous possédons le manuscrit de ce magnifique ouvrage. Il nous fut d'abord proposé pour le prix de 120f par un Lib. Du quai Voltaire à Paris. Plus tard nous retrouvâmes le même Manuscrit qui nous fut laissé à un prix beaucoup inférieur. » La fin de cette note est également intéressante, pour déterminer quel type de bibliophile était Jean-François-Didier d'Attel de Luttange. Le fait qu'il n'achète pas à n'importe quel prix et qu'il attende de trouver une meilleure offre ailleurs, sans même être sûr qu'une telle offre se présentera à lui, montre que c'est un bibliophile réfléchi, que ce n'est pas un acheteur compulsif et encore moins un bibliomane.

D'autre part nous avons également la bonne surprise, lorsque l'on a entre les mains des livres ayant appartenu à Attel de Luttange de trouver des étiquettes de libraire, dont les noms ne sont pas mentionnés dans le catalogue, c'est le cas notamment pour Benit à Verdun et pour Détréz à Paris.

¹⁰¹ Numéro 175 du catalogue d'Attel.

¹⁰² Manuscrit 367 de la bibliothèque de Verdun

¹⁰³ Flacchio, *Généalogie de la maison Latour-Cassis*, Bruxelles, 1708, 3 vol, grand in folio.

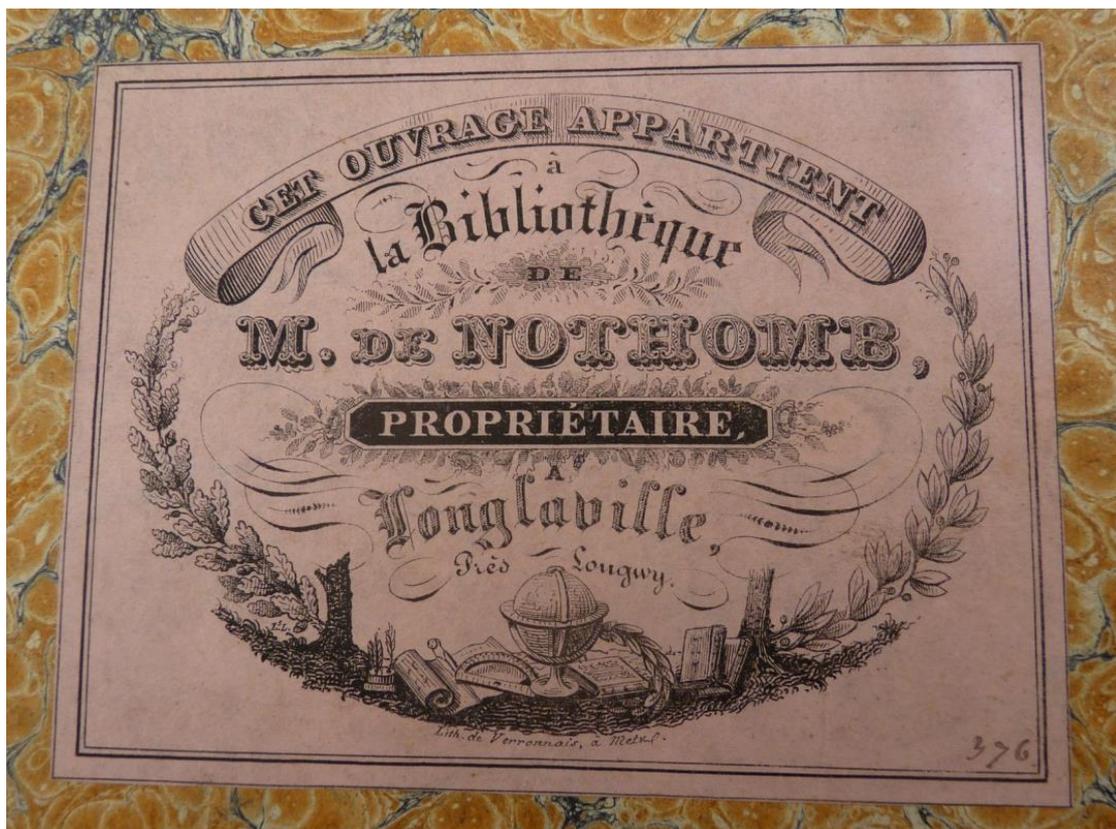


Mais un nom qui revient souvent dans les notes du catalogue, est celui de Nothomb. Les numéros 401, 568, 596 bis, 877 bis, 882, 966 bis, 971 bis, du catalogue d'Attel comporte dans leurs notes « Biblio. Nothomb ». Il s'agit de Jean-Nicolas-Gabriel de Nothomb, un fabricant de faïence à Longlaville en Meurthe-et-Moselle. Il est né d'un père belge le 24 juillet 1805 et serait mort en 1877. Attel de Luttange aurait eu possession de ces livres lors du legs de son oncle. En effet il semblerait que la bibliothèque de Nothomb se soit mêlée à celle de Pierre-Jean-François d'Attel de Luttange, l'oncle de Jean-François-Didier. Dans son ouvrage de 1884, *Bibliophiles, les collectionneurs et les bibliothèques des monastères des Trois Evêchés. 1552-1790*¹⁰⁴, Benoît Arthur, écrit : « La bibliothèque de M. de Nothomb de Longlaville s'est fondue dans celle de M. de Luttange ». On n'en sait

¹⁰⁴ Arthur Benoît, *Bibliophiles, les collectionneurs et les bibliothèques des monastères des Trois Evêchés. 1552-1790*, Nancy, Wiener, 1884. Voir annexe n°12

pas plus sur cette fusion entre ces deux bibliothèques. D'autre part l'auteur de cet ouvrage fait référence à certains livres rares dont la *Chroniques des Célestins*, écrite par Nicolas de Luttange au XVème siècle. Or on ne trouve pas trace de cet ouvrage dans le catalogue de notre bibliophile. Jean-François-Didier d'Attel de Luttange n'a-t-il pas hérité de la totalité de la bibliothèque de son oncle ? Ou ce livre fait-il partie des papiers de famille qu'Attel de Luttange a légués à sa mère¹⁰⁵ ?

Par ailleurs on peut lire sur ces ouvrages l'ex-libris : « Cet ouvrage appartient à la bibliothèque de M. de Nothomb, propriétaire à Longlaville près de Lougwy. »



¹⁰⁵ Voir le testament annexe n°1



La bibliothèque de notre collectionneur ne s'est pas formée que par des legs, des dons ou des ventes aux enchères, la plupart des ces ouvrages ont été acquis par l'achat chez des libraires non pas d'ancien mais de nouveauté. Ainsi à la fin de son exemplaire de *Manuel de Libraire* de Brunet. On peut lire la quittance suivante :

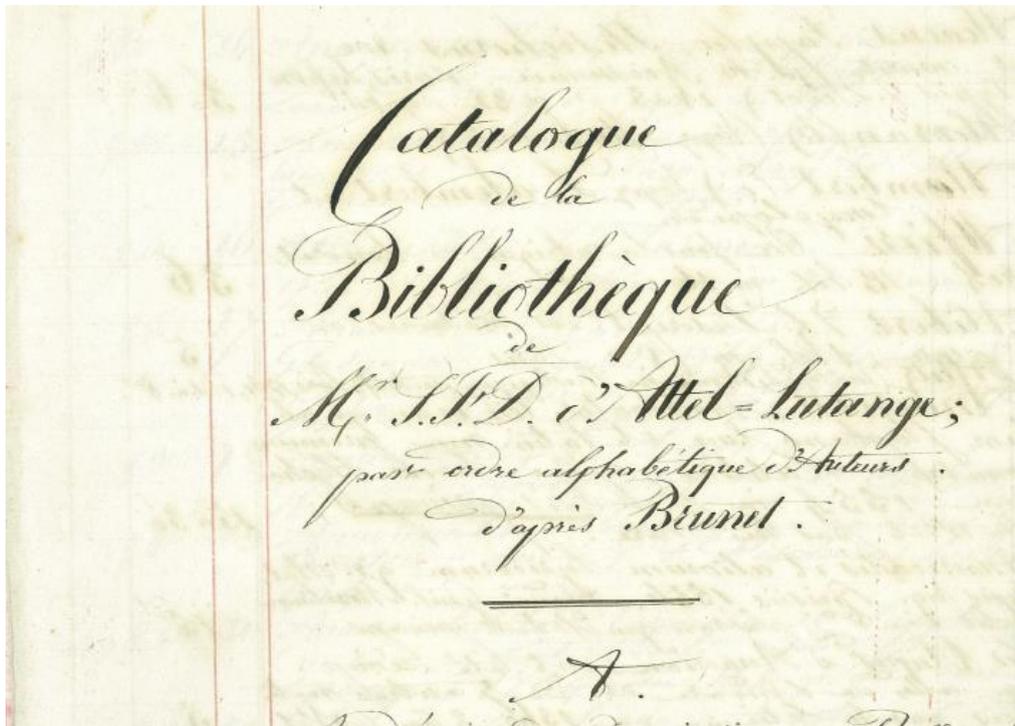
« Je soussigné reconnais avoir reçu du Mr d'Attel, la somme de soixante et dix fr ! *Pour le Manuel du Libraire du Brunet*, en 10 vol. reliés ; De plus je m'engage, si par la suite j'étais recherché par le sieur Lecouteux, au sujet du dit exemplaire, dont je suis légitimement possesseur et que j'ai payé de mes deniers, d'en fournir un autre, à mes frais, sans pouvoir jamais pouvoir rien réclamer à mon dit sieur d'Attel avec lequel j'ai agi de bonne foi. Metz, ce 2 Novembre 1852. Japrouve le Ecurtur le Si dessus. La Pierce. ». Lecouteux était libraire, est peut-être l'un de ses employés, à vendu à Attel de Luttange cet exemplaire.

En un demi-siècle, Attel de Luttange a acquis de très nombreux ouvrages, il fallut donc les ordonner à travers un catalogue, pour que lors du legs à la bibliothèque de Verdun, il n'y ait pas de perte ou de vol.

2.L'établissement d'un catalogue domestique

Ce catalogue de bibliothèque a été rédigé par Jean-François-Didier d'Attel de Luttange lui-même. Ce dernier a pris beaucoup de soin à la rédaction de ce manuscrit. C'est quand même un fait assez rare pour le souligner. Habituellement soit le catalogue était rédigé après la mort du bibliophile (plus ou moins bien par des notaires), soit le bibliophile était assez riche pour avoir quelqu'un pour le faire à sa place. Ici c'est le bibliophile lui-même qui le rédige. Attel de Luttange est un collectionneur, souvent les collectionneurs sont des spécialistes dans leur domaine. C'est vrai, mais cela n'empêche pas que des erreurs soient commises ou que la méthodologie choisie ne soit pas forcément la plus adéquate.

Pour se faire il s'est appuyé comme il l'indique dans le titre sur le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* de Jacques- Charles Brunet¹⁰⁶.



¹⁰⁶ Jacques-Charles Brunet (1780-1867). Il a 50 ans, lorsqu'il publie en 1830, son *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*. Il essaye de répertorier tout les livres imprimés, de tout les pays et dans toute les langues ; à deux conditions, qu'ils soient rares et précieux. Sous ces deux conditions, il faut entendre difficile à trouver et digne d'être recherché par les collectionneurs.

Attel de Luttange a classé ses livres par ordre alphabétique d'auteurs. Indiquant dans la plupart des cas : le nom de l'auteur, le titre du livre, le lieu d'édition, l'année d'édition, le nombre de volume, le format, et le plus intéressant une note personnelle et un prix (une estimation). Ce classement par ordre alphabétique peut être remis en question¹⁰⁷, d'un point de vue bibliophilique peut-être aurait-il mieux vultu pour lui utiliser le classement des libraires de Paris, pour être scientifiquement plus rigoureux. Mais son catalogue ayant été fait assez rapidement, cela a sûrement du être plus aisé pour lui d'utiliser le classement alphabétique. Cela s'explique par le fait qu'il se base sur Brunet et que ce dernier, lui aussi classe les ouvrages de son *Manuel* par ordre alphabétique.

Il suit aussi Brunet, et le modèle des manuels des autres bibliographes, par un système de renvois, qui facilite la recherche dans le catalogue. Par exemple au numéro 10 du catalogue en peut lire : « l'alcoran, voyez Mahomet ». Par ce biais l'on voit que même si ce catalogue n'a pas servi à Attel de Luttange, pour se repérer lui-même dans sa bibliothèque, il a dans l'esprit d'en faire un document utilitaire pour les personnes qui se retrouveront face à sa bibliothèque après sa mort. Il aurait pu aussi, s'il avait rédigé son catalogue en entier, faire un index pour qu'il soit encore plus aisé de se repérer dans le manuscrit. Si l'on regarde d'autres catalogues, tel que celui de Pierre Adamoli¹⁰⁸, on trouve ce double système de renvois et d'index qui rend le catalogue complet et fini.

En revanche, notre bibliophile se base sur ce manuel pour faire son catalogue, mais il n'a acquis cet ouvrage qu'en 1852. Il est étrange que ce manuel qui est quand même une référence pour tout bibliophile, ne soit pas dans la bibliothèque de notre collectionneur avant cette date. Sur la première page du livre, Attel de Luttange commenta le livre : « Dans cette magnifique édition l'Auteur a refondu tous les précédents travaux et surtout ses *Nouvelles recherches bibliographiques*, 3 vol, in8, Paris, 1834. Toujours est-il que cette dernière édition de 1842, offre l'ouvrage le plus complet qu'il soit possible de consulter sur la science du Bibliophile. Aussi ce livre indispensable fait-il beaucoup d'honneur à l'auteur, est lui assure-t-il un rang distingué, pour ne pas dire le premier parmi tous ceux qui se sont occupés de la connaissance et de la description des livres ».

¹⁰⁷ Sordet Yann, *L'amour des livres au siècle des Lumières, Pierre Adamoli et ses collections*, Paris, Ecole des chartes, 2001, 537 pages.

¹⁰⁸ Sordet Yann, *ibid.*

Ce catalogue peut être considéré comme un catalogue « domestique », bien qu'il faille être prudent avec l'utilisation de ce terme. Certes il peut être considéré comme domestique du fait qu'il soit réalisé par le bibliophile lui-même dans un cadre privé. En revanche, le catalogue domestique doit avant tout être un outil de travail pour le bibliophile. Tel que nous l'explique Yann Sordet dans sa thèse¹⁰⁹. Or ici le catalogue n'est pas un outil de travail, il ne nous apprend pas comment Attel de Luttange pensait sa bibliothèque, comment il rangeait ses livres, ni comment ses ouvrages arrivent sur ses étagères. Ce n'est pas non plus un catalogue tenu régulièrement, au fur et à mesure de l'évolution de la collection. On peut néanmoins reconnaître, que ce catalogue lui sert de lieu de réflexion bibliographique sur certains ouvrages qui lui tiennent à cœur. C'est le cas notamment pour ses livres qui constituent sa petite collection d'*Imitation de Christ*. Lors de la description des ouvrages de cette collection particulière, il s'étend sur plusieurs pages, sur le débat qui entoure le nom du véritable auteur, Attel de Luttange lui-même proposant encore une autre hypothèse. Pour certains l'auteur des *Imitations* est Jean Gerson, pour d'autres il s'agit plutôt de Thomas a Kempis, et pour Attel de Luttange ce n'est ni l'un, ni l'autre, puisque pour lui le texte original de l'*Imitation* est antérieur à ces deux auteurs¹¹⁰.

Ici le catalogue qu'il réalise doit plutôt être vu comme un inventaire après décès fait par le mort lui-même, peut-être par méfiance envers la qualité du travail des notaires qui était assez aléatoire. Il demande d'ailleurs à la fin de son testament à l'abbé Clouet¹¹¹ « d'avoir surtout l'œil à ce que rien ne soit soustrait ou détourné à Metz ».

C'est d'ailleurs un travail qui ne lui a pris que trois mois. La rédaction a commencé le 8 juillet 1857 et fut finie, mais incomplète, le 18 octobre de la même année. C'est notre érudit lui-même qui mentionne l'incomplétude du catalogue : « mais il est loin d'être complet ». C'est la raison pour laquelle le catalogue a été continué par un conservateur¹¹² au début du XX^e siècle. Cet ajout à la suite du catalogue est beaucoup plus succinct dans les descriptions, il n'y a aucune note, ni

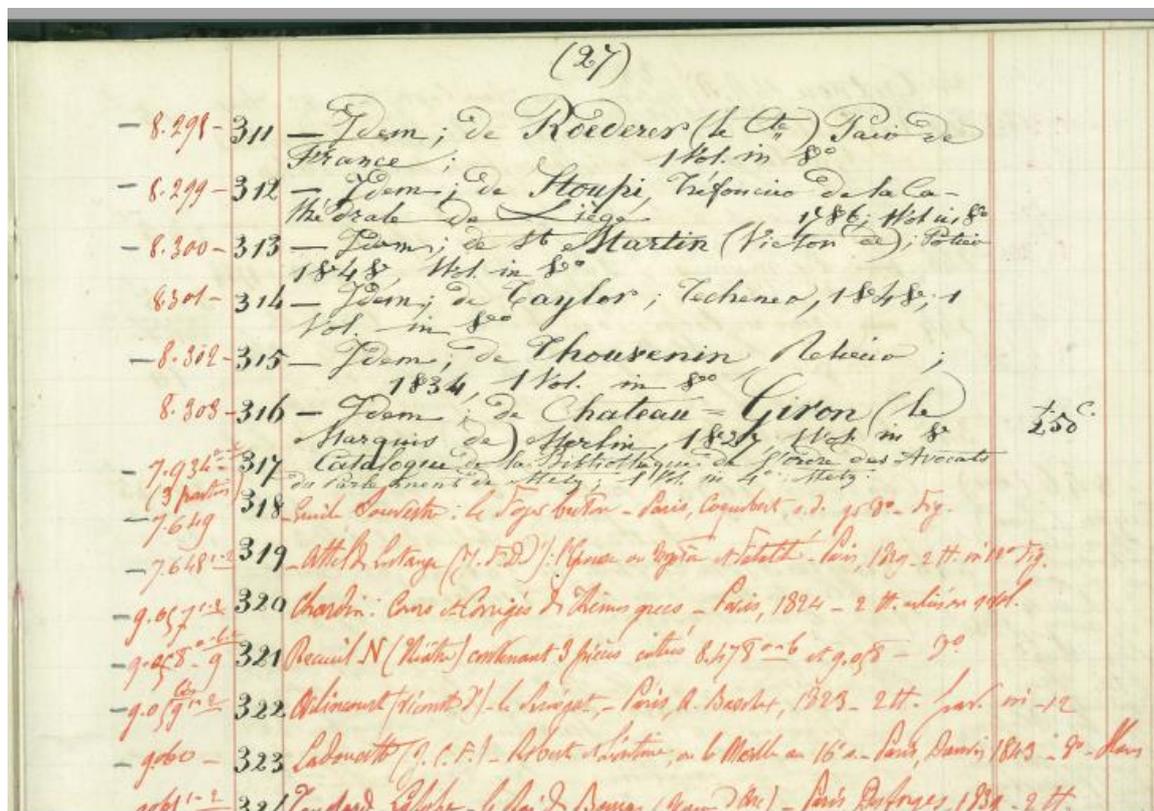
¹⁰⁹ Sordet Yann, *op.cit.*

¹¹⁰ Voir le développement de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange : N°663 du catalogue d'Attel.

¹¹¹ L'abbé Clouet est né en 1807 à Verdun. Il fût nommé conservateur de la bibliothèque de cette même ville en 1837, remplaçant alors son père. Il était également professeur de philosophie et n'intervenait donc que pour les affaires importantes de la bibliothèque, laissant le reste du travail à celui qui sera son successeur.

¹¹² On ne sait pas exactement lequel mais l'on peut dater cet ajout d'entre 1900 et 1920.

aucune indication de prix. C'est également cette même main qui a rajouté dans les marges du catalogue, des nombres en rouge, correspondant certainement à un classement interne à la bibliothèque de Verdun, mais la bibliothèque ne conserve aucune trace de cette tentative de catalogage.



Celui qui a complété le catalogue l'a repris dans son intégralité vérifiant chacun des livres, c'est ainsi que nous pouvons trouver à coté de certains titres d'ouvrages la mention « manque¹¹³ ».

Mais pourquoi Attel de Luttange n'a-t-il pas réalisé un catalogue complet. Deux hypothèses sont possibles, soit notre collectionneur n'a mis, comme on le fait pour les inventaires après décès, que les livres qu'il pensait dignes d'être mentionnés. Cela paraît peu plausible d'autant plus que dans les livres non cités par Attel de Luttange se trouvent des livres écrits par lui-même. La seconde hypothèse qui paraît la plus logique est que comme la bibliothèque de notre bibliophile était dispersée en divers endroits, ne se trouvent dans le catalogue écrit de la main du collectionneur uniquement les livres de sa bibliothèque de Metz. Car on ne trouve pas trace de circulation des livres entre Verdun, Metz et Paris.

¹¹³ Numéro 884 du catalogue d'Attel

Jean-François-Didier d'Attel de Luttange rédige cet inventaire, en vue du legs qu'il souhaite faire à la bibliothèque municipale de Verdun. En effet le XIX^{ème} siècle est également le siècle du développement des bibliothèques municipales. Celles-ci ont du mal à se constituer, elles y sont arrivées mais seulement avec l'aide des municipalités, de l'Etat mais aussi et surtout avec l'aide des donateurs privés. Il arrive même qu'une donation soit à l'origine de la bibliothèque, ce n'est pas le cas de Verdun mais le legs de cet érudit va accroître considérablement sa collection. Ce n'est pas rien pour une bibliothèque lorraine de taille moyenne de faire face à l'arrivée de 3.000 volumes. D'autant plus que les bibliothèques du XIX^{ème} siècle se contentent souvent des éditions qu'on leur lègue, même si celles-ci ne sont pas à jour, car elles n'ont pas les moyens de réactualiser leurs collections. D'autant plus que Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, lui-même juge certains de ses ouvrages et des traductions de « médiocre »¹¹⁴.

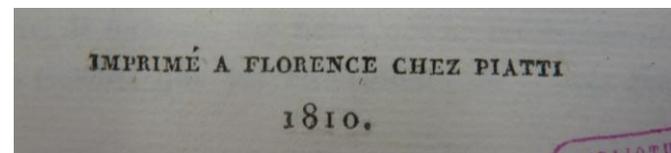
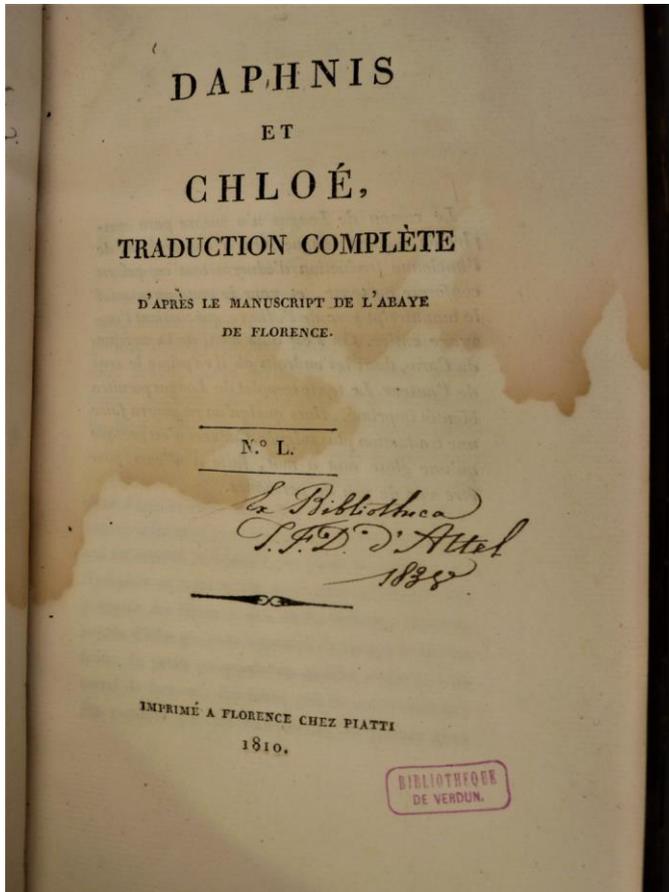
Le plus intéressant dans ce catalogue sont donc les notes, les avis, les descriptions, qu'il fait de certains ouvrages. Les notes qui nous donnent des indications sur les reliures, sur la provenance des livres, sur la qualité typographique, sur les illustrations, et sur la qualité « intellectuelle » du livre, d'après l'avis personnel du collectionneur. Ce type de catalogue va permettre de conserver la mémoire de celui qui l'a écrit et en même temps de garder le souvenir de la bibliothèque qu'il a rassemblé.

Cependant le fait que le propriétaire ait fait lui-même le catalogue de sa bibliothèque n'empêche pas que celui-ci ait fait quelques fautes.

En effet plusieurs fois dans le catalogue il y a des erreurs de numérotation. Au lieu de mettre les numéros 343 et 344 il a écrit 243 et 244. Le numéro 557 bis est utilisé deux fois. D'autre part il y a également des lacunes le catalogue passe du numéro 427 au numéro 448. Celui qui compléta le catalogue combla ces manques, il expliqua d'ailleurs : « Le Catalogue d'Attel offre diverses lacunes, qui ont été comblées comme suit N^{us} 428 à 447 : ouvrages sur la Lorraine, les trois-Evêchés et Pays adjacents ».

¹¹⁴ Par exemple les n° 104 du catalogue, Anquetil, Histoire de France depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI, « ouvrage très médiocre » ; n° 520, Fanlin-Desodoarts, *Histoire philosophique de la Révolution*, Paris, 1806 « ouvrage très médiocre » ou encore le n° 764, *Les amours pastorales de Daphnis et de Chloé*, Paris, Lamy, 1787 « Traduction médiocre »

Il y a également des erreurs lorsqu'il reporte les informations des livres sur le catalogue. Par exemple pour le N°770 ; *Daphnis et Chloé, traduction complète d'après le Manuscrit de l'Abbaye de Florence, Florence, Piatti, 1801, in 8*. Il reporte dans le catalogue la date de 1801 alors que le livre date de 1810.



D'autre part Attel de Luttange fait des choix dans ce qu'il écrit. Par exemple, dans ses notes il mentionne souvent les reliures, mais il ne fait jamais référence aux reliures en parchemin¹¹⁵ qui se trouvent dans sa bibliothèque. Ceci peut-être pour une raison de temps, le catalogue ayant été rédigé relativement rapidement, ou peut-être n'accorde-t-il pas de valeur à ce genre de reliure.

Malgré ses erreurs ou ses oublis, Jean-François-Didier d'Attel de Luttange est loin d'être un ignorant en matière de livre, et bien qu'il s'aide des grands bibliographes de son temps, il ne se laisse pas aveugler par leurs analyses et se permet de les remettre en cause lorsqu'il n'est pas d'accord avec ceux-ci¹¹⁶. Cela prouve qu'il connaît bien ses livres et qu'il les lit.

¹¹⁵ Pour ne citer qu'un seul exemple, le N°19 du catalogue d'Attel, *Anacreontis teii Odea, Parisiis, J. Libert, 1624*. Voir Annexe n°13

¹¹⁶ Voir N° 598, 669, 670, 1019, 1037, 1047, 1081, et 1092 du catalogue d'Attel.

II/ Un lecteur assidu

1. Une lecture suivie de ses livres

La question plus générale qui est abordée ici est : un bibliophile doit-il lire tous ces livres ?

C'est un débat très large, qui lui aussi peut être un élément de différenciation entre bibliophile et bibliomane. Mais c'est surtout une multitude de réponses qui dépend de la personnalité du bibliophile. Un autre facteur à prendre en compte, est la densité de la bibliothèque. La bibliothèque d'Attel comportait environ 3000 ouvrages ce qui à l'échelle d'une vie, environ 50 ans si on part du postulat que notre collectionneur a commencé vers l'âge de 20 ans, revient à une moyenne de 5 livres par mois¹¹⁷. Peut-on dire la même chose du bibliophile Boulard¹¹⁸, avec sa bibliothèque de 500 000 ouvrages ?

Il faut aussi, chose peu aisée d'autant plus pour un bibliophile, essayer de définir ce qu'est lire un livre ? L'échelle peut aller de parcourir l'ouvrage en quelques instant jusqu'à prendre des pages en note.

Il faut comprendre qu'une gravure ou qu'une reliure peut suffire à mettre en émoi un bibliophile, il n'est donc pas obligé de lire les livres qu'il collectionne. D'autant plus que lire un livre c'est « l'utiliser », et ce n'est pas forcément la finalité d'une collection. D'un autre côté acheter et collectionner des livres, juste pour le plaisir des yeux n'est pas non plus très sensé. Il ne faut pas détacher contenu et contenant, le plaisir est même augmenté par le fait de connaître le langage des livres qui composent sa bibliothèque. D'autant qu'une forte symbolique est attachée au livre, cet objet incarne le savoir et la mémoire, il n'est pas neutre, le bibliophile ne peut pas passer outre cette symbolique.

Les livres en langues étrangères peuvent constituer un intermédiaire, on peut admirer des caractères chinois ou arabes sans rien y comprendre. Ce qui se passe aussi, c'est que certains bibliophiles possèdent un exemplaire de lecture et un

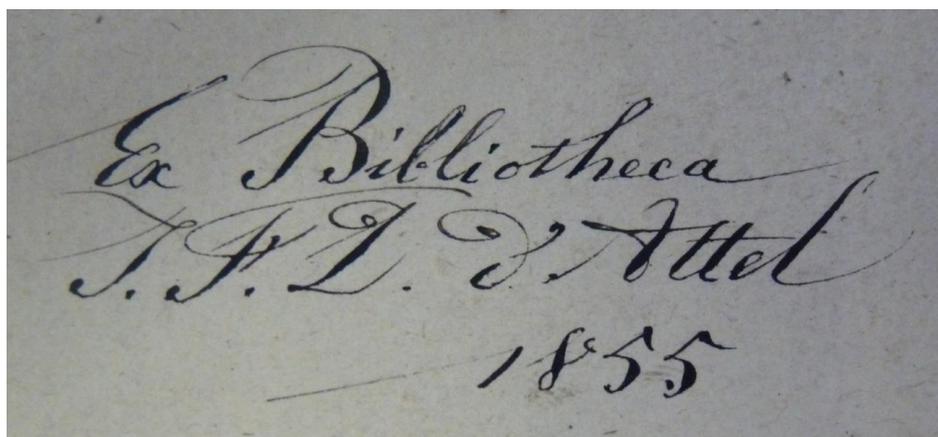
¹¹⁷ $3000/50 = 60$. $60/12 = 5$

¹¹⁸ Antoine-Marie-Henri Boulard, 1754-1825, était un bibliophile, traducteur et homme politique. Il est connu pour son immense bibliothèque qui occupait plusieurs étages de sa maison.

exemplaire de collection. Apparemment ce n'était pas le cas de notre érudit, s'il possède certains exemplaires en double, rien ne laisse supposer une différence de statut entre les deux.

De plus les bibliophiles du XIX^{ème} ne sont pas si différents des bibliophiles actuels. Aujourd'hui ceux qui collectionnent des livres anciens lisent beaucoup de livres « actuels », qui leur sont contemporains. C'est la même chose pour Attel de Luttange, d'ailleurs cela se voit dans la répartition temporelle des livres qu'il collectionne. Un peu plus d'un tiers (35%)¹¹⁹ de sa bibliothèque est composé de livres du XIX^{ème}. C'est peut-être aussi l'une des raisons pour laquelle notre bibliophile possède des livres anciens ainsi que leurs rééditions postérieures, ce sont ces dernières qu'il lit pour ne pas abimer les vieilles éditions. Mais il convient de prendre en compte une variable, qui est la date d'acquisition des livres. Le marché du livre ancien est complexe, et nous ne pouvons pas toujours avoir le livre que nous voulons au moment où nous le voulons. C'est pourquoi par exemple Attel de Luttange possède deux exemplaires de l'*Histoire des recherches sur la Quadrature du Cercle*¹²⁰ de Montucla, ce sujet étant un sujet de prédilection de notre érudit, au moins un de ses livres devrait tout naturellement être annoté. C'est en effet le cas mais il est intéressant de remarquer que c'est l'édition de 1754 qui est annotée et non la plus récente, celle de 1831. Et cela s'explique par la date d'acquisition. Pour cela il convient d'examiner d'un peu plus près les ex-libris de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange.

Voici à quoi ceux-ci ressemblent :



¹¹⁹ Si l'on prend uniquement les données du catalogue écrit par la main d'Attel, nous avons 1043 ouvrages datés dont 370 sont datés du XIX^{ème}. Même si le reste du catalogue n'est pas pris en compte dans les statistiques, celui-ci confirme la tendance.

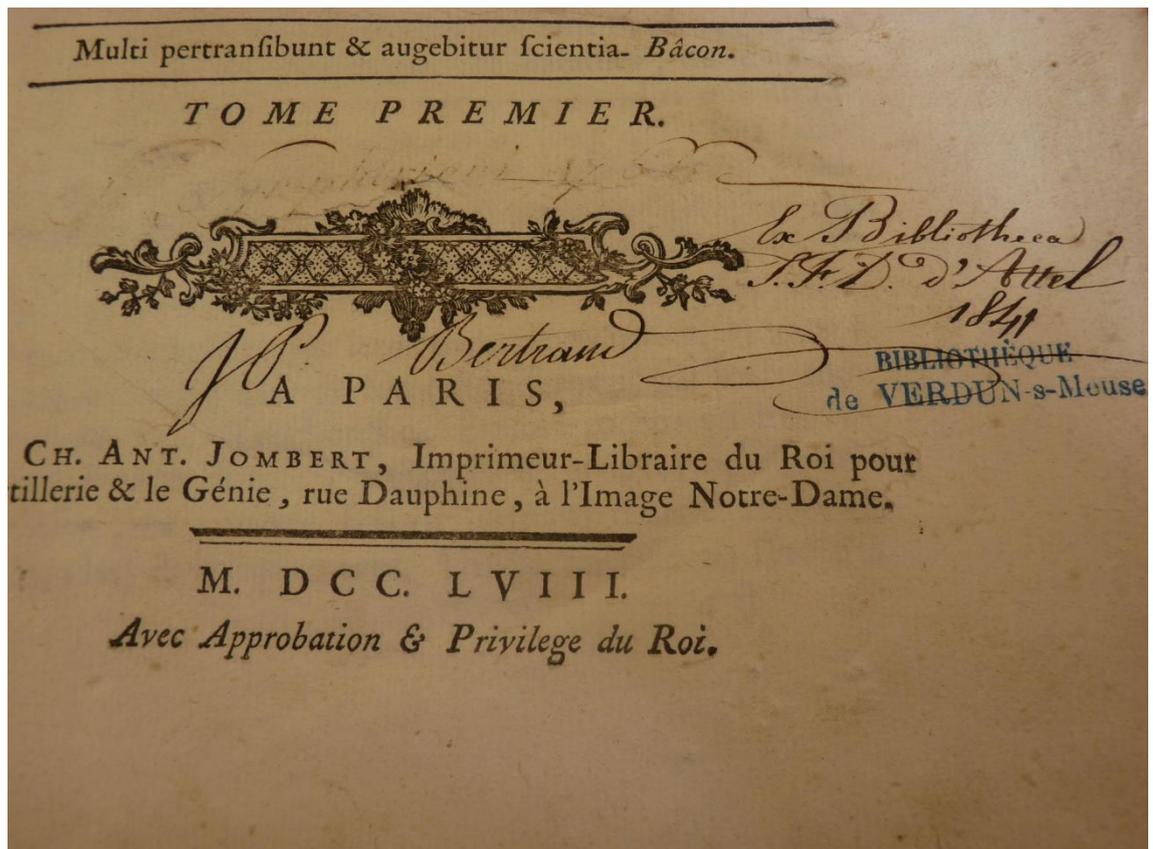
¹²⁰ Numéro 593 et 859 du catalogue d'Attel.

Pour ses ex-libris Attel de Luttange signe : « Ex Bibliotheca J.F.D. d'Attel ». L'on retrouve cet ex-libris sur la quasi-totalité des ouvrages. Certains n'en ont pas, pour des raisons inconnues. La particularité étant que ces ex-libris sont accompagnés d'une date. Au départ, lors du dépouillement de certains ouvrages, nous ne pouvions lire que des dates du début des années 1850. La première hypothèse était donc qu'il a décidé de son ex-libris dans ces années et qu'il a commencé à l'appliquer sur ses livres avec la date de l'année dans laquelle il notait ces ex-libris. Heureusement une autre hypothèse est arrivée lorsqu'ont commencé à apparaître quelques ex-libris avec des dates telles que 1833, ou 1826. 1826 est la date la plus ancienne que l'on ait pu trouver sur un ex-libris. Il faudrait bien entendu regarder les 3000 volumes les uns derrière les autres pour regarder la date la plus ancienne. Ce nouveau paramètre pris en compte, on peut donc se dire que cette date inscrite sous l'ex-libris doit sûrement être la date à laquelle l'ouvrage est entré dans la bibliothèque d'Attel de Luttange.

Donc pour en revenir à notre affaire d'annotation dans un exemplaire plus ancien, on remarque que dans l'ouvrage de Montucla édité en 1754, l'ex-libris porte la date de 1842, alors que dans celui édité en 1831, l'ex-libris porte la date de 1845. Ayant eu la possibilité d'acquérir l'édition de 1754 en premier, c'est la première qu'il a pu lire et c'est donc celle qu'il a annotée. On peut imaginer que s'il avait acquis les deux en même temps ce serait sur l'édition la plus récente qu'il aurait écrit ses annotations, dans un souci de conservation que tous les bons bibliophiles ne sauraient pas ne pas respecter.

On peut ici faire, une parenthèse sur les ex-libris. Attel de Luttange possède des livres contenant l'ex-libris des anciens propriétaires de l'ouvrage, sans que l'on puisse les identifier. Soit parce que ces personnes ne sont pas des collectionneurs connus, soit parce que parfois l'ex-libris a été effacé. C'est ainsi que sur *l'Histoire des mathématiques*¹²¹ de Montucla de 1758, nous trouvons trois ex-libris, celui de d'Attel, celui d'un dénommé J.P Bertrand et celui qui possédait le livre en 1767 mais dont le nom a été effacé. Sûrement notre bibliophile les a-t-il acquis chez des libraires d'ancien.

¹²¹ N°859 du catalogue d'Attel



Une des preuves qui montre également que Jean-François-Didier d'Attel de Luttange n'est pas un bibliomane est donc le fait qu'il lit les livres qu'il achète et qu'il collectionne. C'est en effet une question qu'il faut se poser pour tous les bibliophiles, ont-ils lu les livres de leur bibliothèque ? Pour Attel de Luttange la réponse est oui, la preuve en est qu'une grande partie de ses livres est annotée. Certains contiennent des annotations dans le texte du livre tel que par exemple les ouvrages de mathématiques sur son domaine de prédilection, la quadrature du cercle, il écrit dans ses notes ce qu'il trouve juste, ce qu'il trouve faux, ce qui peut lui servir pour ses travaux. Mais ceci n'est pas le cas pour tous les livres, car ceux-ci restent quand même des objets de collection donc il faut donc les conserver dans le meilleur état possible, c'est pourquoi notre bibliophile annote ses livres sur le contre plat supérieur, sur la page de titre mais le plus souvent sur les pages de gardes.

On voit que notre érudit lit ses livres par les annotations qu'il laisse à l'intérieur, et il se permet aussi parfois de critiquer les livres qu'il lit, même ces ouvrages qui lui servent de base bibliographique. Ainsi on peut lire dans le Brunet : « Mr Brunet est dans l'erreur, cette édition Princeps n'est point rare. Nous

l'avons rencontré bien des fois, en formant notre précieuse collection d'éditions d'Anacréon ».

C'est une lecture suivie mais c'est également une lecture sérieuse, scientifique, dans un but de connaissance plus que de divertissement. Si l'on observe les titres et les auteurs présents dans la bibliothèque de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, l'on remarque qu'il n'y a pas les grands auteurs du XIX^{ème} siècle, qui lui sont contemporains. On aurait pu s'attendre à trouver des éditions très bien reliées de Victor Hugo ou d'Alexandre Dumas, mais il n'en est rien. Il y a assez peu de traces de ce que l'on appellerait aujourd'hui les auteurs classiques. C'est donc une bibliothèque davantage tournée vers les sciences et l'histoire.

D'autre part, nous répétons depuis le début que notre collectionneur est quelque peu bloqué dans l'Ancien Régime et pas toujours à jour dans ses sources, néanmoins, pour un légitimiste, on trouve dans sa bibliothèque les auteurs des Lumières, de Rousseau¹²² à Voltaire¹²³ en passant par Montesquieu¹²⁴. Cela montre que même s'il n'est pas d'accord avec eux, il les a quand même lus. Cela montre que c'est quand même un homme de culture qui se fait lui-même ses propres idées et qui ne se contente pas de suivre les idéaux familiaux. Cependant ces auteurs sont présents dans la quasi-totalité des bibliothèques des nobles de cette époque. Les auteurs philosophiques sont bien présents et restent une valeur sûre et ce depuis le XVIII^{ème} siècle. Il faut donc voir ce que tous ces livres nous apprennent sur la culture de notre bibliophile lorrain.

¹²² N° 1015 du catalogue d'Attel. Nous remarquerons que Rousseau n'a pas suscité plus que cela l'intérêt de notre bibliophile puisqu'il ne lui a pas paru nécessaire de faire une remarque sur cette œuvre alors que Voltaire quant à lui a été commenté dans le catalogue d'une manière très longue.

¹²³ N° 1141 du catalogue d'Attel. Ses œuvres complètes de Voltaire représentent quand même 66 volumes.

¹²⁴ N° 855 du catalogue d'Attel. Bien que Montesquieu fût un auteur des Lumières, ce n'est pas pour cela qu'il est présent dans la bibliothèque de notre collectionneur, mais pour ses qualités de poète, puisque que c'est le *Temple de Gnide* qui est ici présent.

2. Le reflet d'une culture particulière

Pour traiter cette partie, regardons les ouvrages que notre bibliophile possède en grande quantité, pour voir si ceux-ci sont le reflet d'une culture particulière ou si Attel de Luttange s'insère dans la culture de son temps. Trois grandes catégories ressortent si on observe le catalogue. Tout d'abord Jean-François-Didier d'Attel de Luttange possède dans sa bibliothèque 93 œuvres du poète Anacréon. Ensuite, par ordre quantitatif, l'on trouve 82 catalogues d'autres bibliothèques, privées, d'universités ou d'autres institutions. Et enfin on trouve 50 exemplaires de *L'imitation de Jésus Christ*.

Avec la collection d'Anacréon qu'a léguée Attel de Luttange, la bibliothèque de Verdun est aujourd'hui, le deuxième fonds d'Anacréon après la Bibliothèque nationale de France. Anacréon est un poète lyrique du VI^{ème} siècle avant J-C. Il est connu pour avoir écrit et chanté des poèmes sur le thème des plaisirs et des douceurs de la vie, le tout dans un style assez simple, ce qui lui vaut d'avoir été de nombreuses fois copié. Notre érudit lui-même s'est essayé à une traduction d'Anacréon¹²⁵, cette traduction est publiée en 1833, dans un format grand In 4, chez Bossange. Par cette traduction on peut aussi voir sa passion bibliophilique ressortir, car il ne fait pas imprimer son ouvrage sur n'importe quel papier. Dans *La littérature française contemporaine... : XIX^e siècle. T. 1* de Joseph Marie Quérard, on peut lire : « Edition imprimée avec luxe sur beau papier »¹²⁶.

D'où lui vient donc cette passion, pour qu'il se mette à collectionner autant d'éditions des œuvres d'Anacréon ? Jean-Marie Flamand¹²⁷ propose l'hypothèse qu'Attel de Luttange aurait trouvé avec la poésie lyrique grecque « un moyen de se faire lui-même poète, par procuration ». Ces poèmes d'Anacréon sont d'une grande rigueur à la fois dans la langue et dans le style. Cette rigueur a dû plaire à Attel de Luttange puisque lui-même a écrit un *Essai sur la véritable prononciation du*

¹²⁵ N° 82 du catalogue d'Attel

¹²⁶ Quérard J.-M., *La littérature française contemporaine : XIX^e siècle*, Tome 1 ABB-BLE, Paris, Daguin frères, 1842-1857, page 88. Voir annexe n°14

¹²⁷ Flamand Jean-Marie, « Jean-François Didier d'Attel de Luttange : helléniste, philhellène », dans le volume prochainement publié (2017) dans le cadre du programme de recherche soutenu par la MSH Lorraine : *Attel de Luttange, savant ou fou littéraire*

*grec*¹²⁸. L'on remarque qu'il fait un grand effort dans la calligraphie, c'est aussi l'une des raisons de l'admiration de notre érudit pour la langue grecque. Tout bibliophile aime les caractères d'écriture et le grec a cette particularité d'avoir des caractères à la calligraphie remarquable. Il souhaitait donc que sa connaissance du grec soit autant théorique que pratique. Cette admiration pour la langue grecque et la culture grecque en générale pourrait nous sembler aujourd'hui étrange mais il ne faut pas oublier le contexte politique de la Grèce au XIX^{ème} siècle. C'est en effet dans les années 1820 que la Grèce lutte contre l'empire Ottoman qui la domine depuis quatre siècles, pour son indépendance. Cette lutte suscite envers la Grèce la sympathie de nombreux pays européens dont la France. Il y a donc en France un grand mouvement philhellène. Et même si Attel de Luttange ne s'engage pas politiquement et même s'il n'est en lien avec aucune société savante, cela ne l'empêche pas d'être touché par un philhellénisme certain.

Cet intérêt pour le grec, ainsi que pour le latin, a dû commencer dès l'école centrale. D'ailleurs l'article N°2 du décret relatif aux écoles centrales précise que : « Chaque école centrale sera composée : [...] 12° d'un professeur de langues anciennes »¹²⁹. On peut donc penser que c'est dans cette école centrale que Jean-François-Didier d'Attel de Luttange a fait la connaissance des langues anciennes. C'est difficilement vérifiable, d'autant plus que ces écoles sont nées en rupture avec l'éducation d'Ancien Régime, il n'y avait donc pas ou peu d'apprentissage du latin ou du grec. Il devait certainement exister des filières spéciales, mais on ne connaît pas le programme de l'école centrale de Verdun.

Si l'on admet cette hypothèse de l'apprentissage des langues anciennes à l'école centrale, on peut compléter en précisant que la méthode, alors en usage dans ces écoles centrales, était un solide apprentissage de la grammaire, ainsi que la lecture de ceux qui étaient considérés comme les « bons auteurs »¹³⁰. Et ceux-ci se retrouvent dans la bibliothèque de notre collectionneur. Parmi les auteurs utilisés pour l'apprentissage des langues anciennes, se trouvent par exemple Lucien de Samosate avec ces *Dialogues des morts*, qui est l'ouvrage N°779 du catalogue d'Attel. Mais les auteurs le plus connu reste sans conteste Homère, dont

¹²⁸ Manuscrit 358 de la Bibliothèque de Verdun

¹²⁹ <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2270>.

¹³⁰ Flamand Jean-Marie, op.cit.

les exemplaires de *L'Iliade* et de *l'Odyssée* se retrouvent aux numéros 601 et 602 du catalogue. Le 602 étant plus précisément « Le 3e livre de *l'Iliade* en grec ».

De plus Attel de Luttange possède des livres issus de bibliothèque d'hellénistes de renom. Ainsi l'un de ses exemplaires¹³¹ d'Anacréon provient de la bibliothèque de Chardon de la Rochette¹³². D'autre part il faut ajouter que notre collectionneur tient une liste des éditions qu'il possède ainsi que de celles qui lui manquent¹³³.

Une autre raison prise en compte pour cette attirance pour le grec est, comme nous l'avons montré plus haut, que la bibliophilie est une occasion de se distinguer. Le grec étant d'ailleurs bien moins connu que le latin.

On peut donc en conclure que cela reflète une culture gréco-latine, plus étendue que la moyenne des autres érudits de son époque. On remarque aussi que dans une époque où la christianisation diminue l'importance des ouvrages à caractères religieux reste non négligeable, notamment les *Imitation du Christ*.

*L'Imitation de Jésus-Christ*¹³⁴ est le rassemblement de quatre traités, généralement attribué à Thomas a Kempis¹³⁵, vers l'année 1427. Elle est au départ écrite en latin et s'adresse à tous les lecteurs, clercs comme laïcs, croyant ou non. Elle sera traduite dans une centaine de langue. Attel de Luttange possède des ouvrages en latin, en grec, en italien et surtout en français.

D'un point de vue bibliophilique ce livre est intéressant par ses formats, car lors de la mise en livre de *l'Imitation*, dès les débuts de l'imprimerie, il y a eu la volonté d'en faire un livre pratique, donc son format est généralement en in 4° ou en in 8° mais aussi parfois dans des formats plus petits et assez peu communs.

¹³¹ N° 28 du catalogue d'Attel

¹³² Simon Chardon de la Rochette (1753-1814), était un philologue français, qui se spécialisa dans la langue grecque.

¹³³ Liste manuscrite des « éditions d'Anacréon qui me manquent », Ms 363 de la B.M. de Verdun. Voir annexe n°15

¹³⁴ Ce titre *Imitatio Christi* n'est en fait que l'incipit du premier volume

¹³⁵ Thomas a Kempis (1380 ?-1470 ?), est un chanoine régulier du monastère du Mont Sainte-Agnès, près de Zwolle, au Pays-Bas. C'est l'un des principaux auteurs de la devotio moderna, au côté de Geert Groote et Florens Radewijns.

Notre bibliophile possède ainsi 4 *Imitation* en in 24°, 4 en in 3° et même une en in 48°¹³⁶.

Cet ouvrage est très répandu en Occident entre le XVe et le XIXe siècle, à tel point qu'il peut se porter candidat au titre de deuxième livre le plus imprimé et réimprimé après la Bible. Et pourtant il n'a jamais été un ouvrage qui eut attiré l'intérêt des bibliothécaires ou des historiens des siècles passés. Cette *Imitation du Christ* est un traité chrétien pilier de la *devotio moderna*¹³⁷. Attel de Luttange étant chrétien, n'étant pas marié, étant d'un style ancien régime, on peut donc supposer que sa religion était assez forte et que ce genre de traité fondamental bien que populaire ne peut, a posteriori, qu'attirer l'attention d'un bibliophile comme lui. De plus le berceau de diffusion de ce traité sont les régions rhénanes et flamandes, régions proches de la Lorraine. Il ne devait pas être rare de trouver des exemplaires chez les libraires ou dans les ventes de ce grand Est. De plus d'un point de vue bibliophilique c'est un ouvrage intéressant, puisqu'il a connu de très nombreuses rééditions, entre le XVème et le XVIIIème siècle on repère 933 éditions¹³⁸, qui sont de nature diverses allant des éditions modestes populaires sans image, aux éditions luxueuses savantes avec des illustrations faites par de grands dessinateurs. Et encore si l'on prenait en compte les éditions réalisées au XIXème siècle, on arriverait à un nombre bien plus important, et la preuve se trouve dans le catalogue. Sur les 52 exemplaires¹³⁹ (soit 55 volumes) que possède notre collectionneur, il y a 10 exemplaires datés du XVIIème, 10 datés du XVIIIème, 27 datés du XIXème et 5 non datés ou non renseignés par d'Attel. La moitié donc de sa collection est datée du XIXème siècle, c'est donc un ouvrage qui continu massivement d'être imprimé et qui continue d'être collectionné.

Cette petite collection conforte l'idée, déjà avancée plus haut, qu'un des choix fait pour sa bibliophilie est l'illustration des livres qu'il choisit, car si l'on observe les notes faites à ses *Imitation*, c'est le plus souvent la question de l'illustration et de la belle illustration qui est mise en avant par Attel de Luttange.

¹³⁶ N° 649 du catalogue d'Attel

¹³⁷ *Devotio moderna*, développe des thèmes tels que la méditation, la pédagogie et la dévotion personnelle. Elle invite le chrétien à se conformer aux enseignements du Christ, dans l'optique que la vie sur terre anticipe et prépare la béatitude éternelle.

¹³⁸ Si l'on en croit l'ouvrage de référence sur le sujet : Delaveau Martine et Sordet Yann (dir.), *Édition et diffusion de l'Imitation de Jésus-Christ (1470-1800)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque Mazarine, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 2011, 514 pages.

¹³⁹ Du numéro 620 au numéro 663 bis du catalogue d'Attel

Il y a une centaine de référence de ses ouvrages dans le Brunet. Certaines de ses *Imitations* sont connues, notamment celles faites par de grands auteurs tels que Corneille, ou celles faites par des hommes politiques tels que le garde des sceaux Michel Marillac, et il est intéressant de remarquer que Attel de Luttange ne possède pas ces exemplaires. Il est également intéressant d'un point de vue bibliophilique de remarquer que ce ne sont pas les ouvrages les plus anciens qui ont le prix le plus élevé.

	Alsace	Centre	Champagne-Ardenne	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées	Nord-Pas-de-Calais	Haute-Normandie	Pays de Loire	Poitou-Charentes	Rhône-Alpes	Total
Latin		4	-	1	2	6	2	3	3		2
Français		-	-	-	-	1	-	1	-		
Autres		-	-	-	-	-	-	-	-		
Total		4	0	1	2	7	2	4	3		4

Si on observe ce tableau qui traite de la première géographie de la diffusion d'après la localisation des exemplaires conservés en France¹⁴⁰, on remarque que la Lorraine est absente. La collection que possède d'Attel n'est donc pas connue.

¹⁴⁰ Barbier Frédéric ; « Quelques observations sur les origines d'un succès européen » ; dans *Edition et diffusion de L'Imitation de Jésus-Christ (1470-1800)*, op. cit.

Dans cet ouvrage collectif, nous retrouvons Philippe Martin¹⁴¹ qui traite de l'Imitation en Lorraine. Après l'avoir consulté, celui-ci avoue ne jamais avoir entendu parler de ce fonds. On ne trouve les exemplaires conservés à Verdun dans aucune base de données. Et pourtant la collection d'Attel n'est pas négligeable. Nous n'avons, par exemple, pas trouvé ailleurs en France un autre exemplaire tel que celui publié à Paris chez Gaume en format in 48¹⁴².

La présence de *l'Imitation* dans cette bibliothèque peut s'expliquer notamment par le fait que le XIX^{ème} siècle est un grand siècle de diffusion de cet ouvrage et que la Lorraine est plutôt bien lotie, puisqu'en 1807, le diocèse de Metz l'a adopté comme principal ouvrage de dévotion.

Il ne nous reste plus qu'à analyser les catalogues d'autres bibliothèques. Jean-François-Didier d'Attel de Luttange possède dans sa bibliothèque 83 catalogues d'autres bibliothèques, ce qui représente 94 volumes. Ce ne sont pas des ouvrages qui se lisent, alors pourquoi en posséder autant ? Est-ce un genre d'ouvrage obligatoire que tout bon bibliophile doit posséder ?

Ces catalogues sont des catalogues de vente aux enchères avec ou sans indications de prix, des grandes ventes qui ont eu lieu. Mais on ne peut pas se fier à ces catalogues pour savoir à quelles ventes a participé notre collectionneur, car l'on remarque souvent sur les ex-libris présent sur ces catalogues qu'il fait entrer dans sa bibliothèque ces ouvrages alors que la vente est déjà passé depuis plusieurs années. Si nous prenons par exemple le *Catalogue général des Livres composant les Bibliothèques du dept de la Marine et des Colonies*, la vente a eu lieu en 1838 mais Attel de Luttange ne l'a en sa possession (si on en croit l'ex-libris) qu'en 1852, soit presque que 15 après. Il possède même des livres de vente du XVIII^{ème} siècle¹⁴³. La question se pose donc de pourquoi a-t-il ces catalogues ? Ils ne lui sont d'aucun usage si la vente est déjà passée. Il est également intéressant de remarquer qu'en revanche il ne possède pas les catalogues des ventes auxquelles il a participé. Il n'a par exemple aucun des quatre catalogues de la vente du comte d'Emmery.

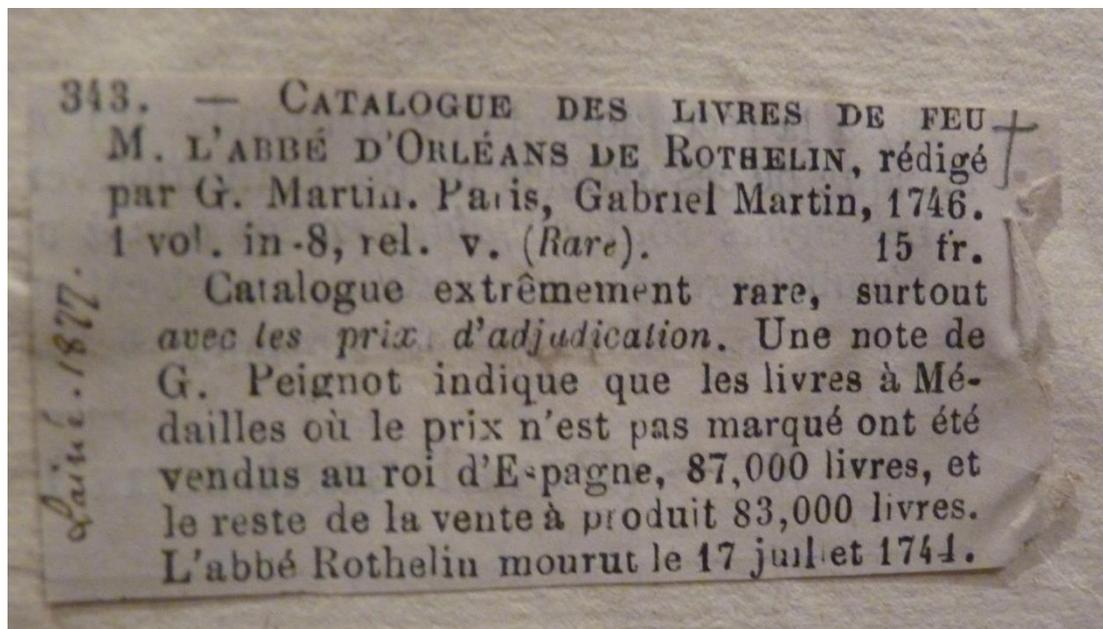
¹⁴¹ Je remercie d'ailleurs Philippe Martin, aujourd'hui professeur à l'université Lyon 2, d'avoir gentiment répondu à mes interrogations.

¹⁴² N° 649 du catalogue d'Attel.

¹⁴³ N°288 du catalogue d'Attel : Catalogue des livres de feu M. Giraud de Moucy, dont la vente à eu lieu de 12 mars 1753.

On pourrait peut-être penser que ces catalogues peuvent l'aider à estimer ses livres, puisqu'il met dans son catalogue des estimations de prix pour certains de ses ouvrages, mais cela semble peu probable, notamment car tous les catalogues n'ont pas d'indication de prix et que le manuel de Brunet fournit lui aussi des indications de prix, ce qui aurait suffi à notre bibliophile. Ces catalogues sont des usuels de base pour les collectionneurs.

Pour certains d'entre eux ils sont collectionnables pour leur rareté, c'est le cas notamment pour la catalogue des livres de feu M. l'abbé d'Orléans de Rothelin, datant de 1746. Il y a pour faire preuve de sa rareté une étiquette collée sur le contre plat supérieur :



Il n'est pas anormal de trouver des catalogues de ventes dans des bibliothèques mais peut-être pas en aussi grand nombre.

D'autre part il possède aussi beaucoup de livres « usuels » car à ces catalogues on peut ajouter tous les livres bibliographiques qui vont l'aider à savoir quoi acheter et à quel prix, tels que :

N° 199, Brunet (J.C.), *Nouvelles recherches bibliographiques pour servir de supplément au manuel du Libraire et de l'Amateur de Livres*, Paris, 1834, 3 vol, in 8. « Notre exemplaire est relié en un seul vol chagrin noir rel pleine ».

N°419, De Bure (Guill. Fr.), *Bibliographie instructive ou Traité de la Connaissance des Livres rares et singuliers*, Paris, 1763-68, 7 vol, in 8, « cet

ouvrage est aujourd'hui fort arriéré, toutefois il peut encore être consulté. Ce catalogue donne encore une idée assez exacte du goût des Amateurs de cette époque ».

N°922, Peignot (Gabriel), *Manuel du bibliophile ou traité du choix des livres*, Dijon, Lagier, 1823, 2 vol, in 8, « Excellent ouvrage que les Bibliomanes plus encore que les bibliophiles feront bien de consulter ».

N°928, Peignot Gabriel, *Répertoire bibliographique universel contenant la Notice raisonnée des Bibliographies spéciales publiées jusqu'à ce jour*, Paris, Renouard, 1812, 1 vol, in 8, « Imp par Crapelet. Mr Renouard a été l'Editeur de cet ouvrage et en a revu et corrigé une partie des articles. Tous les ouvrages de Mr Peignot ont eu un grand succès et plusieurs sont devenus très rares ».

N°1031, Santander (de la Serna), *Dictionnaire bibliographique choisi du 15e siècle ou description par ordre alphabétique des Edit. les plus rares et les plus recherchées du 15e siècle*, Bruxelles, An XIII 1805,3 vol, in 8, « Ouvrage plein d'érudition et que tout bibliophile doit avoir à côté de son Brunet ».

Donc si on en croit les remarques faites pour ces ouvrages, posséder ces manuels sert aussi bien à constituer sa collection qu'à s'instruire des goûts des bibliophiles du temps et des siècles passés. C'est le feuilletage de ces ouvrages qui permet à des collectionneurs plutôt modestes, tels qu'Attel de Luttange, de développer leurs connaissances en bibliophilie et de devenir à leur manière des experts du livre ancien, sachant avec le temps repérer les livres qu'il leur faut acheter lorsqu'ils errent dans les boutiques de leur libraires.

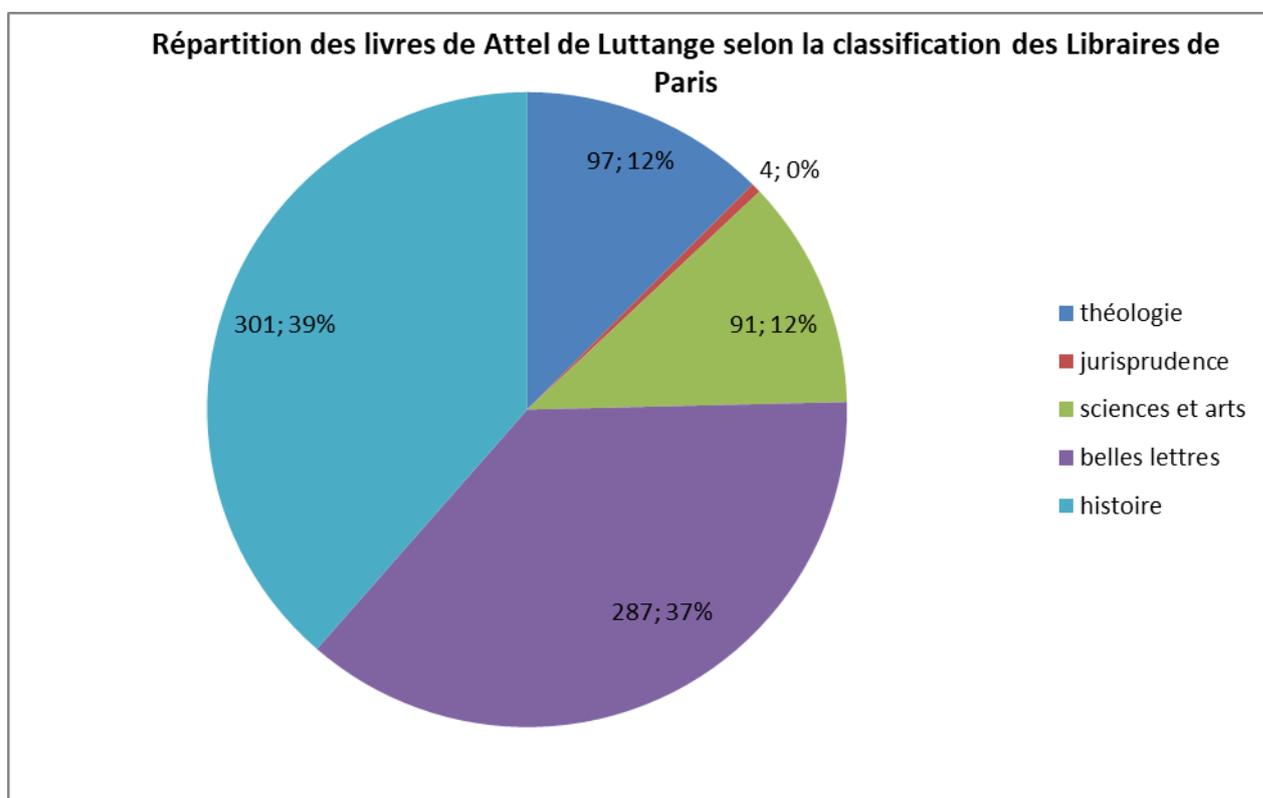
Pour compléter les ouvrages indispensables à tout bon bibliophile, il possède des ouvrages sur l'histoire du livre ou sur « les arts et techniques du livre¹⁴⁴», qui sont des livres assez à la mode à la fin du XVIIIème, début du XIXème siècle. Ce qui lui permet de parfaire sa connaissance sur les livres et de pouvoir le cas échéant faire sa propre analyse bibliographique de ses ouvrages. Il nous reste maintenant à voir à quoi ressemble vraiment la bibliothèque de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, suivant ce que l'on peut faire dire au catalogue.

¹⁴⁴ N° 538, Fournier le jeune (Pierre Sim.), *Manuel typographique*, Paris, 1764-6, 2 vol, petit in 8. Et le N° 702 bis, Lambinet, *l'Origine de l'Imprimerie*, Paris, Nicole, 1810, 2 vol, in 8.

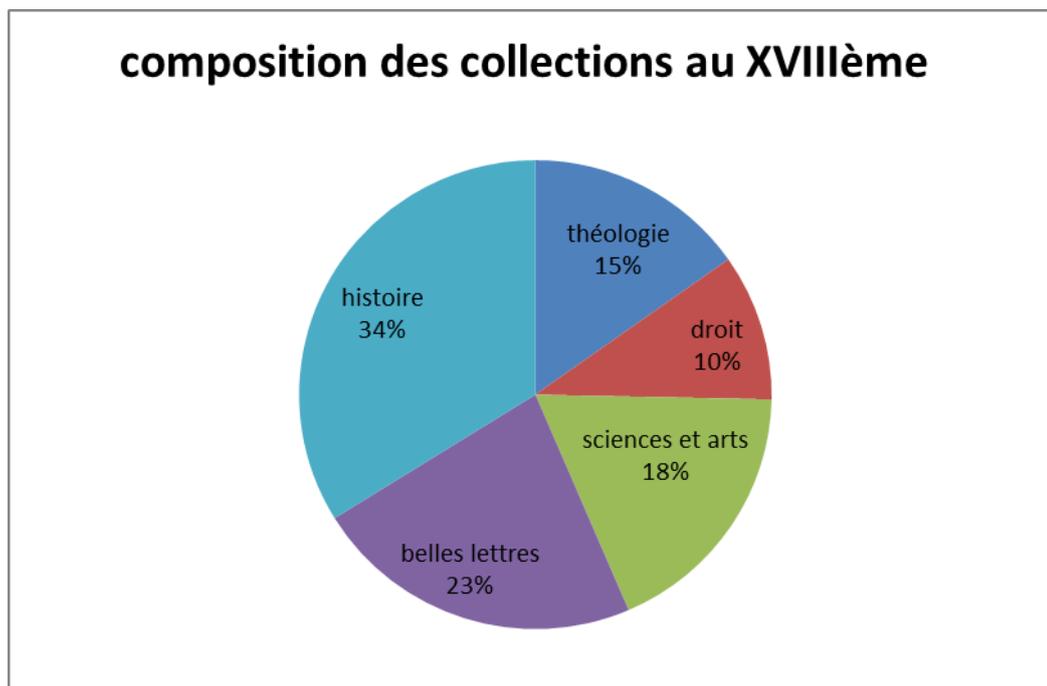
Partie 3 : Analyse graphique du catalogue de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange

I/ La classification des libraires de Paris

Attel de Luttange se base donc pour faire son catalogue sur le manuel de Brunet. Le dernier volume de Brunet n'est autre qu'une classification suivant les cinq catégories de la librairie parisienne. Et si l'on se base sur cette classification, on peut noter qu'au moment de la Révolution française, la répartition des livres observe la même tendance que tout au long du XVIIIème siècle, c'est-à-dire : les Belles Lettres et l'Histoire qui se partagent le plus de faveur, un essor de sciences et arts et un effondrement du droit et de la religion. Si l'on observe le catalogue d'Attel, en se basant sur les ouvrages dont nous avons pu retrouver la place exacte dans la classification des libraires de Paris d'après Brunet, soit 780 titres, c'est-à-dire la moitié du catalogue écrit par la main d'Attel, on peut en tirer le graphique suivant :



On peut comparer avec les bibliothèques du XVIIIème siècle. En se basant sur les chiffres donnés par Michel Marion¹⁴⁵



On observe donc que dans sa bibliothèque, un demi-siècle plus tard, cette répartition reste la même. Il y a une prédominance de l'Histoire et de Belles Lettres, une part non négligeable de Sciences et Arts, et extrêmement peu de Jurisprudence. Pour ce qui est de la religion, la part dans sa bibliothèque reste quand même une part importante, dans un siècle qui tend à se détacher de la religion. La théologie occupe même une plus grande place que les ouvrages de Sciences et Arts. Alors que la théologie est la catégorie d'impression qui connaît la plus grande chute aux XVIIIème et XIXème siècle.

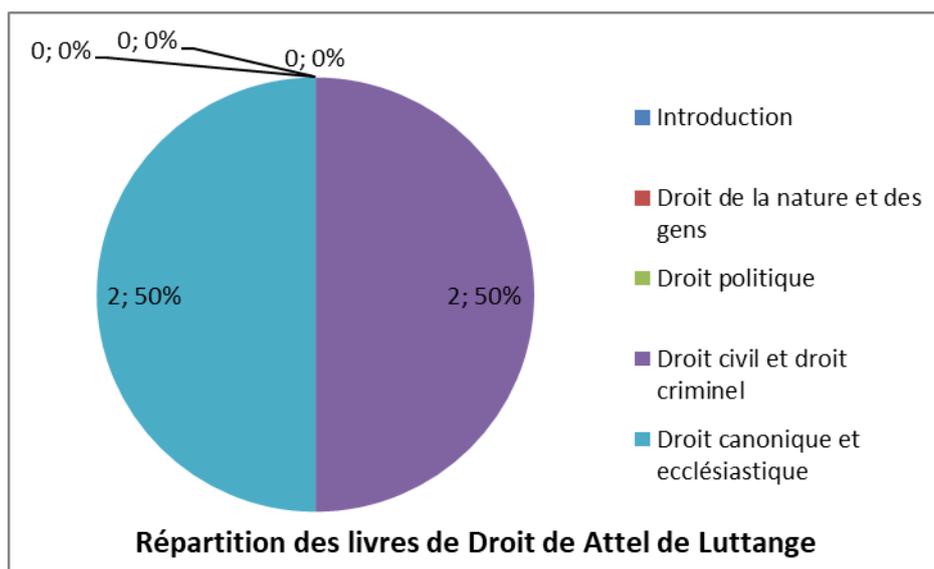
Cela peut s'expliquer par la facette royaliste de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, héritée de son père et donc à son attachement aux vieilles traditions.

¹⁴⁵ Marion Michel, *op.cit.*

La deuxième plus grande partie de ses livres date quant à elle du XVIIIème siècle. Il faut donc comparer avec la production de livres au XVIIIème siècle¹⁴⁶.

En %	En 1601	En 1685	En 1723-1727	En 1750-1754	En 1784-1788
Théologie	30	39	43	26	10
Droit	11	5	5	8	10
Sciences et arts	17	17	20	25	33
Belles-lettres	22	20	28	30	32
Histoires	20	22	14	14	20

Si nous comparons cette production de livres, avec ce que contient la bibliothèque de notre collectionneur, il n’y a pas de grande surprise. Le droit effectivement est en dernière position. La production en matière de droit est assez faible au XVIIIème siècle, cela ne dépasse pas les 10% de la production globale d’imprimés. Et Attel de Luttange a lui aussi très peu de livres de droit, seulement quatre si l’on observe, les livres que l’on peut répertorier dans le Brunet :



¹⁴⁶ FURET F., « La « Librairie » du royaume de France au 18^e siècle », *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, page 21.

En effet notre collectionneur ne possède que quatre ouvrages traitant de droit. Pourquoi donc la jurisprudence a-t-elle une place aussi peu importante pour Attel de Luttange ? Pourtant en tant que rentier le droit pourrait dans certains cas lui être utile, lors de litiges d'une location de terres par exemple. Or parmi ces quelques livres de droits la moitié est déjà consacrée au droit canonique et ecclésiastique.

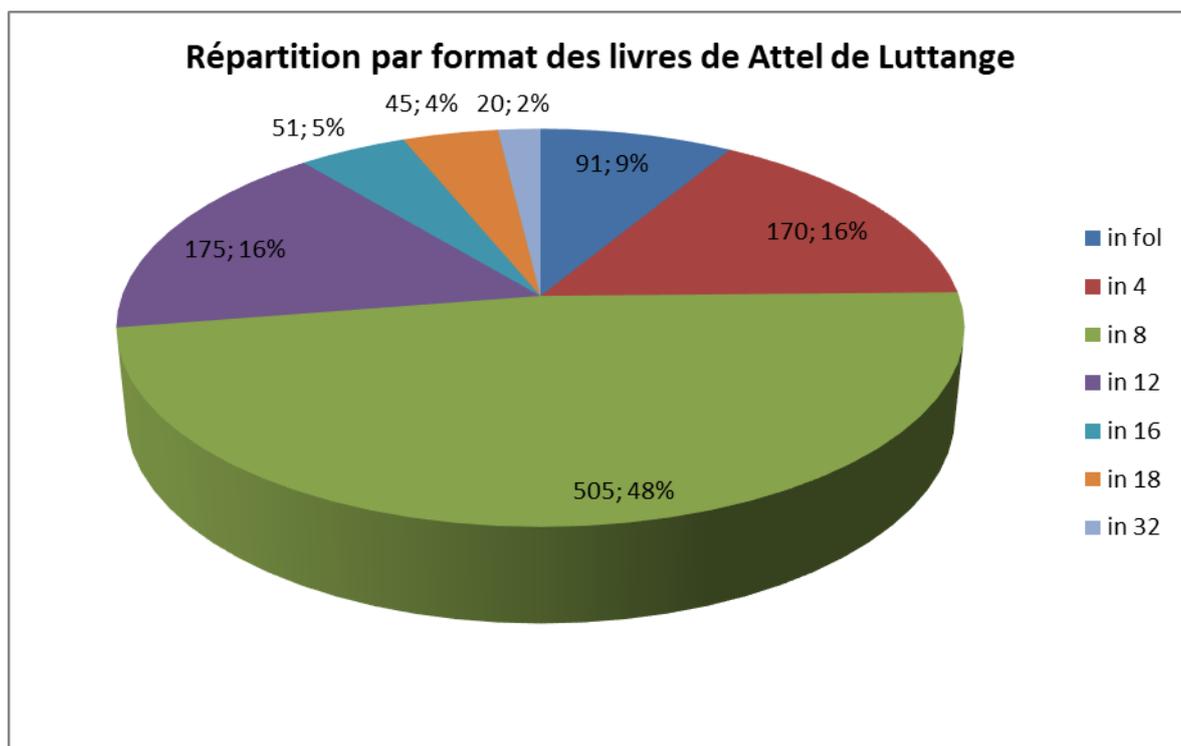
L'Histoire et les Belles-Lettres sont deux catégories qui sont énormément mises en avant au XVIIIème siècle et que nous retrouvons en masse dans la bibliothèque de notre bibliophile. Il n'y a donc aucune surprise quant aux livres possédés par Jean-François-Didier d'Attel de Luttange. De plus il a hérité de la bibliothèque de son père, ce dernier faisant partie de la noblesse d'épée, il est normal d'y trouver un nombre important de livres d'Histoire.

Deux particularités cependant ; durant le XVIIIème siècle les Sciences et Arts, est l'une des catégories les plus imprimées et qui attire le plus les lecteurs, cependant ce n'est pas ce que l'on retrouve le plus dans le catalogue de la bibliothèque de notre collectionneur. Néanmoins nous avons vu que cet érudit s'était entiché pour la quadrature du cercle. Il est donc normal de trouver dans ses livres de sciences, des livres de mathématiques. Encore une fois comme pour ses livres d'histoires Attel de Luttange n'est encore pas à la pointe de la modernité. La moitié de ces livres de mathématiques datent d'avant le XIXème siècle. Et ceux du XIXème siècle sont, pour beaucoup, des rééditions de textes plus anciens. Olivier Bruneau¹⁴⁷, lors de l'analyse des différents livres de mathématiques de cette bibliothèque, montrera, à partir des ex-libris, que ces livres arrivent dans la bibliothèque de notre érudit dans les années 1840 (entre 1838 et 1845). Attel de Luttange a dû se prendre de passion pour les mathématiques seulement à partir de ces années. On peut donc émettre l'hypothèse qu'Attel de Luttange avait peut-être un collectionnisme par phase. Au lieu d'avoir un fil directeur dans sa bibliophilie tout au long de sa vie, il a peut-être eu plusieurs petits fils directeurs durant des périodes plus ou moins longues, selon ses envies et ses passions du moment. Cela pourrait être une explication à l'éclectisme des livres de sa collection. C'est donc bien une bibliothèque représentative d'un érudit touche-à-tout.

¹⁴⁷ Bruneau Olivier, « L'échec mathématique d'Attel de Luttange (1841-1857) », dans le volume prochainement publié (2017) dans le cadre du programme de recherche soutenu par la MSH Lorraine : *Attel de Luttange, savant ou fou littéraire ?*

II/ Les Formats

Si nous analysons les formats des livres du catalogue écrit par la main d'Attel¹⁴⁸, nous obtenons le graphique suivant :



Dans les ouvrages à grand format on dénombre 9% d'in folio et 16% d'in 4°. Dans les ouvrages à petit format on dénombre 48% d'in 8°, 16% d'in 12°, 5% d'in 16°, 4% d'in 18° et 2% d'in 32. Et un seul ouvrage en in 48°. Au total se sont donc ce que l'on peut appeler les « petits formats » qui ont la prédominance dans la bibliothèque de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange. La relation entre le format et le prix des ouvrages ne peut plus être faite comme cela se faisait encore au XVIème¹⁴⁹, voir au XVIIIème siècle. Durant ces siècles un in-folio était beaucoup plus onéreux qu'un autre format, c'est une des raisons pour laquelle de nombreux livres ont été réimprimés en des formats plus petits pour qu'ils soient à la portée d'un plus grand nombre de bourses. Ici pourtant les in-folio de la bibliothèque

¹⁴⁸ 1057 références ont une indication de format

¹⁴⁹ Etude du catalogue de la bibliothèque de Marc-Antoine Muret réalisé par Paulo Renzi.

d'Attel ne sont pas les ouvrages qui ont l'estimation la plus chère, certains ont d'ailleurs une estimation que de 10¹⁵⁰ ou 15f¹⁵¹ ce qui, dans l'échelle des prix d'estimation du catalogue n'est pas très onéreux. Même s'il est vrai que les in-folio ont quand même toujours une certaine valeur. De même comme se sont beaucoup d'ouvrages contemporains, la répartition des genres par format n'est plus valable non plus. Par exemple, les livres religieux étaient imprimés dans des formats assez petits pour qu'ils soient facilement utilisables. Au XIX^{ème} siècle cela n'est plus valable car plus l'on avance dans le temps et plus les formats de tous les genres tendent à devenir plus petits. Donc comme la plupart des livres de cette bibliothèque sont des livres du XIX^{ème} siècle, il est normal que le format in 8^o soit le plus représenté.

Il se trouve que Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, ne possède pas trop de très petits formats, seul 11% de ses livres sont de petits formats, in 16, in 18 ou in 32. De plus à ces petits volumes il faut rajouter les éditions « Cazin¹⁵² » que l'on trouve régulièrement dans le catalogue¹⁵³. Car en face de ces éditions, Attel de Luttange ne met pas d'indication de format. Cela peut s'expliquer par le fait que c'est au XIX^{ème} siècle que des bibliographes, inventèrent une histoire à Hubert Cazin¹⁵⁴, en cantonnant sa production aux petits formats. Donc une édition de Cazin pour un bibliophile est synonyme de petit format. Il va même se développer ce que l'on peut appeler des « cazinophiles », c'est-à-dire des collectionneurs, qui sont amateurs des éditions Cazin et par raccourci amateurs des petits volumes. On ne peut pas dire que se soit le cas de notre collectionneur. A défaut d'essayer de montrer ce qu'est la bibliophilie de notre lorrain, on peut montrer ce qu'elle n'est pas. Ce qui est aussi une manière de créer le profil bibliophilique de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange.

¹⁵⁰ N° 791 bis du catalogue d'Attel

¹⁵¹ N°1158 du catalogue d'Attel. Et pourtant ce livre date du XVI^{ème} siècle (1545) et fait 678 pages.

¹⁵² Jean-Paul Fontaine, *Cazin l'éponyme galvaudé*, l'Hexaèdre éditeur, 2012,331 pages.

¹⁵³ N° 158, 192, 362, 412, 729, 1142 et 1143 du catalogue d'Attel.

¹⁵⁴ Hubert Cazin (1724-1795), était un libraire et éditeur de Paris et de Reims. Il n'y a pas d'archives sur ce libraire, ce qui a permis aux biographes et bibliographes de pouvoir créer leur propre histoire de Cazin et de ses éditions.

III/ La valeur de sa bibliothèque

Economie de la consommation des livres en France au XIXe siècle¹⁵⁵ :

	Revenu (en franc)	Prix (moyen du livre)	Prix moyen / revenu moyen
1840	381	6.65	1.75%
1850	443	5.03	1.14%
1860	511	3.52	0.69%
1869	602	3.45	0.57%
1880	644	4.38	0.68%
1890	697	5.38	0.77%
1900	795	4.50	0.57%
1910	876	4.13	0.47%

A travers ce petit tableau on peut essayer d'estimer la valeur de la bibliothèque de notre collectionneur et voir si cette bibliothèque était comme une sorte de coffre où il mettait tout son argent. Malheureusement, il était rentier et nous n'avons aucune donnée sur ses comptes. On ne peut donc pas savoir la part de sa richesse qu'il investissait dans ses livres. En revanche si on regarde le prix moyen du livre dans le tableau et les prix d'estimation qu'il met dans son catalogue, on peut immédiatement dire que les livres qu'il collectionne sont des livres qui ont des estimations de prix supérieurs à la moyenne. Avec les prix indiqués par Attel de Luttange si nous faisons une moyenne, sur les 880 ouvrages qui ont une estimation, les livres qu'achète notre collectionneur ont une valeur moyenne de 27,7 francs. Et en additionnant, les 880 ouvrages on arrive à une valeur moyenne de 24350 francs, soit 5 ans de travail pour une personne qui gagne le revenu moyen en 1840. Régulièrement aussi on voit apparaître à côté de l'estimation la formule « et plus selon la reliure ».

« Ainsi l'objet, au centre de notre examen, devrait être tenu pour double dans cette perspective : lui-même et ce qui l'orne et le maquille, ou encore un dedans caché par un dehors qui le nie¹⁵⁶ ».

¹⁵⁵ Barbier Frédéric ; « Livres, lecteurs et lectures » ; dans *Histoire des bibliothèques françaises tome 3* ; Editions du Cercle de la Librairie ; 2009 ; p 755-825.

C'est donc de la reliure qu'il convient de parler ici. En effet la question qui peut se poser est celle du lien entre bibliophile et reliure et entre prix du livre et reliure.

Tout d'abord, comme souvent les bibliophiles, on peut dire qu'Attel de Luttange, a lui-même fait relier certains ouvrages car il en donne lui-même la preuve dans les avis qu'il fait des ouvrages. C'est le cas par exemple du numéro 401 du catalogue d'Attel : « Crapelet (G.A.), *Histoire de Châtelain de Coucy et de la Dame de Fayel*, Paris, Renouard, 1829, très grand in 8 pap vel. Avec fig et 2 fac-similés. La traduction de Mr Crapelet tirée à part de format gr in 8, pap vel vaut 12. C'est ce vol que nous avons très bien relié ». En revanche il ne nous dit rien sur l'état ou la reliure antérieure de cet ouvrage.

On peut aussi dire, une chose banale, qui est qu'un bibliophile apporte de l'importance au contenant, tout autant qu'au contenu. Dans ses notes de description notre bibliophile fait 116 annotations ayant rapport avec la reliure. On dénombre ainsi dans sa collection : une peau de truie gaufrée, 4 maroquins verts, 1 maroquin jaune, 17 maroquins rouges, 1 maroquin violet, 1 maroquin bleu, 5 maroquins non précisés, 21 demi-reliures, 9 chagrins noirs, 1 veau écaillé, 3 en veau fauve, 7 veaux marbrés, 2 veaux, 3 cuirs de Russie, 1 cartonné, 1 demi-reliure en percaline, 5 seulement brochés et 28 ont juste la mention « relié » sans aucune autre précision.

Pour d'autres ce n'est pas tant la qualité de la reliure qui est importante mais le nom du relieur, ainsi Attel de Luttange nous indique également quand il le peut le nom de relieur tel que : Policier, Hérard¹⁵⁷, Thouvenin¹⁵⁸, Brigandat¹⁵⁹, Bozerian¹⁶⁰, Bauzonnet¹⁶¹, Rivage¹⁶² et le relieur anglais Roger Payne¹⁶³. Pour

¹⁵⁶ F. Dagognet, *Eloge de l'Objet – Pour une philosophie de la marchandise*, Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 1981, p.44.

¹⁵⁷ N° 392 et 852 bis du catalogue d'Attel.

¹⁵⁸ Joseph Thouvenin (1791-1834), élève du relieur François Bozerian. Il sera l'un des relieurs les plus importants du XIXème siècle. Attel de Luttange, possède trois ouvrages reliés par Thouvenin. Reliure Thouvenin : N° 557 bis et 623 du catalogue d'Attel.

¹⁵⁹ Relieur qui s'inscrit dans un style dit « romantique », qui forme un renouvellement dans son genre. Ce style mêle classicisme du XVIIIème siècle avec des tendances plus modernes et plus figuratives. Reliure Brigandat : N° 581 du catalogue d'Attel

¹⁶⁰ Jean-Claude (1762-1840) ou François (1765-1826) Bozerian. Les frères Bozerian sont d'origine lyonnaise mais les deux iront tenter leur chance à Paris, où ils ont tous les deux une grande renommée. Reliure Bozerian : N°425 et 769 du catalogue d'Attel.

Policier il précise même le type de reliure en écrivant que c'est une reliure à la Bradel.

Pour les reliures Thouvenin, Attel de Luttange ne doit pas faire la différence entre les deux frères de même prénom, Joseph. Une des reliures est signée « THOUVENIN », l'autre est signée « R.P THOUVENIN ». Cette dernière doit être la signature du Thouvenin le jeune, et une variante de sa signature traditionnelle, « THOUVENINJEUNE ».



THOUVENIN

¹⁶¹ Laurent Antoine Bauzonnet (1795-1882), est un relieur parisien dont la plus grande partie de son activité se trouve entre 1820 et 1851. Reliure Bauzonnet : N° 982 bis

¹⁶² Est également l'un des grands relieurs de son temps. Il est installé au 104 rue Saint-Jacques à Paris. Reliure Rivage : N° 930 ter du catalogue d'Attel.

¹⁶³ Roger Payne (1739-1797). Son nom est connu car c'est l'un des seuls dont on possède une gravure le représentant en train de travailler. Reliure Payne, N°36 du catalogue d'Attel.



R.P. THOUVENIN

Quant à la reliure Bozerian, il est difficile de l'analyser pour savoir s'il s'agit de Jean-Claude Bozerian ou de François Bozerian, puisque le livre¹⁶⁴ est introuvable. Il n'apparaît même pas dans les catalogues¹⁶⁵ de la bibliothèque de Verdun, le livre a donc dû être perdu ou substitué.

Un livre ne doit pas être jugé uniquement par sa reliure, mais aussi par son papier. Ce dernier entre aussi en jeu quand il est question d'acheter un livre ancien. Ainsi Attel de Luttange possède 50 ouvrages imprimés sur papier velin, 8 sur papier de Hollande, 8 sur grand papier, 2 sur papier fort, 2 sur papier fin et 2 sur papier vergé. Et pour finir on peut ajouter que 4 ouvrages de sa bibliothèque sont

¹⁶⁴ N° 769 du catalogue d'Attel : Les amours pastorales de Daphnis et de Chloé, traduites du grec de Longus par Amyot, Paris, Renouard, An XII 1803, in 12, « pap velin. Frontispice gravé par Roger et dessiné par Prudhon, et avec le Portrait d'Amyot. De l'Imp de Crapelet. Notre exempl est relié par Bozerian en mar. Verd. Doré sur tranche ».

¹⁶⁵ Catalogue datant de la fin du XIX^{ème} siècle.

non-rognés. Marcel Doummergues¹⁶⁶, écrit qu'un bibliophile « éliminera les papiers glacés, surglacés et couchés ; tape-à-l'œil, cassants et fragiles [...] Il aimera d'honnêtes papier de chiffon aux franches vergeures »

Une belle reliure peut considérablement augmenter le prix d'un livre, une reliure en maroquin peut doubler le prix de vente d'un livre. Mais une reliure mal faite peut faire baisser tout aussi considérablement le prix. C'est ce qu'écrit avec justesse Marcel Doummergues¹⁶⁷ : « Dites-vous qu'une belle et bonne reliure excusera toujours le mauvais contenu d'un livre, mais qu'un habit mal fait gâchera, et peut-être à jamais, le meilleur exemplaire ». C'est d'ailleurs une remarque, fait une dizaine¹⁶⁸ de fois par Attel de Luttange, dans son catalogue en mentionnant une « reliure du temps », c'est-à-dire des livres du XVII^{ème} ou XVIII^{ème} siècle qui possèdent une reliure du XIX^{ème} siècle. C'est pour cela que la bibliophilie ne doit pas être orientée seulement sur les reliures, il vaut mieux posséder un livre broché ou avec une reliure très simple mais d'origine plutôt qu'une belle reliure refaite par la suite. C'est là l'une des différences entre la bibliophilie et la bibliomanie.

En général les inventaires après décès s'attardent peu sur l'aspect matériel des livres, Attel de Luttange lui-même ne précise pas si souvent que ça l'état du livre qu'il catalogue, il le fait seulement quand cela lui semble notable à faire remarquer. Seuls 179 ouvrages ont une note concernant leur forme matérielle, que ce soit pour la reliure, le rognage ou encore les papiers utilisés. Encore une fois cela correspond aux bibliothèques privées de style Ancien Régime, où même chez les aristocrates les livres luxueusement reliés ou sur grands papiers ne sont pas si fréquents que cela. C'est une bibliothèque d'aspect modeste, mêlant soucis bibliophiliques et aspect utilitaire.

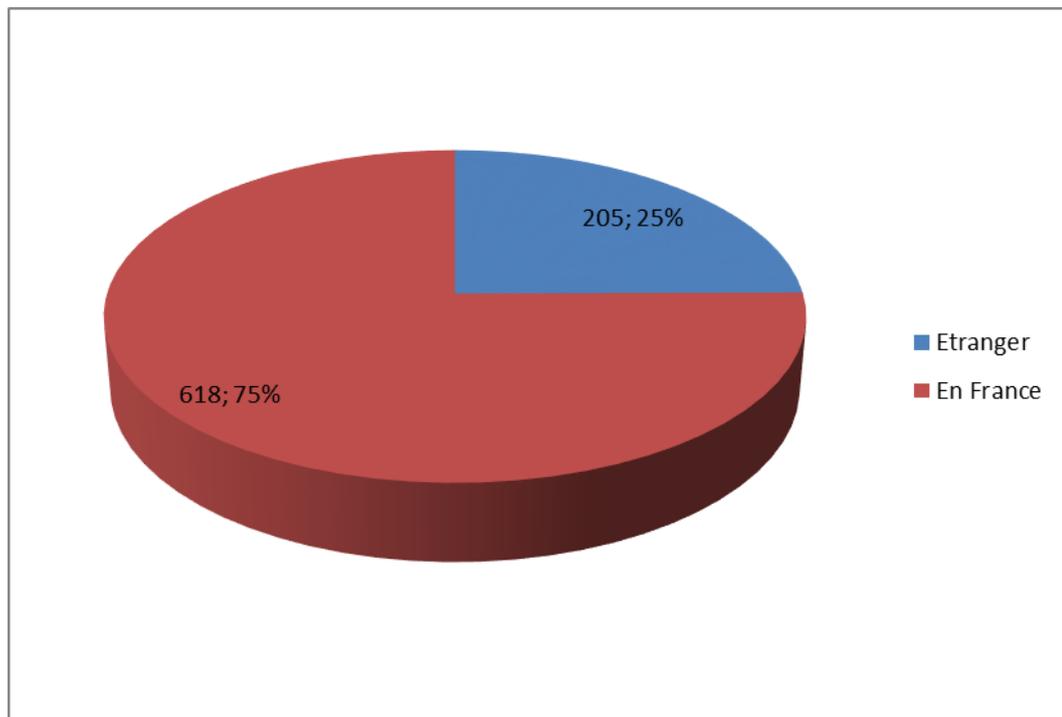
¹⁶⁶ Dommergues Marcel, op. cit.

¹⁶⁷ Ibid.

¹⁶⁸ N° 769, 782, 943, 945, 946, 947, 1119, 1121, 1297 et 1300 du catalogue d'Attel.

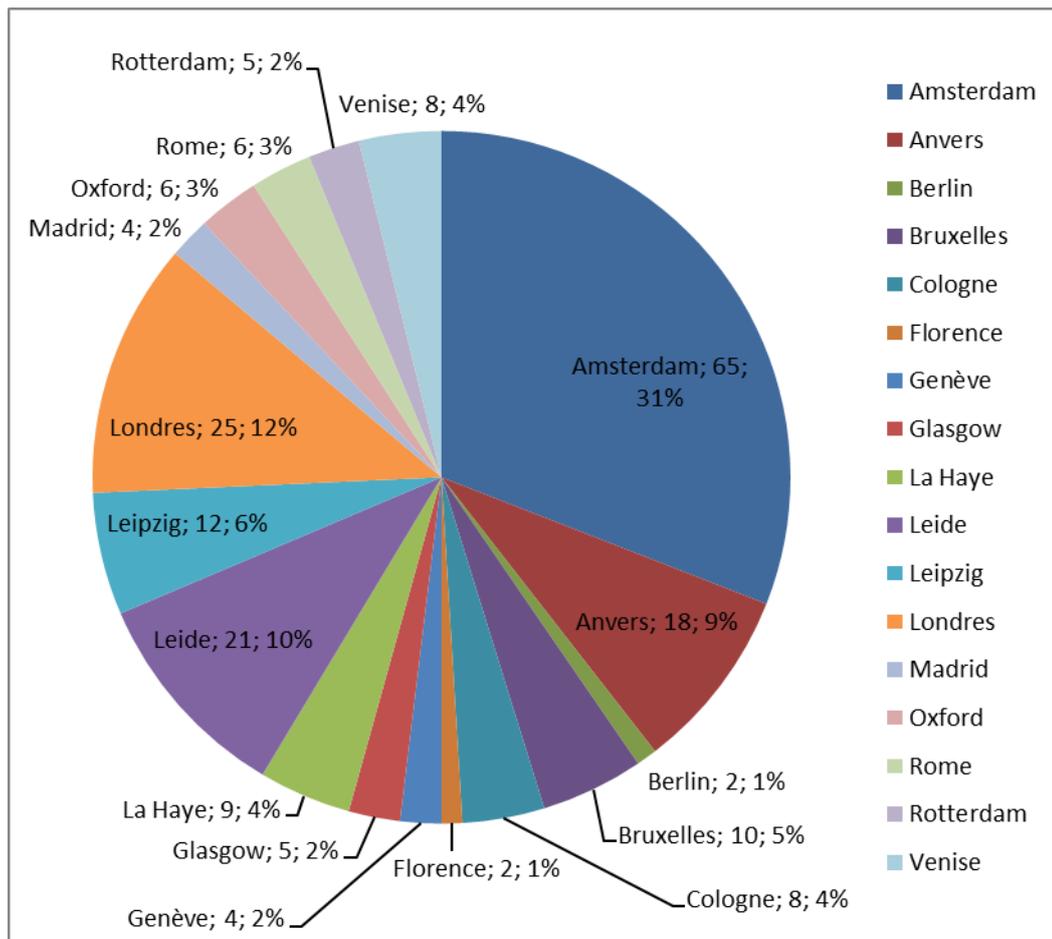
IV/ Les lieux d'édition

Attel de Luttange dans son catalogue nous mentionne également les lieux d'impression ou d'édition de ses ouvrages. En étudiant le catalogue écrit par la main de notre collectionneur, soit 823 références de lieux d'édition, nous obtenons le graphique suivant :



Il y donc 75% des ouvrages composant la bibliothèque qui viennent de France et donc 25% de livres venant de l'étranger.

Les ouvrages proviennent de huit pays différents : les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la Suisse, le Royaume-Uni, et l'Espagne, répartis comme suivant :



Les éditions hollandaises représentent un gros quart de livres édités à l'étranger. L'une des explications est une explication bibliophilique, c'est des Pays-Bas que viennent les éditions elzéviriennes. On dénombre en effet 16 éditions des Elzévier dans la bibliothèque de notre collectionneur.

Les Elzévier sont une des plus illustres familles de typographes du XVIIème siècle. Ils ont la particularité d'avoir popularisé les volumes dans un petit format (en in-12 et en petit in-12). Ils ne mesurent donc jamais, guère plus de 15 cm de hauteur. Il ne faut pas oublier qu'au début du XVIIème siècle, la plupart des volumes, étaient imprimés au format in-4 ou in-folio. Les Elzévier ont activé le phénomène de la lecture portative. Pour ce faire, les Elzévier ont inventé un caractère, plus petit, mais tout aussi net et très lisible. C'est donc pour la qualité typographique de ces ouvrages, que ces éditions sont très recherchées par les bibliophiles. C'est notamment au XIXème siècle que les bibliophiles auront une grande fougue pour ces éditions elzéviriennes. Sur toute sa bibliothèque Attel de Luttange n'a que 16 Elzévier, il ne fait donc pas partie de cette folie elzévirienne du XIXème siècle, il a ses choix bibliophiliques qui lui sont propres, ce qui fait de

lui un bibliophile qui ne suit pas le mouvement, il garde une certaine indépendance vis-à-vis de ses « collègues » collectionneurs.

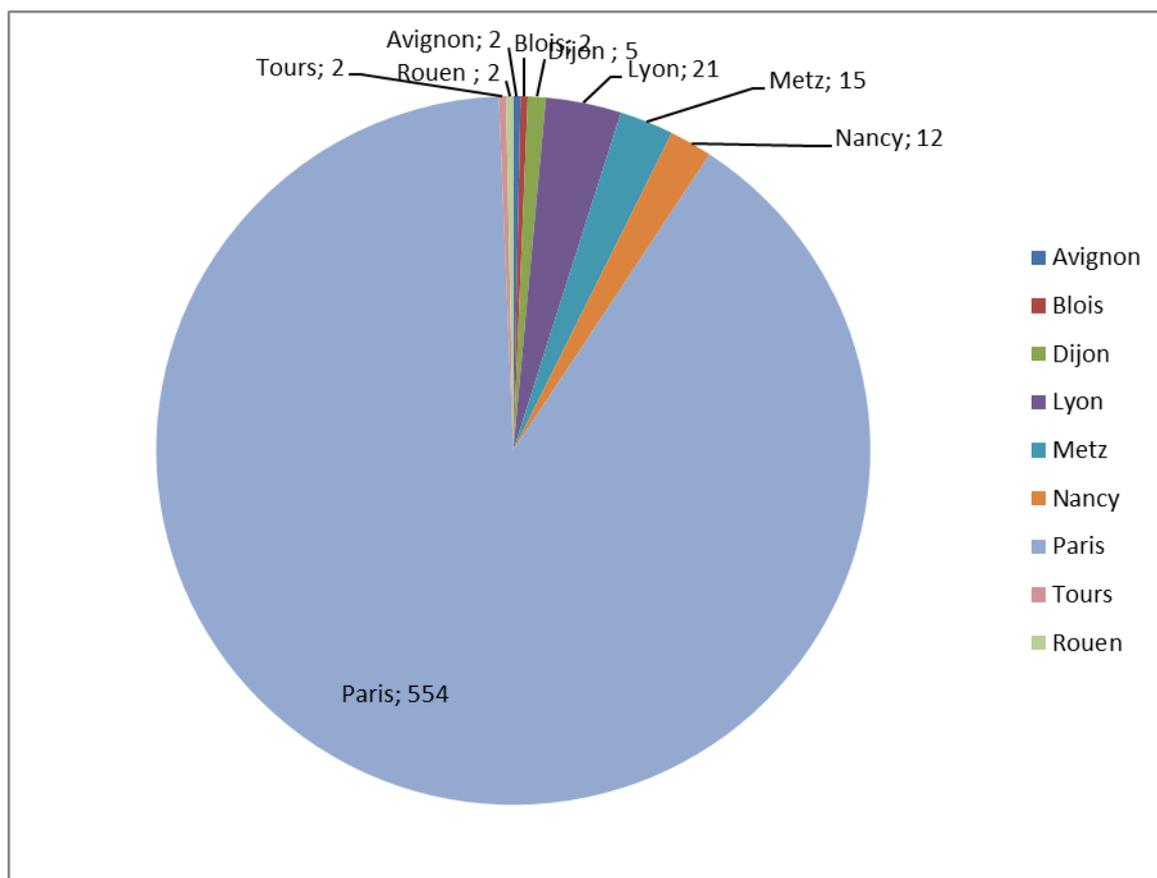
A partir de ces lieux d'édition, sans examiner les ouvrages on peut remarquer des fausses adresses. C'est le cas notamment pour le N° 141 : Bassompierre, *Les mémoires contenant l'histoire de sa vie*, 1665, 2 volumes, petit in 12. Ou du N° 597, *Histoire de l'Inquisition*, 1 vol, in 8. Ces deux exemplaires ont pour adresse à Cologne chez P. Marteau. Cette adresse est connue pour être une fausse adresse. Attel de Luttange lui-même doit être, malgré des erreurs parfois, un bon bibliophile, puisqu'il décèle lui aussi la fausse adresse. C'est pour cela qu'après Cologne il met entre parenthèse Hollande. Il remarque la fausse adresse et émet l'hypothèse que c'est une édition hollandaise. Il faudrait examiner l'ouvrage de plus près pour confirmer ou non son hypothèse.

On peut également se poser la question pour les éditions londoniennes. En effet le plus généralement les éditions venant de Londres ont pour adresse « London » et non la version francisée « Londres ». On relève dans le catalogue d'Attel 4 éditions « London », 12 éditions « Londres » et 4 éditions « Lond ». Attel de Luttange ne fait pas de remarque sur ces éditions, peut-être cela ne lui est pas si évident que pour Pierre Marteau à Cologne. Encore une fois il faudrait examiner les ouvrages de plus près pour y déceler ou non des fausses adresses.

Il paraît également ne pas y avoir de *curiosa* dans sa bibliothèque, juste en analysant le catalogue, il n'y a pas l'air d'avoir de titre ou de lieu d'édition qui pourrait faire penser l'inverse. Attel de Luttange reste un homme d'Ancien Régime, qui s'est réfugié dans la culture pour ne pas continuer la lignée militaire de sa famille, c'est donc une bibliothèque sérieuse, « scientifique », qui occupe les pièces de l'appartement de notre érudit. Il possède néanmoins certains livres qui sont des livres qui ont été mis à l'Index, tel que le N°518, *Facetiae Facietiarum hoc est : Joco-seriorum fasciculus novus*, Pathopoli, Apud Gelastinum Severum, 1645. Ce livre a été mis à l'Index par un décret du 08 juin 1660. Le fait que ce genre de livre ait fait partie un jour de la littérature interdite par l'Eglise, donne aussi de la valeur à l'ouvrage, et lui donne une légitimité à être collectionné.

Etant donné que sa famille est d'origine italienne, on aurait pu s'attendre à trouver dans sa bibliothèque des livres venant de ce pays et pourtant il y peu de livres italiens. En effet il n'y a que 16 livres venant d'Italie, dont 6 venant de

Rome, et 8 venant de Venise, qui est un grand centre de production en Europe. Donc rien de bien particulier qui pourrait laisser penser que notre bibliophile aurait eu une certaine envie de collectionner des livres qui aurait pu le renseigner sur ses origines ou du moins sa région d'origine. Pourtant il y a toujours eu chez lui une certaine envie généalogiste. Ses origines lorraines et sa région actuelle l'intéressent donc bien plus.



A la vue de ce graphique, il est clair que Paris a la prédominance sur l'impression et il n'y a rien d'étonnant, Paris est depuis toujours le principal centre d'impression en France. C'est en effet au XIX^{ème} siècle que Paris creuse encore plus l'écart avec les villes de provinces avec l'arrivée notamment des éditeurs modernes. Après Paris, en retrouve en deuxième position et loin derrière Lyon, qui est le deuxième grand centre d'imprimerie après la capitale. En revanche il est plus étonnant de ne trouver seulement que deux livres ayant été imprimés à Rouen. Rouen qui fut pendant longtemps le troisième centre de production de livre en France.

Attel de Luttange ayant un penchant pour l'histoire locale et donc ici l'histoire de la Lorraine, il ne paraît pas anormal de retrouver ensuite les villes de Metz et Nancy dans les lieux d'édition. Le fait que notre érudit habite, pendant un temps, à Paris, explique aussi le fait que cette ville soit fortement représentée dans sa bibliothèque. Dans son catalogue notre érudit précisera certaines fois où sont vendus certains de ses ouvrages. On peut donc citer pour Paris : M. Toulouse, Chez Dumoulin¹⁶⁹, Chez Beck, Chez un libraire du quai Voltaire.

Certaines de ces indications, sont même utiles pour l'histoire de la bibliophilie et plus généralement de l'imprimerie puisque pour des livres des siècles antérieurs il précise où ceux-ci s'achetaient à l'époque. C'est le cas par exemple du numéro 631, *Imitation de Jesus-Christ traduit et revue par M.L. du fresnoi*, Anvers, 1731, petit in 12, « et se vend à Paris, chez Pierre Gandouin¹⁷⁰ lib. (Selon Barbier) avec des vignettes gravées par Van Der Laan. Titre rouge et noir avec une vignette représentant la foi. Le Faux titre est entièrement gravé. »

Ou encore du numéro 161, Théodore de Bèze, *Les Pseaumes de David mis en rime françoise par Clément Marot et Théodore de Bèze*, 1670, in 32, « se vendent à Charenton par Olivier de Varennes¹⁷¹ au Palais en la galerie de prisonniers près de la Chancellerie. »

Bien que la majorité des livres de notre bibliophile soit imprimée en France, cela ne l'empêche pas de posséder des livres en d'autres langues que le français, c'est le dernier point que nous allons aborder.

¹⁶⁹ J.B. Dumoulin, membre de la Société de l'Ecole royale des Chartes et membre de la Société royale des Antiquaires de France. Libraire au 13 quai des Augustins.

¹⁷⁰ Pierre Gandouin (1673-1743), est le deuxième fils du libraire parisien Julien Gandouin. Il est reçu maître et s'établi à Paris le 15 oct. 1697. Il sera même élu adjoint au syndic de la communauté des libraires et imprimeurs de Paris le 8 mai 1731.

¹⁷¹ Olivier de Varennes (Olivier III), est un libraire, fils du libraire parisien Olivier II de Varennes. Il est de confession calviniste. Il sera reçu maître le 4 mai 1656. A sa mort c'est sa veuve lui succèdera.

V/ Les langues

Même si la grande majorité de ses livres sont en français, il est notable de voir qu'il possède dans sa bibliothèque des ouvrages en langues anciennes et des ouvrages en langues étrangères. Le grec est moyennement surprenant de la part de notre érudit, car comme nous l'avons vu, il s'inscrit dans le mouvement helléniste du XIXème, avec sa collection d'Anacréon.

Mais c'est plus surprenant pour le latin, car celui-ci est en disparition progressive dans les bibliothèques privées et ce depuis le XVIIIème siècle¹⁷². Cette présence du latin est due d'une part à la présence de livres d'avant le XVIIIème siècle. N'oublions pas qu'Attel de Luttange possède quelques incunables¹⁷³. Et même si le latin décline il reste encore présent dans les ouvrages de théologie. Cette diminution reste toute relative, car si sa présence baisse, le latin reste quand même la deuxième langue présente après le français.

Si on s'intéresse aux langues étrangères, on trouve de l'allemand, de l'anglais, de l'italien et de l'espagnol. La présence de langues étrangères ne veut pas dire que Attel de Luttange maîtrisait ces langues, ni même qu'il les a étudiées. Le fait d'avoir des livres en langues étrangères n'est pas non plus quelque chose d'exceptionnel. Déjà au XVIIIème siècle l'anglais était déjà bien présent sur les étagères des bibliothèques particulières. Mais la bibliothèque de notre érudit comporte également des ouvrages en allemand, en italien, en espagnol et en portugais, notamment en ce qui concerne sa collection d'Anacréon.

Il est intéressant de remarquer que notre bibliophile évolue dans une province et une ville, Metz, qui sont encore au XIXème siècle très germanophones. En effet la moitié du département était de langue allemande et la quasi-totalité de ces habitants parlaient des dialectes germanophones¹⁷⁴. Malgré cela on trouve très peu de livres de langue allemande dans la bibliothèque de notre collectionneur. De plus c'est des élites que viendra le processus de francisation de cette région mosellane.

¹⁷² Le pourcentage de livres en latin passe entre 1600 et 1700 de près de 30% à moins de 10%. Voir Martin H.J. *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVIIe siècle (1598-1701)*, Genève, Droz, 1969, 2 vol.

¹⁷³ Attel de Luttange possède 7 incunables qui correspondent aux numéros 8, 165, 489, 521, 522, 684 et 905 du catalogue d'Attel.

¹⁷⁴ Contamine Henry, *op. cit.* pages 40-46.

Ces élites, dont fait partie Attel de Luttange, maîtrise déjà parfaitement la langue française car c'était la seule langue employée dans les collèges et dans les documents officiels. Donc la bibliothèque de notre érudit lorrain reflète bien cette réalité d'une élite éduquée, parlant, écrivant et lisant tout à fait correctement le français.

D'autre part il ne faut pas oublier que jusqu'au XVIIème et encore un peu au XVIIIème siècle, avant que le français ne s'impose, l'italien est la langue de la culture. De plus notre collectionneur possède des livres d'auteurs étrangers qui ne sont pas dans la langue d'origine mais qui sont des traductions en français. C'est ainsi que l'on retrouve par exemple des auteurs tels que Jonathan Swift¹⁷⁵, l'auteur de Gulliver mais traduit en français. Au total, toutes langues confondues (latin et grecs compris), il y a environ 130 titres du catalogue qui sont des ouvrages traduits.

Pour résumer brièvement le contenu de cette bibliothèque nous pouvons dire que malgré quelques particularités et ouvrages intéressants, la collection de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange suit globalement sans trop de surprises le modèle bibliophilique prédominant au XIXème siècle. Nous pourrions le qualifier de modeste bibliophile. Mais s'il en avait eu les moyens financiers, Attel de Luttange aurait pu être un grand bibliophile, car malgré ce que nous pourrions penser, son catalogue nous montre un homme raisonné, de goût, et de réflexion, qui a été sûrement meilleur en tant que bibliophile qu'en tant qu'écrivain.

¹⁷⁵ N° 1065 du catalogue d'Attel.

Conclusion :

Jean-François-Didier d'Attel de Luttange est décédé en décembre 1858, et sa collection intègre la bibliothèque de Verdun en janvier 1859. Au début du XX^{ème} siècle, lorsque monsieur Leboyer était conservateur de ladite bibliothèque, les fonds de la bibliothèque ont été classés par format ce qui eu pour conséquence l'éclatement du fonds Attel de Luttange.

Cette étude du catalogue de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange, nous a permis de démontrer que même à un niveau modeste, un bibliophile a des connaissances et des capacités qui font de lui un maillon essentiel du marché du livre. Le plus intéressant dans ce genre de catalogue rédigé de la main du bibliophile, sont les notes qui accompagnent les ouvrages. Et c'est grâce à ses notes que nous pouvons faire apparaître la personnalité de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange. Un homme très érudit, qui exerce une bibliophilie modeste mais très réfléchie. Une bibliophilie à l'image d'un homme qui a un héritage, une culture et une mentalité, encore très Ancien Régime, dans une région Lorraine qui l'est tout autant. Un catalogue domestique est donc à la fois un état des lieux, pour une personne précise à un moment donné et également un outil, de travail pour le collectionneur et de recherches pour les historiens. C'est également un miroir double, d'une collection vivante et de son possesseur. On peut en effet y appréhender non seulement des livres mais un lecteur.

Il ne reste plus qu'à s'interroger sur finalité d'être bibliophile. Est-ce d'être un gardien ? Le gardien d'un art de collectionner, le gardien de savoir-faire typographique ancien, le gardien d'ouvrages en voie de disparition, le gardien d'une culture ancienne. Ou bien d'être un passeur ? Le lien entre deux cultures (ici notamment après la Révolution française), le lien entre les générations, un lien dans ce marché du livre qui se reconstruit.

Dans tous les cas, les bibliophiles quels qu'ils soient, sont à l'origine de la création d'un savoir et même d'un savoir-faire, aujourd'hui fortement réutilisé par les conservateurs de bibliothèque. Ces bibliothèques qui sont pour certaines nées d'un don d'un de ces bibliophiles.

SOURCES

MS 325, catalogue de la bibliothèque d'Attel de Luttange, 1858, conservé à la bibliothèque municipale de Verdun.

Bibliographie

Usuels :

Larousse Pierre, *Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle*, Paris, Larousse, 1866-1879.

Ouvrages généraux :

Arthur Benoît, *Bibliophiles, les collectionneurs et les bibliothèques des monastères des Trois Evêchés. 1552-1790*, Nancy, Wiener, 1884.

Barbé Jean-Julien, *A travers le vieux Metz. Les maisons historiques*, imp. Lorraine, 1913, 476 pages.

Barbier Frédéric, Juratic Sabine, Varry Dominique (dirs.), *L'Europe et le livre : Réseaux et pratiques du négoce de libraire XVIe-XIXe siècles*, éditions Kkincksieck, 1996, 655 pages.

Beurdeley Michel, *Trois siècles de ventes publiques*, Tallandier, 1988, 234 pages.

Brunet Jacques-Charles, *Manuel du libraire et de l'amateur de livre*, 5^e éd., réimpr. Genève, Slatkine, 1990, 6 tomes.

Clouzot Marcel, *Guide du bibliophile français : bibliographie des œuvres littéraires française, 1880-1800*, Paris, Librairie Clouzot, 1953, 162 pages.

Cohen Heny, *Guide de l'amateur de livres à gravures du XVIIIe siècle*, Paris, 5^e éd., 1887.

Lacroix Paul, *Le commerce des livres anciens*, rééd., Paris, Editions des Cendres, 1994, 29 pages.

Lugt M., *Répertoire international des ventes publiques de 1600 à nos jours*, La Haye, Nijhoff, 1938, 3 vol.

Rochefort Henri, *Les petits mystères de l'hôtel des ventes*, Lausanne, Editions Ides et Calendes, 2001, 304 pages.

Toulet Jean, *Introduction à l'histoire de la reliure française, XVe-XVIIe*, Paris, Bibliothèque nationale, 1973, 51 pages.

Vicaire Georges, *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle (1801-1893)*, Paris, Rouquette, 1897, 8 tomes.

Histoire de la bibliophilie :

« La bibliophilie à travers 150 ans du Bulletin du bibliophile », Catalogue de l'exposition réalisée à la bibliothèque de l'Arsenal, 28 novembre-29 décembre 1984, *Bulletin du bibliophile*, 1984, n°4, pages 445-512.

Adry Jean-Felicissime, *Notice sur les imprimeurs de la famille des Elzévir : faisant partie de l'introduction au Catalogue raisonné de toutes les éditions qu'ils ont données*, Paris, Delance, 1806, 59 pages.

Asselineau Charles, *L'Enfer du bibliophile*, Paris, Editions des Cendres, 1985.

Blavier André, *Les fous littéraires*, Paris, Editions des Cendres, 2001, 1147 pages.

Curinier Fanellie, sous la direction de Dominique Varry, *Lucien de Contagnet, chanoine bibliophile du Vivarais*, sl,sn, 2012, 113 pages.

Darricaud Raymond, « Pour une histoire des bibliophiles de France », *Revue française d'histoire du livre*, tome 47, 1978, pages 781-799.

Delaveau Martine et Sordet Yann (dir.), *Édition et diffusion de l'Imitation de Jésus-Christ (1470-1800)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque Mazarine, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 2011, 514 pages.

Desormeaux Daniel, *La figure du Bibliomane, histoire du livre et stratégie littéraire au XIXème siècle*, St-Genouph, Librairie Nizet, 2001, 251 pages.

Dommergues Marcel, *Les après-midi du libraire : réflexions à l'usage des bibliophiles et des libraires*, Paris, librairie Macel Dommergues, 1949, 104 pages.

Faivre D'Arcier Catherine, *Lovenjoul (1836-1907), une vie, une collection*, Paris, Kimé, 2007, 276 pages.

Fontaine Jean-Paul, *Les Gardiens de Bibliopolis : cent soixante portraits pour servir à l'histoire de la bibliophilie*, Paris, l'Héxaèdre, 2015, 637 pages.

Fontaine Jean-Paul, *Cazin : l'éponyme galvaudé*, Paris, Hexaèdre, 2012, 332 pages.

Galimard Flavigny Bertrand, *Bibliofolies*, Paris, la Bibliothèque, 2008, 172 pages.

Galimard Flavigny Bertrand, *Être bibliophile: petit guide pratique*, Paris, Séguier, 2004, 237 pages.

Galindo Denis, sous la direction de Dominique Varry, *Erudition et bibliophilie en France au XIXème siècle, la Société des bibliophiles lyonnais (1885-1914), cénacle d'amis des livres, société savante et association d'éditeurs amateurs en province sous la troisième République*, sl,sn, 2008, 663 pages.

Lamort Anne et Ouvrard Hugues, *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la bibliophilie, et encore plus*, Paris, Ipagine, 2014, 55 pages.

Muensterberger Werner, *Le collectionneur, anatomie d'une passion*, trad. Fr., Paris, Payot, 1996.

Muller Renaud, *Une anthropologie de la bibliophilie : le désir du livre*, Paris, l'Harmattan, 1997, 159 pages.

Silverman Willa Z., *The new bibliopolis : French book collectors and the culture of print, 1880-1914*, Toronto, University of Toronto Press, 2008, 312 pages.

Sordet Yann, *L'amour des livres au siècle des Lumières, Pierre Adamoli et ses collections*, Paris, Ecole des chartes, 2001, 537 pages.

Viardot Jean, « Livre rare et pratiques bibliophiliques », dans *Histoire de l'édition française*, dir. R. Chartier et H.J. Martin, Tome II, Paris, Promodis, 1985, pages 447-467.

Viardot Jean, « Les nouvelles bibliophilies », dans *Histoire de l'édition française*, dir. R. Chartier et H.J. Martin, Tome III, Paris, Promodis, 1985, pages 343-363.

Viardot Jean, « Naissance de la bibliophilie : les cabinets de livres rares », dans *Histoire des bibliothèques françaises, tome II, Les Bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, dir. C. Jolly, Paris, Promodis, 1988, pages 269-289.

Histoire des bibliothèques :

ARALD (Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation), *Passion(s) et collections*, actes du colloque (Chambéry, 21 et 22 octobre 1998), Paris, ARALD et FFCB, 1999, 207 pages.

Barnett Graham Keith, *Histoire des bibliothèques en France de la Révolution à 1939*, Paris, Promodis, 1987, 489 pages.

Desgraves Louis, « Vers la bibliothèque publique », dans *Histoire des bibliothèques françaises, tome II, Les bibliothèques sous l'Ancien Régime (1530-1789)*, dir. C. Jolly, Paris, Promodis, 1988, pages 291-301.

Hoch Philippe, *Trésors des bibliothèques de Lorraine*, Paris, Association des bibliothécaires français, 1998.

Marion Michel, *Les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIIIème siècle*, Paris, Bibliothèque nationale, 1978.

Marion Michel, *Collections et collectionneurs de livres au XVIIIe siècle*, Paris, Honoré Champion, 1999, 570 pages.

Mouren Raphaële (dir.), « Je lègue ma bibliothèque à... », *don et legs dans les bibliothèques publiques*, Centre de Conservation du Livre et Atelier Perrousseaux, 2010, 222 pages.

Volpilhac-Auger Catherine (dir.), *D'une Antiquité à l'autre : la littérature antique classique dans les bibliothèques du XVe au XIXe siècle*, Lyon, ENS édition, 2006, 230 pages.

Varry Dominique, (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises, tome 3, Les bibliothèques de la Révolution et du XIXe siècle : 1789-1914*, Editions du Cercle de la Librairie, 2009, 921 pages.

Histoire politique :

Goujon Bertrand, *Monarchies postrévolutionnaires 1814-1848*, Paris, Points-Seuil, 2014.

Tudesq André-Jean, *Les grands notables en France (1840-1849)-Etude historique d'une psychologie sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 1964, 2 volumes.

Articles :

Moureau François, « La fabrique de l'amateur de livres au XVIIIe siècle », *Bulletin du Bibliophile*, Paris, N°2, 2016, pages 217.

Sordet Yann, « Une approche des catalogues domestiques de bibliothèques privées (XVIIe-XVIIIème siècle), instruments et miroirs de collections particulières », *Bulletins du bibliophile*, 1997, n°1, p92-123.

ANNEXES

Table des annexes :

1/ Testament de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange du 25 mars 1854.....	102
2/ Liste des imprimeurs lorrains du XIXème siècle présents dans le catalogue d'Attel, avec les titres publiés.....	106
3/ Généalogie de la noble famille d'Attel, de Louis-Alexandre d'Attel, 20 avril 1784.....	112
4/ Extrait des minutes du département de la Moselle, An IX.....	113
5/ Extrait du registre du conseil général du département de la Moselle, 1793 sur les personnes surveillées par les autorités.....	114
6/ Carte d'électeur de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange.....	115
7/ Le Rose Croix Rectifié, manuscrit maçonnique, 1834.....	116
8/ Lettre de M. Charpentier, 12 mars 1844	117
9/ Le Figaro : journal littéraire du 23/02/1829 (numéro54).....	118
10/ Inventaire manuscrit des ouvrages légués par Pierre Jean-François d'Attel.....	119
11/ Page de garde, avec ex-libris rogné du Catalogue de la Bibliothèque de l'ordre des Avocats du Parlement de Metz.....	121
12/ Extrait du Bibliophiles, les collectionneurs et les bibliothèques des monastères des Trois Evêchés. 1552-1790 d'Arthur Benoît.....	122
13/ Livre en reliure parchemin.....	123
14/ Extrait de La littérature française contemporaine : XIXe siècle, de J.-M. Quérard.....	124
15/ Liste manuscrite des « éditions d'Anacréon qui me manquent ».....	125

Annexe 1 : Testament de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange du 25 mars 1854

Enregistré à Metz le onze Décembre Mil huit cent cinquante huit, folio dix-huit, verso case quatrième. Reçu cinq francs et cinquante centimes de décime.
Signé, Blondeau.

Lisé et paraphé par nous, Président du Tribunal de Première Instance, siégeant à Metz, Chevalier de la Légion d'Honneur, et par le Greffier, conformément à notre procès-verbal de ce jour:

Metz, le Sept-Décembre Mil huit cent cinquante huit:
Notaire: H. Koller:

Paraphé par M^{rs} Coustant et Gilbrin:

X ^{Second} Testament de J.F.D. d'Attel 25 Mars 1854. — Ceci est mon Testament et mes dernières volontés.

Je déclare vouloir mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine. Je désire que mon enterrement soit selon mon état, et je veux être mis aux pieds de ma bonne grand'mère, Madame d'Arbermesnil, né d'Arbon.

Je lègue à la Bibliothèque Publique de la Ville de Verdun, département de la Meuse, tous mes livres quels qu'ils soient, mes manuscrits, mes médaillons, et médaillons en broche, argent et or, mes pierres gravées, mes camées, et tous mes objets d'antiquités; j'entends par manuscrits non seulement ceux qui sont d'une main étrangère, mais encore tous ceux qui sont de moi, sur quelque sujet que ce soit, et notamment mon Dictionnaire de Pseudonymes, deux volumes in-folio et un volume in-quarto, et mon traité de prononciation de la langue grecque, et quelques légendes, deux ou trois Opéra, et un recueil de romances et autres.

Je n'accepte de mes manuscrits, que ceux qui rapportent à mes loix et mes papiers de famille (excepté l' généalogie manuscrite dont je dispose plus bas) et qui doivent être remis à ma mère.

Il est bien entendu que je lègue à la Bibliothèque de Verdun, non seulement toute ma bibliothèque de Metz, sans en retrancher un seul volume, mais encore tous les livres que j'ai laissés à Verdun, chez ma mère, ainsi que tous les livres que je posséderais dans tout autre endroit, et surtout à Paris, si la mort venait me surprendre dans cette ville. Tous ces livres de l'Etat son

« faits à charge de ne point effacer mon nom des dits livres.

« Je lègue de plus à la dite bibliothèque de Verdun, tous
 « mes tableaux à l'huile, et entre autres *Supperme au bain*,
 « le *Portrait de l'Evêque de Trier*, que l'on dit un
 « *Van Dick*. Trois petits cadres sur bois et sur cuivre qui
 « sont dans mon alcôve, savoir: un *Christ*, une *adoration*
 « *des Rois* et une *adoration des Bergers*; enfin tous les autres
 « tableaux qui se trouveront chez moi lors de mon décès soit
 « à Metz, soit à Verdun, ou qui m'appartiendraient partout
 « ailleurs.

« Je lègue également à la dite Bibliothèque de Verdun
 « toutes mes gravures encadrées, et toutes celles que j'ai en
 « portefeuille, et de plus une *généalogie* manuscrite de
 « notre famille rédigée par mon père, en volume in folio
 « relié, et *plans colorés*.

« Je lègue également à la dite bibliothèque de Verdun
 « tous mes objets d'art, savoir: Deux *figurines* en bronze,
 « *Bacchus et Antinoüs*; quatre *statuettes* en *écaille* *napéenne*
 « *François I* et sa *maîtresse*; *Charles VII* et *Agnes Sorel*,
 « ainsi que les deux beaux vases en *porcelaine* qui les
 « accompagnent dont l'un est, dit-on, *Laroche* et l'autre
 « *provenir de l'Impératrice Joséphine*; c'est une urne
 « à parfums; on reste une note de ma main est
 « déposée dans la dite urne.

« Je lègue également à la dite Bibliothèque de
 « Verdun, la *colonne Trajane* qui est posée sur la
 « console *conservée* en *meuble bleu turquois* de mon salon,
 « et les deux *statuettes* en bronze, *Apollon et Psyché* qui
 « l'accompagnent.

« Je lègue encore à la dite Bibliothèque de Verdun, ma
 « *hulle pendule* que l'on dit *provenir* d'un des *châteaux*
 « *Impériaux de Napoléon I* et qui le représente sous le
 « costume d'un *Empereur Romain* dans le char de la
 « *victoire et protégé par l'Égide de Minerve*.

« Je prie Monsieur *Almorin Chériack* et Monsieur
 « *Geoffroy* de vouloir bien accepter, comme *douvenir d'amitié*,
 « mes deux violons, le jaune et celui qui est couleur *marlons*
 « et marqué *Leopold Wöbmann* et leurs boîtes, ainsi que
 « mes deux *altos* et toute ma *musique gravée*; la *musique*
 « *manuscrite* de moi et mes *partitions* devront retourner
 « à la *Bibliothèque de Verdun* avec tous mes autres *manuscrits*
 « *littéraires*. Les *meilleurs* *lireront* au sort pour mes deux
 « *violons*.

— Excepté ce que je lègue à la reconnaissance de valeurs, et
« a Monsieur Chiriac et à Monsieur Geoffroy, je donne et lègue
« a ma mère en toute propriété, tout, absolument tout ce que
« je possède en biens fonds, terres, prés, jardins, bois, ainsi
« que toutes mes propriétés bâties, mon château de Luttange
« et la partie que j'ai acquise, sans en rien excepter,
« absolument rien, ainsi que tout ce qu'elles renferment.

— Je donne et lègue également à ma mère tous
« mes meubles autres que ceux qui ne sont point relatifs
« plus haut, tout mon argent, mes diamants ce que dessein
« mes bijoux, mon argenterie, couverts, pot au lait, cafetière
« tous mes bijoux, toutes mes montres, mes chaînes, mes
« chaînes en or et épingles montées en pierres fines, mes
« bagues et surtout la rose que je porte habituellement.

— Enfin je lègue et donne à ma mère en toute propriété
« tout ce que mes armoires et meubles contiennent, excepté
« les livres, les papiers et les manuscrits surtout littéraires
« que j'ai donnés à la Bibliothèque de Verdun.

— Ainsi, excepté les deux vases en porcelaine relatifs
« plus haut avec leurs statuettes et donnés à la dite bibliothèque
« de Verdun, avec la pendule et les autres objets d'art et
« les cadres et les tableaux, et tout ce qui a été donné et
« mentionné plus haut je donne et lègue à ma mère
« mes deux autres pendules avec leurs candélabres, mes
« vases en porcelaine peinte, mon défamé en porcelaine
« venant de mon oncle, celui en porcelaine bleue et verte
« mes assiettes en porcelaines, et surtout je donne également
« à ma mère mon armoire à glace ainsi que mes
« autres armoires, ma belle table ronde d'un marbre ble
« turquoise, la console ouverte également d'un marbre
« bleu turquoise, le sofa et tous les fauteuils velours
« cramoisi et harmonium, le piano, un fort joli coffre à
« fleurs incrustées, le secrétaire, la commode, le lit, la
« cheminée garnie en cuivre, les deux étages et tous les
« autres meubles garnissant mes chambres et non donnés
« à la Bibliothèque de Verdun.

— Je donne également à ma mère tout ce qui
« m'appartient dans la pièce que j'habite chez elle.

— Enfin j'établis ma mère mon exécuteur
« testamentaire avec la saisine, et je la prie de bien
« vouloir remettre à Marie Rondeau, ma gouvernante

« six cents francs une fois payés pour frais de ses bons
« services.

Metz, ce vingt cinq Mars, Mil huit cent cinquante quatre

Signé: J. F. D. d'Attel.

Vise pour timbre à Metz, le onze Novembre Mil huit cent cinquante huit. Reçu cinq francs pour amende, cinquante centimes de décime, et un franc cinquante centimes pour timbre.

Signé: Rondeau.

Enregistré à Metz, le douze Décembre, mil huit cent cinquante huit, folio dix-huit, recto, case deux, Reçu cinq francs cinquante centimes de décime.

Signé: Rondeau.

— Sous le cas où le présent testament serait
« cassé, je donne et lègue à ma mère, ou toute
« propriété, tout ce que j'ai et que je possède au monde
« sans en rien excepter, ni distraire et toujours avec
« la saisine..

Metz, ce vingt cinq Mars, mil huit cent cinquante quatre

Signé: J. F. D. d'Attel.

Enregistré à Metz, le onze décembre Mil huit cent cinquante huit, folio dix-huit recto, case quatre Reçu cinq francs et cinquante centimes de décime.

Signé: Rondeau.

— Je prie Monsieur Clouet père, ou Monsieur
« l'Abbi Clouet, de vouloir bien partager avec ma
« mère, les fonctions d'exécuteur testamentaire, quant
« à ce qui concerne seulement tout ce que je lègue
« à la Bibliothèque de Verdun, et d'avoir surtout l'œil
« sur ce que rien ne soit soustrait ou détourné à Metz.
« Je prie, ces Messieurs de bien vouloir accepter comme
« souvenir de gratitude, les six volumes in-quarto
« de la nouvelle Diplomaté des Bénédictiens.

Annexe 2 : Liste des imprimeurs lorrains du XIXème siècle présents dans le catalogue d'Attel, avec les titres publiés

A Metz (48 ouvrages imprimés dont 28 chez des éditeurs repérés) :

❖ Chez Blanc :

- N° 121 bis ; Aubrion Jehan ; *Journal de bourgeois de Metz avec la continuation par Pierre Aubrion* (1466-1572) ; Metz, Blanc imp ; 1857 ; in 8.
- N° 433 ; Mardigny (Paul de) ; *Dénombrement des villages et gagnages des environs de Metz au 15^e siècle* ; Metz ; Blanc ; 1855 ; in 8

❖ Chez Lamort :

- N° 359 ; Chatelain (Jean) ; *Les chroniques de la ville de Metz, recueillis, mises en ordre et publiée pour la première fois par J.F Huguenin de Metz* ; Metz ; Lamort ; 1838 ; grand in 8.
- N° 616 bis ; Huguenin (J.F) ; *Les chroniques de la Ville de Metz (900-1552)* ; Metz ; Lamort ; 1838 ; in 8.
- N° 1033 ; Saulcy (Caignard de) ; *Essai de classification des suites monétaires Byzantines* ; Metz ; Lamort ; 1836 ; grand in 8.
- N° 1210 ; Huguenin ; *Chroniques de la ville de Metz* ; Metz ; Lamort ; 1838 ; in 8.
- N° 1224 ; Saulcy (de) ; *Recherches sur les monnaies des Ducs héréditaires de Lorraine* ; Metz ; Lamort ; 1841 ; in 4.
- N° 1437 ; Maurin ; *Jeanne d'Arc comédie en 3 actes, en vers* ; Metz ; Lamort ; 1809 ; in 8.

❖ Chez Collignon :

- N° 435 ; Stemer ; *Traité du département de Metz* ; Metz ; Collignon ; 1756, in 4.
- N° 440 bis ; *Journal de la réception du roi à Metz* ; Metz ; Collignon ; 1744, in 4.

- N° 1494 ; Collaine (L.V.) ; *Essai sur les races de chevaux* ; Metz ; Collignon ; 1832 ; in 8.

❖ Chez Lecouteux :

- N° 437 ; Anonyme ; *Siège de Metz en 1552* ; Metz ; Lecouteux ; 1846 ; in 8.
- N°439 ; Chabert ; *Discours sur la rivalité de Henri II et Charles Quint* ; Metz ; Lecouteux ; 1849.
- N°1261 ; J. Carion ; *Siège de Metz en 1552* ; Metz ; Lecouteux ; 1847 ; in 8.
- N°1262 ; Ambroise Paré ; *Relation du siège de Metz en 1552* ; Metz ; Lecouteux ; 1847 ; in 8.
- N°1337 ; *Glossaire (seul) des noei Bourguignon de Guy Barozai* ; Lecouteux ; in 8.

❖ Chez Antoine :

- N°1204 ; Viville ; *Dictionnaire statistique du département de la Moselle* ; Metz ; Antonin ; 1817 ; 2 tomes ; in 8.

❖ Chez Brice Antoine

- N° 1576 bis ; *Heures à l'usage du Diocèse de Metz, 4^e édition* ; Metz ; Brice Antoine ; 1709 ; in 4

❖ Chez Nouvian :

- N°1205 ; Michel ; *Biographie du parlement de Metz* ; Metz ; Nouvian ; 1853 ; in 8.

❖ Chez Lorette :

- N°1207 ; Lorette ; *Description de Metz et ses monuments* ; Metz ; Lorette ; 1852 ; petit in 8.

- N° 1339 ; Jaclot ; *Le Lorrain peint par lui-même* ; Metz ; Lorette ; 1853-54 ; 3 parties ; in 12.

❖ Chez Humbert :

- N°1242 ; d'Attel ; *Essais sur quelques problèmes de Géométrie plane* ; Metz ; Humbert ; 1842-1846 ; 5 parties ; in 8.

❖ Chez Thiel :

- N°1384 ; Bergery (C.L.) ; *Astronomie élémentaire* ; Metz ; Thiel ; 1832 ; in 8.

❖ Chez la veuve Thiel :

- N° 1501 ; Dantec (de Metz) ; *Méthode d'enseignement de toutes les langues* ; Metz ; Veuve Thiel ; 1835 ; in 12

❖ Chez Verronais :

- N° 445 ; Bégin ; *Biographie de la Moselle* ; Metz ; Verronais ; 1832 ; in 8
- N° 446 ; Teissier ; *Histoire de Thionville* ; Metz ; Verronais ; 1822 ; in 8
- N° 447 ; *Guide de l'étranger à Metz* ; Metz ; Verronais ; 1834 ; in 16

❖ Chez Warrin :

- N°1402 Jacob (C.) ; *Application de l'algèbre à la géométrie* ; Metz ; Warrin ; 1842 ; in 8.

A Nancy (22 ouvrages imprimés dont 11 chez des éditeurs repérés) :

❖ Chez Grimblot :

- N° 1206 ; Jeantin ; *Chroniques de l'Ardennes et des Woëpvres* ; Nancy ; Grimblot ; 1851 ; 4tt ; in 8
- N° 1547 ; Beaupré ; *Ferry III duc de Lorraine, emprisonné à Maxéville* ; Nancy ; Grimblot ; 1839 ; in 8

❖ Chez Haener :

- N° 1208 ; *Dissertation sur l'ancienne chevalerie de Lorraine* ; Nancy ; Haener ; 1763
- N° 1495 ; Lavocat de Champignelles ; *Nouvelles découvertes* ; Nancy ; Haener ; 1778 ; in 4

❖ Chez Cusson :

- N° 223 ; *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine jusqu'en 1690* ; Nancy ; Cusson ; 1728 ; 4 vol ; in fol
- N° 624 ; *Imitatione Christi (de)* ; *Libri quatuor ; Nanceii* ; ex typ J.B. Cusson ; 1714 ; in 24
- N° 1238 ; Dom Calmet ; *Histoire généalogique de la Maison du Châtelet* ; Nancy, Cusson ; in fol
- N° 1379 ; R.P. Hugo (Abbé d'Etival) ; *Histoire de la maison de Salles (blasons)* ; Nancy ; Cusson ; 1716 ; in 4

❖ Chez Dard :

- N° 1256 ; *Table des auteurs cités au Catalogue des collections lorraines de M. Noel* ; Nancy ; Dard ; v.1853 ; in 8

❖ Chez Vidart :

- N° 1519 ; Begin (E.A.) ; *Histoire des duchés de Lorraine et de Bar et des Trois Evêchés* ; Nancy ; Vidart ; 1833 ; in 8

❖ Chez Beaurain :

- N° 224 ; *Notice de Lorraine* ; Nancy ; Beaurain ; 1756 ; 2 vol ; in fol

❖ Chez La Mort :

- N° 858 ; Montignot (l'Abbé) ; *Dictionnaire de diplomatique, ou Etymologies des termes de la basse latinité pour servir à l'intelligence des Archives &c* ; Nancy ; La mort ; 1787 ; in 8.

A Verdun :

❖ Chez Laurent

- N° 1361 ; Buvignier (Ch.) ; *La Harouille ou le lundi gras ou Prieuré de Cons* ; Verdun ; Laurent ; in 8

❖ Chez Mercator

- N° 1439 ; *Regulae societatis Jesu* ; Viriduni ; Mercator ; 1582 ; in 32

A Remiremont :

❖ Editeur inconnu :

- N° 1362 ; Richard ; *Traditions populaires de l'ancienne Lorraine* ; Remiremont ; 1848 ; in 8

A Toul :

❖ Chez Rollin

- N° 442 ; le S. Benoît ; *Pouillé du diocèse de Toul* ; Toul ; Rollin ; 1711 ; in 8

❖ Chez Alexis Laurent :

- N° 1259 ; Benoit Picart ; *Origines de la Maison de Lorraine* ; Toul ; Alexis Laurent ; 1704 ; in 8

A Lunéville :

❖ Editeur inconnu :

- N° 1192 ; Gautier (Abbé Joseph) ; *Réfutation du celse moderne* ; Lunéville ; 1752 ; in 12

❖ Chez Goebel :

- N° 1561 ; Abbé Jos. Gauthier ; *Réfutation du celse moderne* ; Lunéville ; Goebel ; 1752 ; in 12

A Pont-à-Mousson :

❖ Chez Bernard :

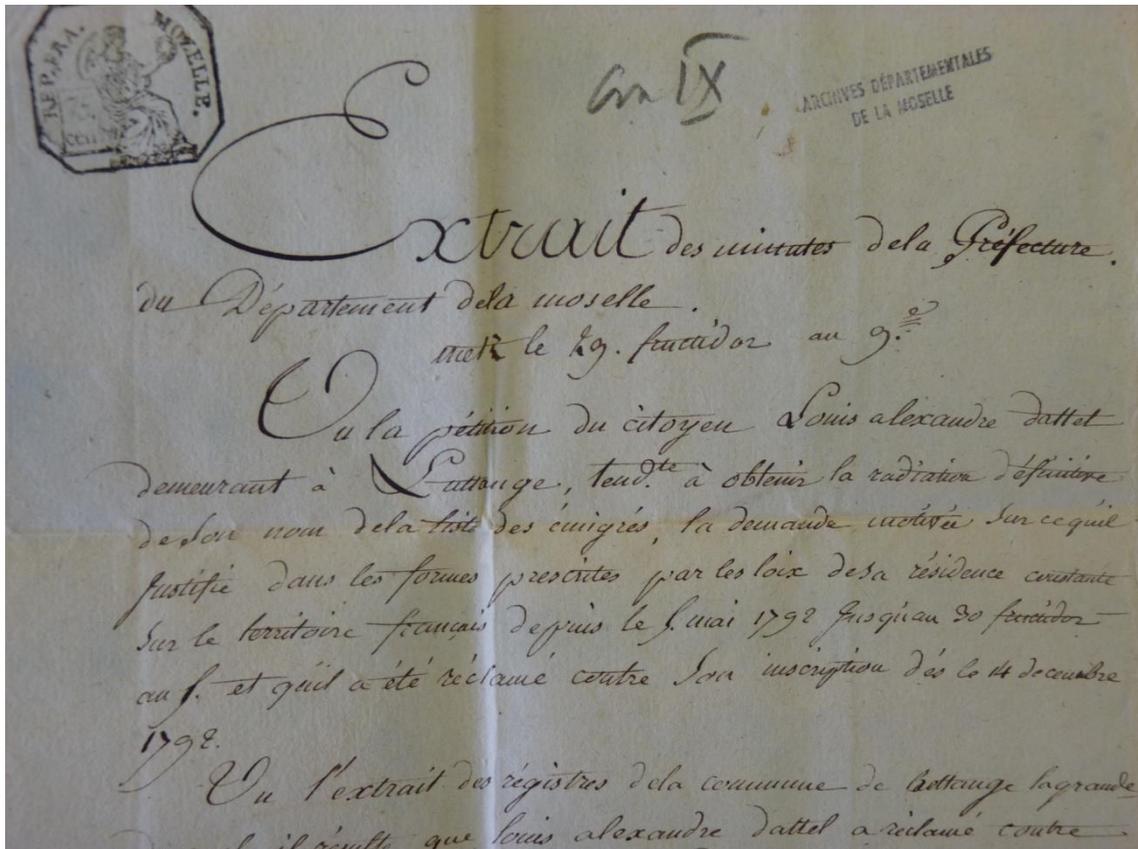
- N° 475 ; *Discours des choses advenues en Lorraine depuis le décès du Duc Nicolas en 1473, jusqu'à celui du duc René* ; Pont-à-Mousson ; Bernard ; 1605 ; petit in 4.

❖ Editeur inconnu :

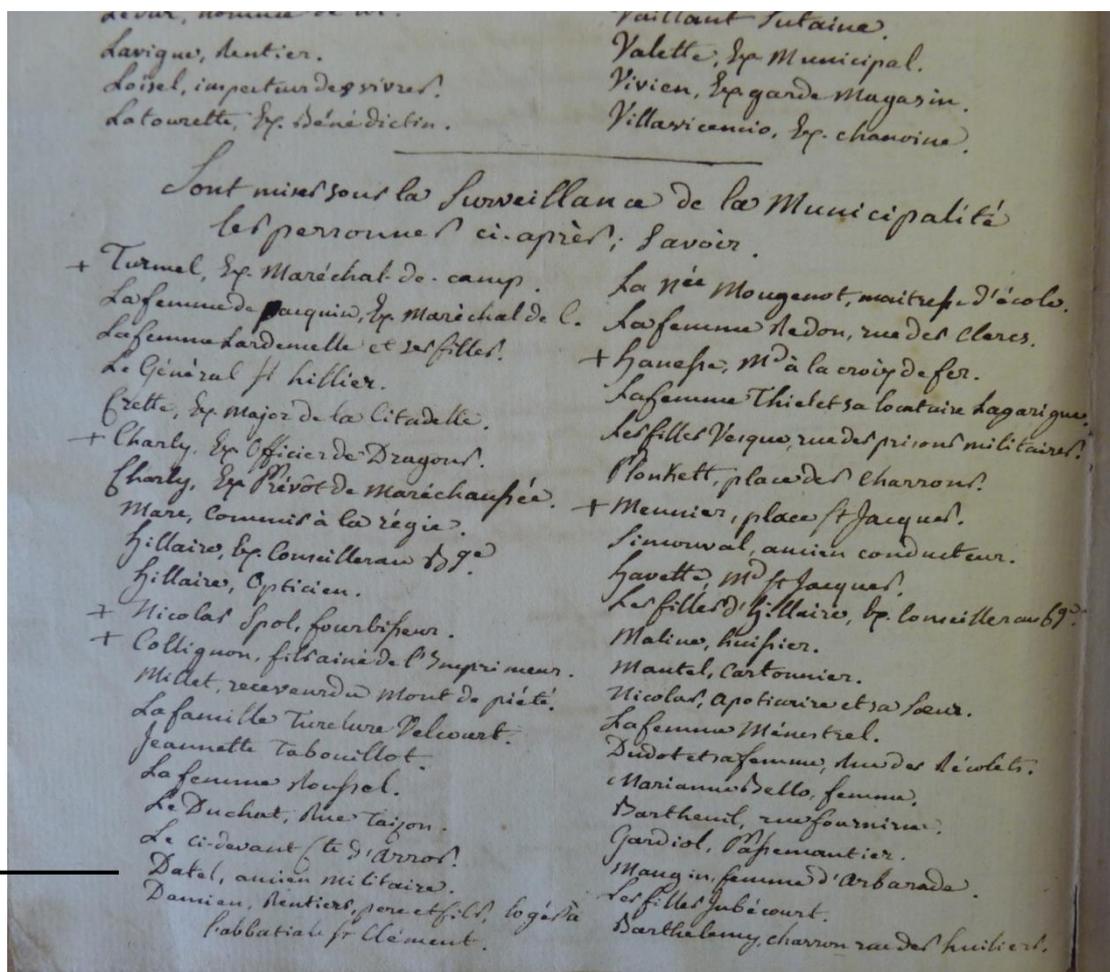
- N°611 ; Hordal (Joan) ; *Heroinae nobilissimae lannae Darc Lotharingae Vulgo aurelianensis Puellae historia, ejusdem mavortiae virginis innocentia a calumniis vindicata* ; Ponti Mussi ; 1612 ; petit in 4.

N..... D'ATTEL, Descendants d'une Famille noble,
 originaire du Duché de Calabre, dans le Royaume de Naples,
 et Sicile. Il quitta l'Italie sa patrie, l'an 1436, pour suivre
 comme Gentil-homme, et accompagner René, dit le bon, Roi de
 Jerusalem, de Naples, et Duc d'Anjou, Lors qu'il vint en Lorraine;
 pour prendre possession de ce Duché, par le droit de sa naissance. &c...
 N..... D'Attel se fixa en Lorraine; il est la souche de cette
 Noble Famille; il jouissoit de tous les honneurs, droits, privilèges,
 exemptions, et franchises dont jouissent les autres nobles de ce Duché. &c.
 Il eut de son mariage (on ne connoît pas le nom de sa femme)
 Jehan, Fil. unique qui suit. &c.

*Il est presumable que la famille
 D'Attel tire son nom de la ville
 d'Atella ou d'Attella, dans
 l'ancienne Campanie (Royaume
 de Naples). Cette ville qui
 fut celebre par ses Comedies
 dites Attellanes, se nomme
 aujourd'hui San Arpino, et
 est située dans la terre de
 Labono. A l'époque où
 N. D'Attel vint en France, on
 ajoutoit ordinairement
 à son nom de Baptême,
 le nom de la Ville ou lieu
 étoit né; et, par corruption
 ou plutôt pour abrégé
 son nom se dit V. d'Atella, ou
 d'Attel; ce qui
 a été souvent écrit par des
 familles Italiennes venues
 en France, les Progle,
 au lieu de Progle, les
 Pierenza, au lieu de Pieren-
 zini, les Clermont, au
 lieu de Ciaramonte &c. &c.
 (Voyez plus bas, au bas de la page)*



Annexe 5 : Extrait du registre du conseil général du département de la Moselle, 1793 sur les personnes surveillées par les autorités



« Datel, ancien militaire »

Annexe 6 : Carte d'électeur de Jean-François-Didier d'Attel de Luttange

Elections Municipales.

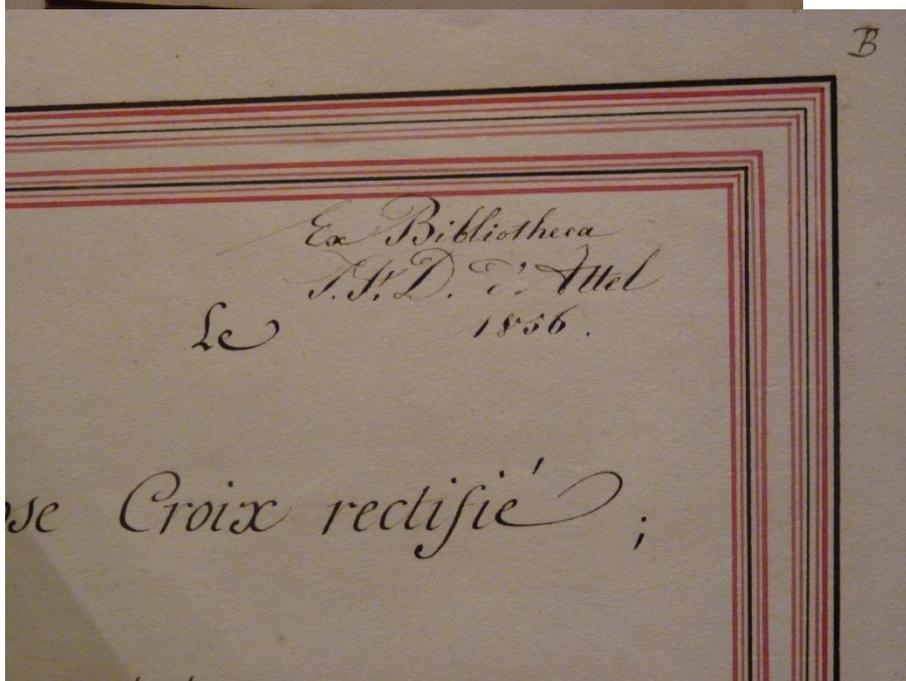
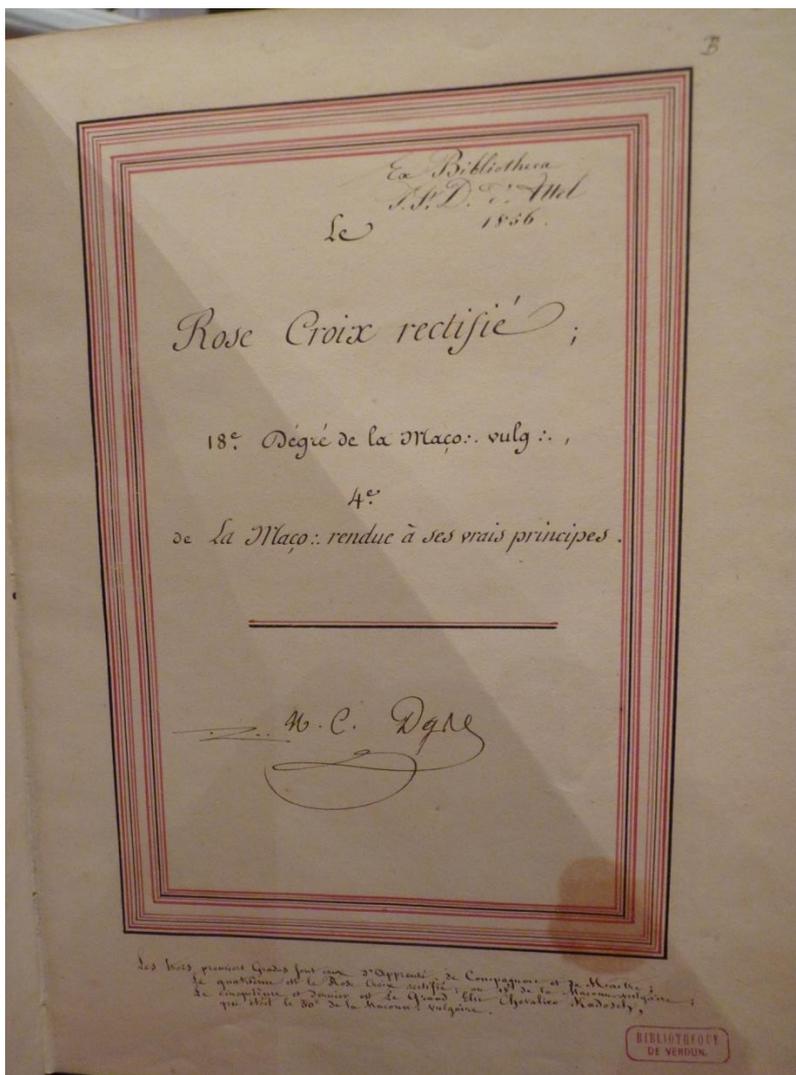
4^e SECTION.

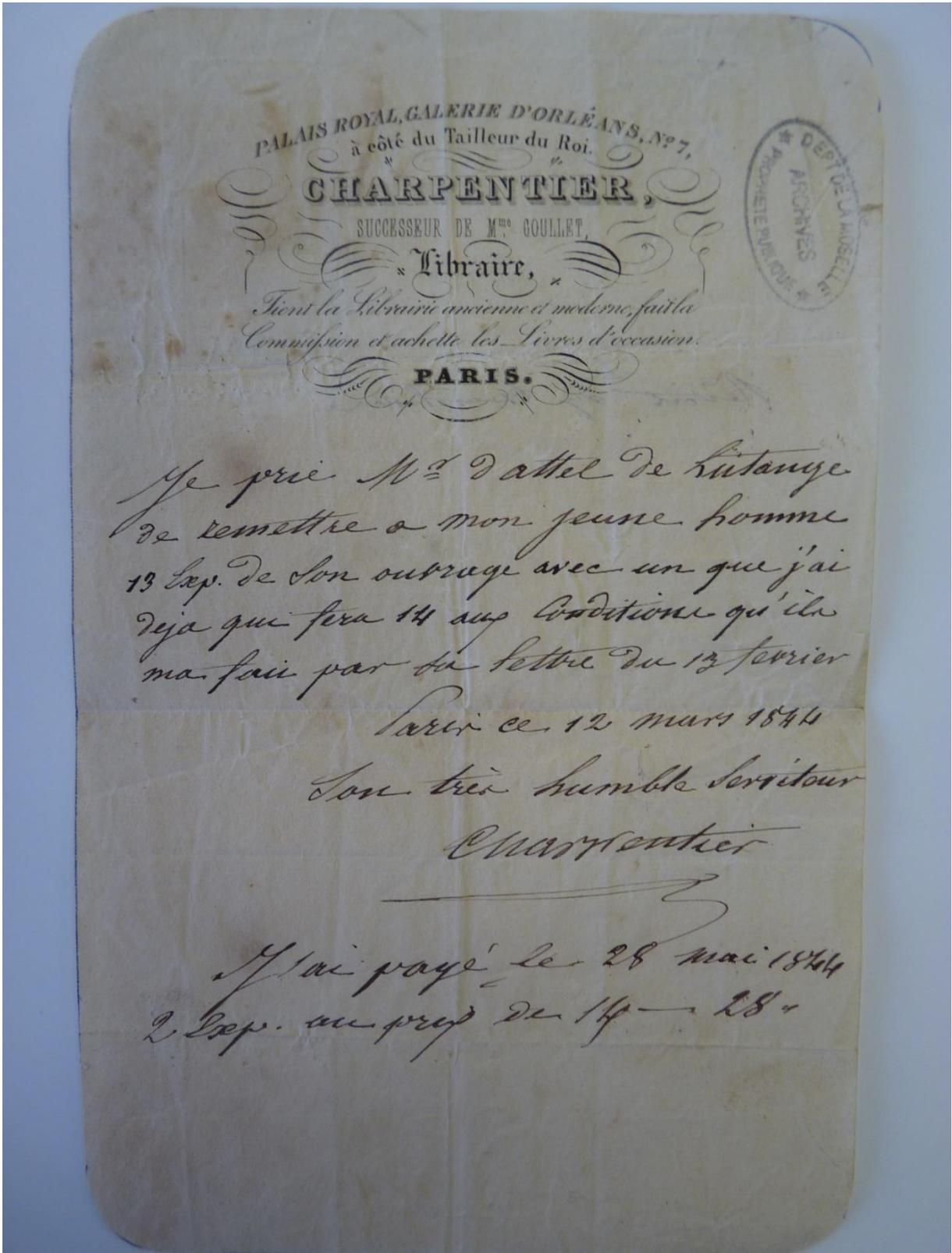
NUMÉRO D'INSCRIPTION SUR LA LISTE.	NOMS ET PRÉNOMS.	PROFESSION.	DEMEURE.	LIEU ET JOUR de la RÉUNION.
11	<i>Dattel, Jean François</i>	<i>recettes</i>	<i>rue Des Larmes</i> <i>11</i>	28-29 Juillet. PALAIS DE JUSTICE.

Le Maire,
FÉLIX MARÉCHAL.

On n'est admis à voter qu'en présentant cette carte.

Annexe 7 : Le Rose Croix Rectifié, manuscrit maçonnique, 1834





(4)

pitale, nous nous empressons de faire savoir aux habitans de Paris, que cette mesure a pour motif une fausse interprétation de réglemens de police, concernant les transports et la distribution du pain, et non toute autre cause qui pourrait être supposée pour discréditer nos produits, qui ne cesseront pas d'avoir les mêmes droits à la préférence qu'on leur accorde. La boulangerie ne livrera provisoirement de pain qu'au siège de l'établissement et dans les quartiers environnans.

—*Le Lendemain du dernier jour d'un condamné*; 1 vol. in-12, prix : 3 f. Baltimore, libraire, rue de Seine-Saint-Germain, n° 48.

—*Art d'aimer* d'Ovide, traduction en vers, avec des remarques, par M. Aimé Philippe. Imprimerie de Carpentier-Méricourt, rue Trainée, n° 15.

—*Nathalie*, par M^{me} la baronne de Guyon; 2 vol. in-12. Prix : 6 f. Bréauté, libraire-éditeur, passage Choiseul, n° 60.

—*Le Duel en jurisprudence et en législation*, par M. Pinet, avocat à la cour royale de Paris; 1 vol. in-12. Warée fils aîné, libraire, cour de la Sainte-Chapelle, n° 13.

—Les 7^e et 8^e livraisons des *Portraits des Français célèbres par leurs actions et leurs écrits*, ont paru depuis quelque tems chez Lami Denozan, libraire, rue des Fossés-Montmartre, n° 4.

—*L'Epouse, ou Mystère et Fatalité*, par M. d'Attel de Luttange; 2 vol. in-12. Prix : 8 f. Lenormant père, rue de Seine-St-Germain, n° 8, et Renduel, rue des Grands-Augustins, n° 22.

—*Petite Encyclopédie mathématique à l'usage des deux sexes*, par M. Peyrot, professeur de mathématiques et de langues anciennes et modernes; 2^e édition. Chez l'auteur, rue Neuve-du-Luxembourg, n° 15.

—On vient de mettre en vente chez Lhuillier, éditeur, rue Hautefeuille, n° 20, un ouvrage intitulé : *De la contrainte par corps en matière civile et commerciale*, par Loubens et Bourbon-Leblanc, avocats; suivie de *Considérations morales, historiques et descriptives sur le même sujet*, par G. Touchard-Lafosse, et dédié aux Chambres. Un vol. in-8°. Prix : 6 f. 50 c. et 8 f. par la poste.

SPECTACLES.

ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Par ordre.
Au bénéfice de M. Gardel.
LES ORIGINAUX,
comédie en 1 acte, de Fagan.
Le marquis, Menjaud. — *Le chevalier*, St-

THEATRE ROYAL DE L'ODEON.

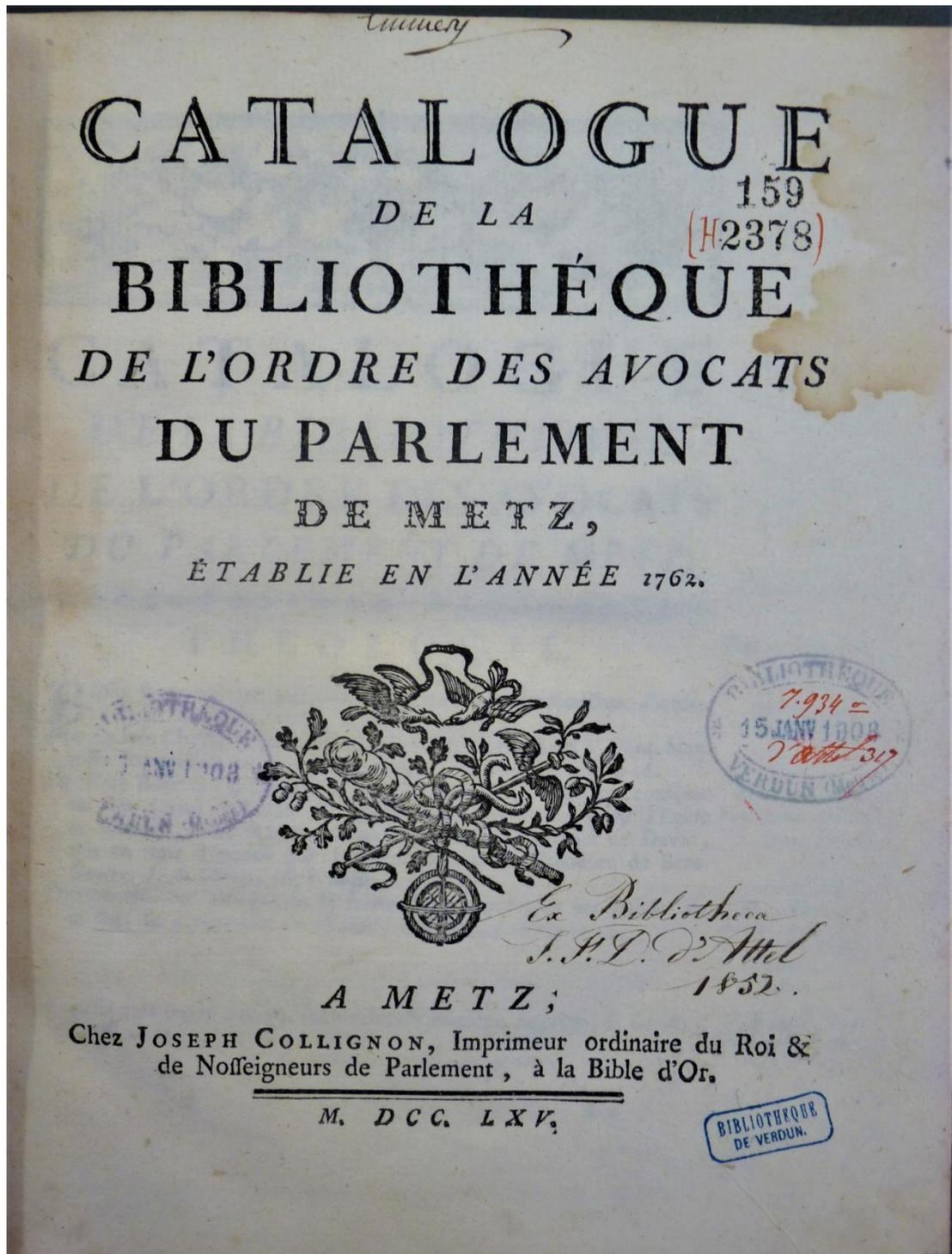
LE DÉPIT AMOUREUX,
comédie en 2 actes, de Molière.
Eraste, Bocage. — *Valère*, Desnoyers. —
Gros-René, Doligny. — *Mascarille*, Ménétrier.
Fucile, mesd Dutertre. — *Marinette*, Dumuis.

Cazot, Lefèvre, Sylvestre, Vernet, Julien,
Hossard; mesd Félicie, Augustine.
La Semaine des amours, roman-vaudeville en
sept chapitres.
Bosquet, Lhéric, Daudel, Alphonse, Geor-
ges; mesd E. Jacquet, Valérie, Vautier.

Odyssée trad. par M^{me} Jacquier 2 in 8
 Olliade trad. par la Motte 1 in 8
 Chevaliers des 7 Montagnes trad. par de Roch. 3 in 8
 Trigrams 1 in 8
 Organisation des fultes 1 in 8
 Code Rural . O. 2 in 12
 L'Académie des Jeux 1 in 8
 Traité de la vraie cause des Malad. par d'Altilhaud 1 in 8
 Diffé. Ouvrages sur la Révolution form.
 à peu près 20 Vol. 20
 Schisme d'Angleter. par Sanderus 2 in 12
 Leçons de Rhymie par Lavoisier 2 in 8
 Manœuvres de l'Infanterie 1 oblong
 Livre de Mason 1 in 4.

38
 47
 85

Annexe 11 : Page de garde, avec ex-libris rogné du Catalogue de la Bibliothèque de l'ordre des Avocats du Parlement de Metz



Annexe 12 : Extrait du Bibliophiles, les collectionneurs et les bibliothèques des monastères des Trois Evêchés. 1552-1790 d'Arthur Benoît

— 247 —

membre de la noblesse verdunoise en 1788, avait une vignette de livre :

M. Dattel de Weinsberg

dans une console, sous deux blasons accolés, soutenus par deux lions armés et supportant une couronne d'où s'élance un aigle éployé. Les deux décorations sont sous les armoiries qu'entoure un trait cannelé.

Pierre-Jean-François Dattel de Luttange, ancien élève de l'École royale militaire, résidait à Luttange en 1784. Il timbra ses livres des deux lettres DL entrelacées et placées au milieu d'un cercle formé de fleurons et flanqué aux quatre coins par une étoile (marque formée par une découpe dans une feuille de cuivre). La bibliothèque de M. de Nothomb de Longlaville s'est fondue dans celle de M. de Luttange. Ce bibliophile avait bien des raretés, entre autres la *Chronique des Célestins*¹ écrite par un religieux de la maison, Nicolas de Luttange (1396-1430). M. de Nothomb avait deux *ex-libris* portant simplement son nom avec quelques ornements.

M. de Luttange fit le catalogue de ses livres en 1857. Sa bibliothèque est, comme on l'a dit, à Verdun. Parmi ses manuscrits on remarque quelques-uns du chanoine de Plaine² et une dissertation de P. Ferri sur la Vierge Marie, qui est une réponse au P. Perrin, chancelier de l'université de Pont-à-Mousson.

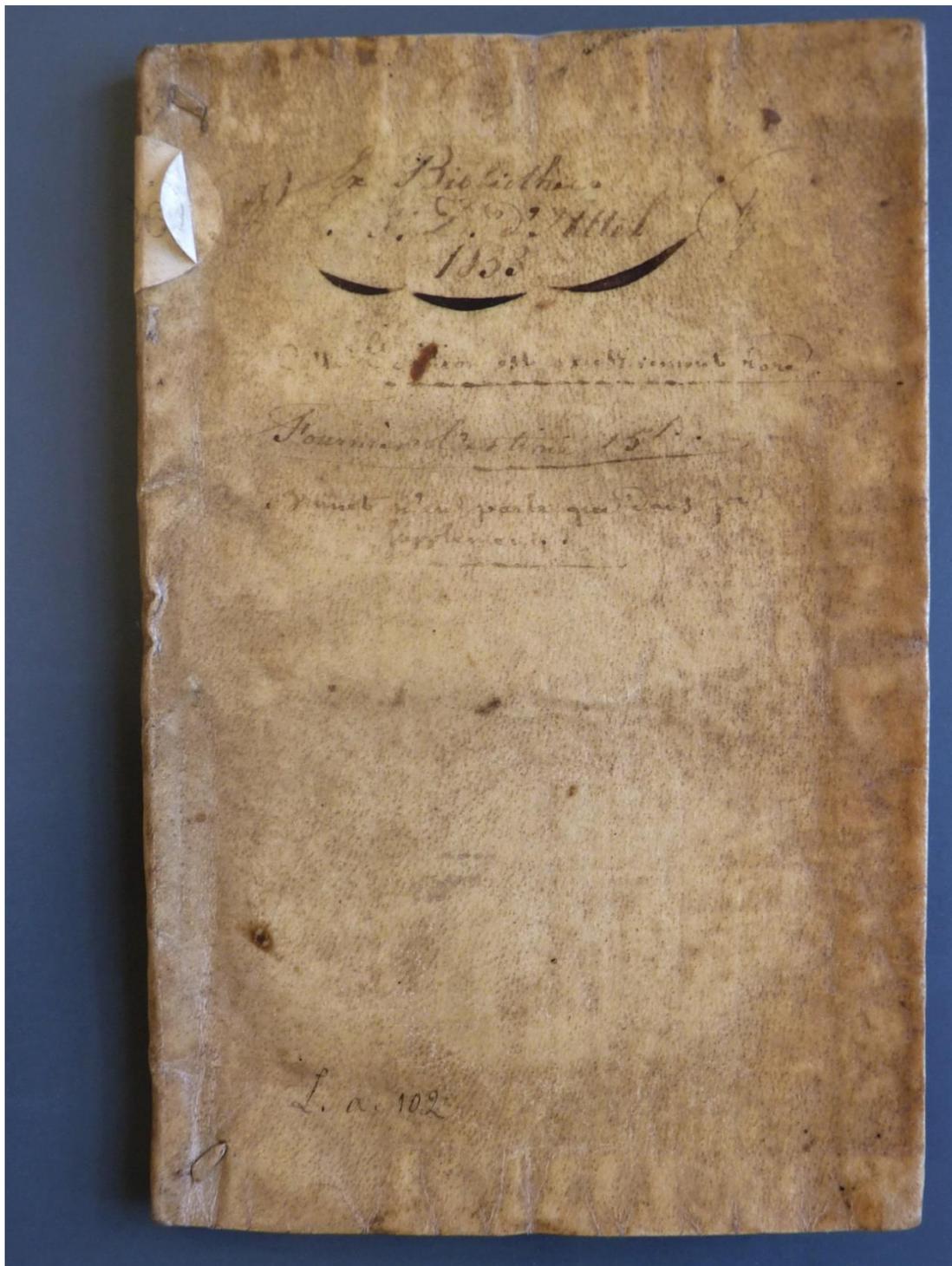
La vallée de la Canner, si pittoresque et si accidentée, nous présente le château de Hombourg au site sauvage, propriété

¹ Le 26 juin 1775, on vendit dans la cour du séminaire Saint-Simon les meubles, orgues, carreaux en pierre noire de Servigny, quatre belles portes garnies d'ornements en fer, la bibliothèque composée de 2000 volumes des Célestins de Metz supprimés. La *Chronique* trouva acquéreur pour 3 francs.

Le 19 novembre 1770, on vend le maître-autel, les reliquaires, les tableaux, les chasubles, les missels chez les Dames de Sainte-Elisabeth (place Sainte-Croix) à Metz.

² Et non de la Plaine (p. 19).

Annexe 13 : Livre en reliure parchemin



88

ATT

Vous y verriez.... mais non, je ne veux pas tout dire,
Là-bas la vérité ne fait pas toujours rire :
Puis, Iselle, Odoald et le bon Chapelain
Diraient que j'ai jeté la pierre en leur jardin.
(Le.... poème, ch. I, oct. s.)

Paris, Le Normant père; Renduel, 1829,
2 vol. in-12, avec 2 lithogr. [8 fr.].

Il a été tiré de ce roman quelques exemplaires sur papier vélin.

Ce roman de mœurs se rattache à une des plus brillantes époques de notre histoire, la naissance presque miraculeuse et le règne de Philippe-Auguste. Le noble faubourg a accueilli avec faveur un ouvrage dans lequel il voyait plus d'une allusion.

Ce livre est accompagné de notes et d'un « Aperçu sur le romantisme. »

II. Odes d'Anacréon, traduites en vers, avec le texte grec en regard. Paris, Eberhart; Bossange père, 1853, grand in-4.

Edition imprimée avec luxe sur beau papier.

La traduction de M. d'Attel de Lutange est suivie de cinq traductions, aussi en vers, des mêmes odes, et par divers auteurs, dans les langues latine, italienne, espagnole, anglaise et allemande, de notes biographiques et critiques, etc., et ornées d'un fac-similé lithographié complet en 16 pages, extrait du manuscrit du Vatican, et d'un portrait lithogr. par Maurin.

Le fac-similé qui accompagne cette traduction, reproduit, avec une grande fidélité, le célèbre manuscrit du Vatican que les désastres de 1815 ont enlevé à la bibliothèque du roi.

III. Un Page de Charles-le-Téméraire, Chronique du xv^e siècle. Paris, Girard, 1858, 2 vol. in-8 [15 fr.].

M. d'Attel de Lutange est en outre l'auteur de deux ouvrages inédits jusqu'à ce jour, et que les amis de la science doivent désirer de voir bientôt publiés : l'un est intitulé : *Véritable prononciation de la langue grecque*, prouvée non par des raisonnements, mais par des faits incontestables, etc., 1 vol. L'auteur démontre dans cet ouvrage que les Grecs modernes ont conservé, à très-peu de chose près, la vraie prononciation, et que celle en usage dans les classes est une pure invention du moyen-âge. Cet opuscule est cité dans la traduction d'Anacréon, p. 195. L'autre ouvrage est un *Dictionnaire de numismatique ancienne*, etc. Cet ouvrage, fruit de longues recherches, et qui a été refondu plusieurs fois, offre maintenant la matière de 4 très-gros vol. in-8, à deux colonnes et en petit texte. Le manuscrit est terminé.

Le besoin d'un Dictionnaire pour la numismatique se fait sentir tous les jours; ce livre n'existe pas : car le Dictionnaire de Rache n'est plus au pair de la science, et, de plus, est très-cher et fort rare. Par une rédaction qui lui est propre, l'auteur est parvenu à rendre son livre plus complet que les ouvrages les plus modernes qui sont beaucoup plus volumineux et d'un usage bien moins facile, et de plus, rares et très-chers. L'ouvrage de M. d'Attel de Lutange offre la nomenclature complète, avec les prix, de toutes les médailles connues, etc., etc. V. A. S.

ATTOMYR [le doct.] Voy. BUCKERT.

AUB

AUBANEL, membre de la Société des Antiquaires de France, cité au tom. 1^{er} de la *France littér.*, p. 408.

M. Gaëtan Delmas, dans sa « Galerie des poètes populaires de la France, » insérée dans le tome V de la seconde série de la « Revue du XIX^e siècle, » a consacré une Notice à M. Aubanel, pag. 516-518.

AUBANEL [L.]. — Mémoire sur le système pénitentiaire, adressé en 1857 à M. le ministre de l'intérieur de France. Accompagné de plans et de devis de prisons, d'après le système panoptique, par M. Vaucher-Cremieux, et suivi d'une Notice sur l'œuvre du patronage des détenus libérés. Genève, 1857, in-8, avec planç. [4 fr. 50 c.].

AUBÉ [Charles], pharmacien, médecin et entomologiste, à Paris, membre de la Société entomologique de France et de celle de Londres; né à Paris, le 8 mai 1802.

I. Monographia Pselaphiorum. Parisiis, Lequien, 1854, in-8.

II. Considérations sur la gale et l'insecte qui la produit. Paris, 1856, in-4.

III. Iconographie des coléoptères d'Europe; tome V [de l'ouvrage de M. le comte Dejean et le doct. Boisduval]. Paris, Méquignon père et fils, 1856, in-8, avec figures coloriées.

Les quatre premiers volumes de l'Iconographie des coléoptères ont paru de 1829 à 1835.

IV. Species général des hydrocanthares et cyriniens, pour faire suite au « Species général des coléoptères » de la collection de M. le comte Dejean. Paris, Méquignon père et fils, 1858, in-8 [15 fr.].

Le « Species général des coléoptères » de M. le comte Dejean a paru de 1825 à 1831, et forme 5 tomes en 6 vol. in-8, qui valent, chez l'éditeur, 51 fr. Le volume publié par M. le docteur Aubé est alors le tome VI de la collection.

V. Essai sur le genre Monotoma. Imprimé dans le tome VI des « Annales de la Société entomologique de France, » pag. 453 et suivantes.

AUBÉ [Ph.], à Longwi.

I. Brahmane [le]. Première et deuxième publications. Strasbourg, de l'impr. de Levrault, 1857-59, deux livraisons in-8, formant ensemble 224 p.

Ouvrage de philosophie. La première publication ou livraison contient une *Discussion des opinions émises par M. Pierre Leroux sur la conscience et le consentement*, dans « l'Encyclopédie nouvelle. »

II. « Lettre du Brahmane à MM. les

Annexe 15 : Liste manuscrite des « éditions d'Anacréon qui me manquent »

Éditions d'Anacréon qui me manquent.

1.^o ~~H. AVANGEONIOS καὶ ἀλλὰ τῶν ἄλλων ἁγίων~~
~~troint et Méry; Anacréon, et aliorum~~
~~hygiam aliquot sententiam odae; grecæ~~
~~et in eos. J. Stephanus observationes; secund.~~
~~hanc odae lat. Casinus, suprapar.~~
~~Paris. Gal. Morellet, 1556, in 8^o - 6 in 7^o.~~

2.^o ~~Anacréontis Odae, gr. cum scholiis~~
~~græci Joan. An. Bouthillieri de Mousa;~~
~~foris. Dugast. 1639, in 8^o. 12 in 18^o.~~

3.^o ~~Anacréontis Carmina, gr. et lat. usendi~~
~~purgatini G. Will. Daxtati. hord. 1695~~
~~in 1710, in 8^o; 4 in 12^o.~~

4.^o ~~id. de Paris, 1705, (1721) et 1726-10 in 15^o~~
~~in 1710, in 8^o; 4 in 12^o.~~

5.^o ~~Anacréontis Carmina, gr. et lat. cum~~
~~notis et indicis (adit. Mich. Maëtana)~~
~~hord. Bonn. 1725, gr. in 40. 20 in 40.~~

6.^o ~~id. (de manu Mich. Maëtana); hord.~~
~~Bo. W. 1740, gr. in 40. - 37 in 40.~~

7.^o ~~Anacréontis Carmina, gr. ad ita not~~
~~in fine partem h. Stephanus, partem Elias Sturdean~~
~~latina eodem tempore, quæ interpretatio.~~

8.^o ~~Lamius recensuit. florentiæ; Plescoqui;~~
~~1742, petit, in 8^o. (ita editio - ita curat hord.)~~

9.^o ~~Anacréontis Carmina, gr. et lat. cum~~
~~notis et indicis (adit. Mich. Maëtana); hord.~~
~~Bo. W. 1740, gr. in 40. - 37 in 40.~~

10.^o ~~Anacréontis Carmina, gr. et recens. Gul.~~
~~Daxtati, editio 2^a. in 8^o. 12 in 18^o.~~

11.^o ~~id. An. S. Forster. hord. B. 1789~~
~~1802, in 8^o. fig. 8 in 12 in 18^o.~~

12.^o ~~id. An. S. Forster. hord. B. 1789~~
~~1802, in 8^o. fig. 8 in 12 in 18^o.~~

13.^o ~~Anacréontis Odae, græcæ, latinæ, hord.~~
~~1824, in 8^o. (hord.) 15 in 18^o.~~

Éditions d'Anacréon qui me manquent.

14.^o

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	8
LA BIBLIOPHILIE D'UN LORRAIN AU XIXEME SIECLE.....	ERREUR !
SIGNET NON DEFINI.	
La bibliophilie au XIXème siècle.....	Erreur ! Signet non défini.
<i>Le XIXème siècle : le siècle du collectionnisme</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>Le monde du livre en Lorraine.....</i>	<i>20</i>
Jean-François-Didier d'Attel de Luttange.....	24
<i>De l'Italie à la Lorraine : brève généalogie de la famille.....</i>	<i>24</i>
<i>Un intellectuel de réseau.....</i>	<i>29</i>
Un bibliophile particulier	36
<i>Bibliophile, bibliomane ou fou littéraire ?.....</i>	<i>36</i>
<i>Un collectionneur-écrivain.....</i>	<i>42</i>
UN COLLECTIONNEUR DOUBLE D'UN LECTEUR.....	ERREUR ! SIGNET
NON DEFINI.	
Le catalogue de sa collection.....	46
<i>La formation de sa bibliothèque.....</i>	<i>46</i>
<i>L'établissement d'un catalogue domestique</i>	<i>59</i>
Un lecteur assidu.....	65
<i>Une lecture suivie de ses livres.....</i>	<i>65</i>
<i>Le reflet d'une culture particulière.....</i>	<i>70</i>
ANALYSE GRAPHIQUE DU CATALOGUE DE JEAN-FRANCOIS-DIDIER	
D'ATTEL DE LUTTANGE.....	78
La classification des libraires de Paris	78
Les formats	82
La valeur de sa bibliothèque	84
Les lieux d'éditions	89
Les langues	94
CONCLUSION	96
SOURCES.....	97
BIBLIOGRAPHIE.....	98
ANNEXES.....	101
TABLE DES MATIERES.....	126